



UFR SHA

Département

Documentaires, Documentation, Documents numériques

Année universitaire 2011-2012

Étagère contre canapé : l'espace de la bibliothèque en question

Mémoire pour l'obtention du Master
Compétences documentaires avancées

Présenté par
Mademoiselle Laura Lachaudru

Septembre 2012

Sous la direction de
Monsieur David Guillemain
Université de Poitiers

UFR SHA

Département

Documentaires, Documentation, Documents numériques

Année universitaire 2011-2012

Étagère contre canapé : l'espace de la bibliothèque en question

Mémoire pour l'obtention du Master
Compétences documentaires avancées

Présenté par
Mademoiselle Laura Lachaudru

Septembre 2012

Sous la direction de
Monsieur David Guillemain
Université de Poitiers

*« L'écriture est une aventure.
Au début c'est un jeu, puis c'est une amante,
ensuite c'est un maître et ça devient un tyran. »*

Winston Churchill

*« L'architecte des bibliothèques est un architecte
de jardin : il doit ménager de vastes perspectives,
des coins bocagers, des allées et des sentiers,
des grottes et des terrasses,
du soleil et de l'ombre.
Après avoir construit des bibliothèques
comme des maisons de livres,
il serait bon de penser la bibliothèque
comme la maison des hommes. »*

Michel Melot

Remerciements

Il y a différentes façons de dire merci, mais par écrit, cela me semble plus figé, comme si l'on perdait l'originalité d'une parole, d'un geste, évanoui dans une prose banale.

Tant pis pour la platitude de mon propos, il m'est impossible de ne pas remercier ici, et d'une façon très sincère, celles et ceux qui m'ont permis de mener mon travail à bien.

David Guillemain mon directeur de mémoire, pour sa disponibilité, ses encouragements, ses corrections et ses explications, le tout sans perdre patience ;

Christine Soulas qui m'a fait confiance en me donnant l'opportunité de réaliser un stage au sein du réseau de lecture publique de Bordeaux où j'ai pu me frotter (et parfois me piquer) à la réalité du terrain ;

L'équipe de Saint-Augustin, Denis, Albane, Angelina et Océane, pour m'avoir accompagnée tout au long de ce stage et m'avoir fait goûter aux différents parfums de notre métier, mais aussi aux cannelés et à la lamproie bordelaise ;

Les bibliothécaires, architectes et fournisseurs qui ont bien voulu me répondre, et sans lesquels mon mémoire serait incomplet ;

Anne Suchaud, Frédéric Pirault et @Hortensius pour leurs chasses aux fautes, leurs corrections et commentaires qui ont parfait mon travail ;

La promotion M2 CDA (certain(e)s se reconnaîtront en particulier) parce qu'on avait tous « le mémoire qui flanche » mais qu'on a partagé ça ensemble ;

Les -thécaires de France pour leurs commentaires et leurs Tweets qui m'ont détendue et encouragée dans mon travail de rédaction ;

Mes parents et ma sœur qui m'ont nourrie, logée et supportée (dans les deux sens du terme) tout l'été ;

Mes amis et amies qui m'ont encouragée tout au long de cette année ;

Tous ceux qui liront mon mémoire et qui je l'espère le partageront et l'utiliseront dans leurs projets pour donner vie à ce travail ;

Enfin, un tendre merci au référenceur de mon cœur qui a su me redonner le sourire et réveiller la Lolibrarian qui sommeille en moi dans les moments de faiblesse.

Table des abréviations

ABF	: Association des bibliothécaires de France
AMO	: Aide au maître d'ouvrage
BBF	: Bulletin des bibliothèques de France
BFM	: Bibliothèque francophone multimédia (à Limoges)
BLP	: Brochet Lajus Pueyo (agence d'architectes)
BPI	: Bibliothèque publique d'informations (à Paris, centre Pompidou)
BMVR	: Bibliothèque municipale à vocation régionale
BRM	: pas de définition du nom de cette agence qui fournit du mobilier de bibliothèque
CD	: <i>Compact-disc</i> : disque compact
CREDOC	: Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
CSP	: Catégorie socio-professionnelle
DEPS	: Département des études, de la prospective et des statistiques
DOK	: <i>DiscOtake Openbare Bibliotheek en het Kunstcentrum</i> : Discothèque, bibliothèque et centre d'art (à Delft)
DPC	: Denis Papin Collectivités (fournisseur mobilier)
DRAC	: Direction régionale des affaires culturelles
DVD	: <i>Digital versatile disc</i> : disque optique numérique
ENSSIB	: École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
EPCI	: Établissement public de coopération intercommunale
ERP	: Établissement recevant du public
HLM	: Habitation à loyer modéré
HQE	: Haute qualité environnementale
INSEE	: Institut national de la statistique et des études économiques
OBA	: <i>Openbare bibliotheek Amsterdam</i> : Bibliothèque publique d'Amsterdam
PIB	: Prêt inter-bibliothèques
RFID	: <i>Radio frequency identification</i> : identification par radio fréquence
UNESCO	: <i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation</i> : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
Wi-Fi	: <i>Wireless Fidelity</i> : réseau sans fil

Sommaire

Introduction

Première partie : L'espace bibliothèque, un atelier

I Un lieu qui évolue : des collections vers l'utilisateur

I-1 Bibliothèque : modèle de « boîte à livres »

I-2 La bibliothèque : espace de la connaissance pour tous

I-2-1 Une bibliothèque pour chaque citoyen : mission démocratique

I-2-2 Une bibliothèque pour tous : réduire les obstacles socio-culturels

I-3 La bibliothèque : espace vivant et imposant

I-3-1 Une bibliothèque d'animations : l'utilisateur est « consommateur »

I-3-2 Une bibliothèque « digne »

I-4 La bibliothèque : un espace en suspension

II Un lieu différent dans d'autres pays

II-1 D'autres contextes culturels pour d'autres modèles

II-1-1 La bibliothèque : un fait de société

II-1-2 Capture d'un concept sociologique

II-2 D'autres espaces pour d'autres missions

III Concilier usagers et collections

I Faire une place à chacun

II Penser l'espace : quelles conditions ?

Deuxième partie : Le lieu bibliothèque, un espace à inventer

I L'aménagement d'une bibliothèque : d'un projet idéal

I-1 Un espace construit pour qui et par qui ?

I-1-1 Un lieu public pensé par des bibliothécaires

I-1-2 ...conçu aussi par des architectes, des fournisseurs

I-1-3 ...pilote par des politiques

I-2 Une identité pour un espace

I-2-1 S'inscrire dans un environnement

I-2-2 Une volonté de séduction

II ... à la construction d'une réalité

II-1 Des contraintes inhérentes au projet

II-2 Un espace qualitatif à définir

II-2-1 Permettre et inciter des usages

II-2-2 L'interaction : les usagers, les collections, les usages

II-2-3 Moduler, adapter

Troisième partie : La bibliothèque : vers de nouveaux espaces ?

I Un modèle pour une bibliothèque ?

I-1 La collection comme centre ?

I-2 Une bibliothèque, un lieu ?

II D'autres lieux, pour une autre bibliothèque

Conclusion

Bibliographie

Bibliographie complémentaire

Annexes

Introduction

Les bibliothèques municipales de lecture publique connaissent depuis quelques années, un véritable bouleversement. La massification des pratiques numériques et des accès à Internet posent la question de la possible obsolescence de ces lieux culturels. Les professionnels des bibliothèques défendent l'importance de conserver ces structures, parfois unique lieu de culture et de rencontre pour certains citoyens. Conscients de l'évolution des pratiques des publics, les professionnels ont pour ambition d'adapter au mieux la bibliothèque aux besoins des usagers réels et potentiels, de manière à satisfaire les populations et rendre à la bibliothèque son rôle de démocratisation culturelle, sa place sociale dans le paysage urbain ou rural. Pour adapter la bibliothèque à l'ensemble des usages possibles qu'elle souhaite voir se développer, considérer l'espace intérieur est primordial. Dès lors, l'aménagement de l'espace revêt une importance conséquente pour attirer de nouveaux publics, prendre en compte leurs besoins et les laisser évoluer librement dans l'espace. Par aménagement, il est entendu la définition de zones dédiées aux collections, à certaines activités, certains publics, la disposition spatiale des différents mobiliers, mais aussi plus largement, la volonté d'installer certains mobiliers plutôt que d'autres. On pense également à la mise en valeur de l'espace, à la fois par l'aspect décoratif des couleurs, des matières choisies et par l'aspect pratique et fonctionnel qu'il offrira aux usagers. L'aménagement spatial est au service de la bibliothèque, à la fois pour lui créer son identité, pour lui rendre une légitimité aux yeux de tous mais aussi pour attirer et satisfaire les publics. Ce sujet a fait l'objet de publications récentes¹, ce qui montre l'intérêt grandissant des professionnels pour cette question. Vincent Audette-Chapdelaine a de son côté interrogé l'espace dans son rapport aux usagers : « la plupart des bibliothèques sont aménagées de manière à mettre l'emphase sur la collection documentaire et n'ont par conséquent pas l'espace ou les ressources nécessaires pour accueillir [des initiatives citoyennes de partage de connaissances]. Cela, bien sûr, devrait être planifié dans l'aménagement des bibliothèques. »². L'aménagement de l'espace ne doit donc plus rien au hasard.

La bibliothèque se veut être un lieu de rencontre pour tous, entre les collections et les usagers, mais aussi entre les usagers eux-mêmes et les professionnels. Dès lors que l'on souhaite repenser l'espace de la bibliothèque, on peut se demander si l'une ou l'autre des

¹Vous les retrouverez en bibliographie : BISBROUCK, M.F, COLLIGNON, L. et d'autres

²AUDETTE-CHAPDELAINE, V., 2011. « Espaces physiques et pratiques émergentes ». *BBF*, t.56, n° 6. [Consulté le 16 janvier 2012]. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0034-003>

missions attitrées doit prendre le dessus sur l'autre. Alors, l'étagère, élément symbolique de la bibliothèque, par sa capacité de stockage des documents qu'elle propose, est-elle en train de s'effacer face au canapé, symbole de la détente, mais aussi des salons de discussion et de l'entrée des usages domestiques au sein d'un lieu public ? Au contraire, l'objectif n'est-il pas justement de faire cohabiter les deux pour être en phase avec l'identité que l'on souhaite donner à la bibliothèque ? Longtemps sous le poids d'un modèle qui donnait toujours de l'importance aux collections, et aux livres en particulier, se laisser tenter par de nouveaux concepts comme celui du troisième lieu, qui ne peut se penser sans une mise en espace particulière, est-il un moyen d'actualiser la bibliothèque ?

Le sociologue Claude Poissenot a précisé que : « la nouvelle bibliothèque n'est pas un modèle, elle est évolutive »³. Dès lors, si la bibliothèque n'appartient plus à un modèle, comment se conçoit-elle ?

La ligne directrice de ce mémoire sera alors d'étudier comment est-ce qu'une bibliothèque de lecture publique (re)pense le fonctionnement de son espace, l'organisation de son aménagement tout en prenant compte de cette divergence apparente entre l'espace dédié aux collections et celui pour la détente, le partage, la socialisation. Ce qui sous-entend de savoir si la bibliothèque tient compte des besoins de ses usagers mais aussi la façon dont elle se pense et conçoit ses objectifs. Ainsi on peut poser l'hypothèse que considérer les usages sociaux, les pratiques des usagers pour concevoir le lieu va améliorer la satisfaction des usagers, diversifier leur utilisation du lieu et de ce qu'il propose. Penser ces nouveaux usages et considérer les avis des usagers peut influencer la conception spatiale de la bibliothèque. Ensuite, choisir des couleurs et du mobilier en adéquation avec le projet va donner une valeur à la bibliothèque, une image positive et favoriser la venue du public de par l'aspect convivial, confortable et pratique. Sommes-nous certains de l'identité que les professionnels souhaitent donner à la bibliothèque ? En effet, avec le concept de troisième lieu, un nouveau modèle serait-il en train de s'imposer à tous et de fait, conditionnerait la mise en espace de la bibliothèque ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons mené des enquêtes auprès de professionnels de bibliothèques ayant été en charge de projets relativement récents et qui soient d'une surface moyenne que nous avons délimitée. Nous avons également

³POISSENOT, C., 2009. *La nouvelle bibliothèque : contributions pour la bibliothèque de demain*. Voiron : Territorial. p.85

souhaité interroger des architectes ayant conçu des bibliothèques. Leurs points de vue sur l'aménagement de l'espace est différent et de fait complémentaire à celui des bibliothécaires. Enfin, nous avons également contacté des fournisseurs de mobiliers qui participent à l'implantation spatiale.

L'étude de notre sujet commencera dans un premier temps, par une mise en perspective de la bibliothèque et de son évolution à travers différents modèles, avant de nous pencher sur la conception de la bibliothèque dans les pays anglo-saxons et nordiques d'où s'exportent nombre d'idées et de concepts qui portent à reconsidérer les usages et les collections dans l'espace. Nous analyserons dans un second temps quel est cet espace en construction qui cherche à correspondre à de nouvelles attentes dans l'objectif de créer une identité, d'offrir un espace qui ouvre les usages en faisant fi des contraintes et des points de vue divers. Enfin, nous reviendrons sur l'existence d'un modèle voire d'une identité unique de la bibliothèque en tant qu'établissement public culturel physique, tout en interrogeant l'aménagement de nouveaux espaces en dehors de ses murs.

Première partie

L'espace bibliothèque, un atelier

Bibliothèque : du grec *biblion*, livre, et *thékê*, armoire, en clair « boîte à livres ». L'étymologie du nom de cette institution publique lui confère immédiatement une fonction propre : le stockage et la conservation. Pourtant depuis les premières bibliothèques, dont Alexandrie peut être l'archétype, les fonctions et missions de la bibliothèque ont évolué. Elle est aujourd'hui encore en mutation. Nous pouvons alors remarquer que la possible existence d'un modèle de bibliothèque pose question. En effet l'évolution de la lecture publique n'a jamais fait l'économie d'une vocation démocratique, de réflexions politiques, de mises en perspectives sociologiques et d'une perpétuelle remise en question par les professionnels de leur métier. Dès lors, peut-on dire qu'il existe au fil des époques, un modèle de bibliothèque qui s'applique plus que d'autres ? Nous exposerons alors dans cette première partie les conditions de cette évolution du lieu bibliothèque en France depuis les premières bibliothèques de lecture publique jusqu'à celles des années 2000. Seront ensuite évoqués les modèles étrangers, anglo-saxon et nordique, pionniers pour innover au sein de leurs établissements. Enfin le propos sera recentré autour des bibliothèques françaises et des orientations que l'on peut constater aujourd'hui, qu'elles soient influencées ou non par les modèles étrangers. Nous parlerons pour terminer des questions que cela peut entraîner en matière d'aménagement de l'espace et de cohabitation entre usagers et collections.

I Un lieu qui évolue : des collections vers l'utilisateur

La bibliothèque a vu son centre d'intérêt principal se déplacer progressivement de ses collections, la plupart du temps précieuses et patrimoniales, vers les publics qui la fréquentent : ses lecteurs, ses usagers, ses visiteurs. Ce processus a été relativement long si l'on considère les bibliothèques comme celle d'Alexandrie, celles des moines copistes au Moyen Age ou encore les bibliothèques savantes des Lumières, puis celles des années 1870 avec la laïcisation, la gratuité de l'école qui offrent l'instruction et la possibilité d'apprendre à lire à tous. Le livre est toujours resté l'objet central. Il a d'abord eu le statut d'un objet précieux à conserver, puis d'un outil d'accès à la connaissance à partager jusqu'à s'étendre au domaine du divertissement. La bibliothèque de lecture publique a été influencée par ses considérations sur le livre au sein de la profession mais aussi par les différentes orientations politiques et sociales qui lui ont fait connaître de nombreux changements.

I-1 Bibliothèque : modèle de « boîte à livres »

La bibliothèque a une fonction propre déterminée par son nom mais aussi par les professionnels qui la font vivre. Souvent, ce sont d'anciens professeurs des écoles, des chercheurs, des personnes au profil savant et lettré qui ont donné une orientation à la bibliothèque. La « boîte à livres » a donc été une réalité, puisque les ouvrages étaient consignés dans une pièce et accessibles sur demande, en consultation sur place, dans un temps imparti. Le silence et l'étude étaient de rigueur. Réservée aux plus instruits, la bibliothèque était le lieu chargé de connaissance et de savoir. La révolution de l'école publique (lois Ferry dans les années 1880) a entraîné la nécessité de pourvoir en livres et manuels les enfants issus des classes populaires. Un clivage sans précédent s'est creusé : la bibliothèque des élites pour l'étude et le savoir d'un côté, de l'autre la bibliothèque du peuple pour diffuser largement la lecture par le biais de documents plus accessibles. Les espaces étaient alors très cloisonnés, l'organisation rigide et le confort minimal, tels que l'électricité ou le chauffage, souvent inexistant.

Au début du XX^{ème} siècle, Eugène Morel⁴ a été le premier à critiquer la bibliothèque telle qu'elle existait alors : « La séparation complète, comme au théâtre : salle et scène, les travailleurs [lecteurs] isolés du dépôt des livres, ceux-ci entassés dans des cages de fer, demandés uniquement par des numéros et amenés mécaniquement. »⁵. Cette citation illustre bien ce qu'était la bibliothèque : un espace dévolu aux collections où le lecteur était presque un intrus. Dans *La librairie publique*, Eugène Morel préfigurait comment faire évoluer la bibliothèque publique vers une approche centrée sur l'utilisateur. On peut alors se demander si la bibliothèque conçue selon cette approche pourrait constituer un modèle ou un idéal. Son étymologie conditionne-t-elle son existence et dans ce cas, le modèle d'Eugène Morel renverrait-il à autre chose, à un autre lieu ? Ces questions sont intimement liées à la valeur donnée au lieu bibliothèque et ce qu'il propose.

La question de l'existence et de l'évolution des bibliothèques a été posée lors d'un séminaire à l'ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) en 2007 intitulé *Jalons pour une histoire des bibliothèques au XX^{ème} siècle*. Anne-Marie Bertrand y a abordé le phénomène d'un modèle de bibliothèque

⁴Eugène Morel, écrivain, critique et bibliothécaire, 1869-1934 a notamment participé à la création de l'Association des bibliothécaires Français et a voyagé dans les pays anglo-saxons.

⁵MOREL, E, 1910. *La librairie publique*. Paris : Armand Colin. 329 p.

Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-brut-48832> [Consulté le 15 juillet 2012]

publique dit « à la française » dont elle a retracé les contours dans un ouvrage⁶. Cependant on peut se demander ce qui caractérise cette notion de modèle. L'idée première entend donner une notion de base à copier pour être fidèle au modèle. En effet, le Larousse⁷ en donne cette définition : « ce qui est donné pour servir de référence, de type, ce qui est donné pour être reproduit ». Or Anne-Marie Bertrand en donne une acception tout à fait différente qui intègre davantage la problématique du lieu de bibliothèque :

« Un modèle n'est ni un exemple, ni une norme, c'est une manifestation, une mise en forme de la représentation d'un objectif à atteindre. Dès lors on ne peut copier un modèle mais le décliner selon les objectifs que l'on s'est fixé. Le modèle correspond à une volonté qui peut être politique, collective et se teste par des expériences et des analyses. »⁸

Alors la bibliothèque est bien ce lieu mouvant qui s'adapte aux orientations qu'on souhaite lui donner selon des objectifs bien souvent liés à la politique, mais aussi aux missions que les professionnels se fixent. La bibliothèque évolue alors au fur et à mesure des considérations qui l'entourent. On peut se pencher sur le cas des bibliothèques pour enfants. Ainsi l'Heure Joyeuse⁹, portée par des considérations plus traditionnelles de l'éducation, est considérée comme une bibliothèque à l'ambiance studieuse et sérieuse, alors que La Joie par les livres¹⁰ est plus ouverte, ludique. Ces expériences différentes sont associées à deux représentations de l'enfance, mais elles permettent de faire évoluer le lieu bibliothèque. On ne peut alors pas affirmer qu'il existe un seul modèle de bibliothèque à appliquer mais bien plusieurs qui cohabitent selon des aspirations différentes. Shiyali Ramamrita Ranganathan (bibliothécaire indien) cité par Bertrand Calenge a dit de la bibliothèque qu'elle était « un organisme qui grandit et évolue »¹¹. Quelles ont alors été ces évolutions, comment les professionnels y ont-ils participé ? Les réflexions sociologiques sur les fonctions de la

⁶BERTRAND, A.M. (dir.) , 2008. *Quel modèle de bibliothèque ?* Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. 183p.

⁷Accessible en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mod%C3%A8le> [Consulté le 9 mai 2012]

⁸BERTRAND, A.M., 2008. « Le modèle de bibliothèque : un concept pertinent ? ». *In Ibid.* p 10.

⁹Bibliothèque municipale parisienne créée en 1924

¹⁰Bibliothèque municipale créée en 1963 à Clamart

¹¹CALENGE, B., 1996. *Accueillir, orienter, informer : L'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie. 429p. Bibliothèques.

bibliothèque et sur son rôle vis-à-vis des usagers ont-elles contribué à l'évolution de la bibliothèque au fil du temps ?

I-2 La bibliothèque : espace de la connaissance pour tous

Jusque dans les années 1960, le paysage des bibliothèques municipales a été relativement pauvre. La création en 1959 du Ministère des Affaires Culturelles (qui deviendra ensuite celui de la Culture et de la Communication) et la volonté de Malraux de créer des Maisons de la Culture insufflèrent un courant de démocratisation de la culture. Ce Ministère n'ayant cependant pas réellement de pouvoir en matière de bibliothèque (tâche confiée au ministère de l'Éducation nationale), il a fallu attendre le rapport de Pompidou en 1967 pour voir se mettre en œuvre un réel plan de développement de la lecture publique dans les collectivités territoriales, alors en plein développement urbanistique. Enfin, c'est en 1975 que la Direction des bibliothèques et de la lecture publique a été rattachée, pour ce qui concerne les bibliothèques municipales, au Ministère de la Culture, et non plus à celui de l'Éducation Nationale. La bibliothèque a alors pris une dimension qui se détache de considérations purement éducatives. Dans cet intervalle de temps, la bibliothèque a donc répondu à des objectifs différents qui ont modifié l'utilisation et l'image de son espace.

I-2-1 Une bibliothèque pour chaque citoyen : mission démocratique

Pour passer de l'élitisme des bibliothèques savantes à la massification opérée dans les bibliothèques populaires de la fin du XIX^{ème} siècle, début XX^{ème}, il a été nécessaire de créer une réelle dynamique de lecture publique sur l'ensemble du territoire, pour que tous aient un accès au savoir. Le développement des Bibliothèques centrales de prêt (devenues Bibliothèques départementales de prêt ou encore Médiathèques de prêt) mises en place dans les départements pour aider les communes rurales fut une initiative qui permit à des petites communes de disposer d'un lieu d'accès à la culture, le plus souvent unique voire seulement de passage¹². L'intérêt se centrait sur les populations susceptibles de fréquenter les bibliothèques, mais était aussi porté par un objectif politique. Au-delà des considérations de démocratisation de la culture et de l'accès à la connaissance, cela correspondait à un objectif visant à former des citoyens éclairés, de façon à créer un État reposant sur des fondations solides, des citoyens modèles. La continuité de l'État, tout comme le rayonnement de la culture française à l'étranger étaient certainement les conséquences attendues de toutes ces attentions portées à la

¹²En effet, parfois, seul un bibliobus passait dans les plus petites communes pour desservir les habitants.

construction de bibliothèques. On peut justifier cette affirmation de par l'absence de loi sur les bibliothèques, lois qui pourraient assumer cette mission fondamentale de démocratisation de la culture et cette volonté politique de participer à la vie des bibliothèques. En effet, contrairement aux pays anglo-saxons, aucun texte n'édicteait que la présence de bibliothèque était nécessaire pour faire participer les citoyens à la vie démocratique. Aujourd'hui encore, la composante culturelle des EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) reste une compétence facultative dans le cadre d'une volonté de développement de projet au sein d'un territoire. L'option de la bibliothèque n'est pas toujours choisie face aux équipements sportifs.

I-2-2 Une bibliothèque pour tous : réduire les obstacles socio-culturels

Malgré une volonté politique, ce n'est pas parce qu'une bibliothèque est construite que les habitants s'y précipitent. En effet l'histoire des bibliothèques et l'image qui lui est traditionnellement rattachée d'un lieu semblant être fait pour les érudits sont toujours présents dans les esprits et peuvent expliquer que la fréquentation n'est pas très importante. Des obstacles divers freinent la venue de la majorité des publics qui ne sont pas habitués à être au contact des livres et de la culture. L'image de la bibliothèque et de ses personnels reste déterminante pour favoriser l'attractivité de l'établissement. Ainsi les préjugés montrant la bibliothèque comme un espace rempli de livres poussiéreux et rangés d'une main de maître par une bibliothécaire coiffée d'un chignon et affublée de lunettes austères n'encourageaient pas à venir découvrir ce lieu, de peur de ne pas être bienvenu¹³. En ce qui concerne les profils des publics, des critères socio-culturels ont été pris en compte pour la première fois dans les années 1970. Ainsi les études statistiques menées dès 1973 par le DEPS (Département des études, de la prospective et des statistiques) du ministère de la Culture et de la Communication confirment qu'une part de la population est plus encline qu'auparavant à se rendre en bibliothèque¹⁴. La « catégorie socio-professionnelle du chef de ménage » influait la venue ou non à la bibliothèque : les cadres supérieurs, les cadres moyens et employés étaient ceux qui fréquentaient le plus la bibliothèque. Lié à la catégorie socio-professionnelle, le niveau

¹³Sur cette question, consulter : CHAINTREAU, A.M., LEMAÎTRE, R., 1993. *Drôles de bibliothèques...*, le thème de la bibliothèque dans la littérature et le cinéma. Paris : Cercle de la librairie. 416p.

¹⁴Disponibles en ligne : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/evolution73-08/T6-FREQUENTATION-BIBLIOTHEQUES.pdf> et <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/tableau/chap7/VII-1-1-Q60.pdf> [Consultés le 9 mai 2012]

de diplôme conditionnait aussi l'usage de la bibliothèque. Sans surprise, les personnes les plus diplômées (niveau bac +2 et plus) sont les publics les plus assidus des bibliothèques, de même que les élèves et les étudiants. Les autres publics, de niveau d'étude ou d'emploi moins élevé fréquentaient moins souvent la bibliothèque, à cause sûrement d'une moindre familiarité avec la lecture, les livres et la culture en général. En effet, plus le niveau de diplôme est faible, plus les visites à la bibliothèque se font rares. Alors, les filières plus techniques (CAP, BEP, BEPC) qui proposent une moindre ouverture culturelle générale ne permettent pas d'éveiller un attrait suffisant au point de se rendre à la bibliothèque. Enfin certains n'avaient peut-être tout simplement aucun intérêt pour la nature des collections proposées, composées historiquement de livres. Ces divers obstacles soulignés par les différentes études statistiques conduites à cette époque ont permis aux bibliothécaires de remettre le modèle existant de la bibliothèque en question, de repenser le lieu et de proposer des choses nouvelles pour que tous les publics puissent s'y retrouver.

Les volontés politiques ont également amené les bibliothèques à se moderniser et à être au plus près des attentes de tous les lecteurs. Le rapport du Groupe d'étude¹⁵ commandé par l'ancien président Pompidou et publié en 1968 souhaitait d'ores et déjà faire de la bibliothèque un centre de vie sociale et de rencontres culturelles en concevant différemment l'accès aux livres. C'est ce que Jacqueline Gascuel qualifie de « supermarché comme modèle »¹⁶. La meilleure illustration en est la création de la Bibliothèque Publique d'Information (BPI), ouverte en 1977. Cette bibliothèque, par son appellation, était déjà un projet novateur. En effet, comme dans les bibliothèques anglo-saxonnes, l'information était mise en avant au même titre que le livre et les espaces presse / actualités qui prennent une place de plus en plus importante. L'intégration de nouveaux supports comme le CD (*Compact-disc*), les microfilms a été pensée dès le début du projet de la BPI, dans l'objectif de proposer l'ensemble des supports culturels disponibles mais aussi de séduire d'autres usagers potentiels qui sont assez éloignés du livre et de la lecture. Enfin, une évolution marquante fut l'apparition du libre accès aux documents. En effet, les documents n'étaient plus rangés dans une réserve, accessibles

¹⁵Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48776> [Consulté le 9 mai 2012]

¹⁶GASCUEL, J., 2007. « De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture ». *BBF* ; t 52 n°1. [Consulté le 20 novembre 2011]. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0022-004>

sur demande, mais bien dans les espaces publics de la bibliothèque, permettant aux usagers de déambuler et de choisir eux-mêmes directement ce qu'ils souhaitaient et non plus seulement d'emprunter mais aussi de consulter sur place. En effet, le libre accès a ouvert une voie nouvelle à la bibliothèque qui est celle de la consultation sur place, sans obligation d'inscription. La BPI propose d'ailleurs une politique unique de consultation sur place, sans prêt. Cela lui a valu des critiques d'une partie de la profession qui trouvait certainement que l'on oubliait trop les livres et la mission première du prêt de documents sélectionnés selon des critères déterminés.

Les nouveaux supports comme le CD, les microfilms et plus tard les cassettes vidéo puis les DVD (*Digital versatile disc*) ont été généralisés, tant et si bien que le nom de la bibliothèque a changé, non seulement pour correspondre à cette évolution, mais aussi pour que son image ne soit plus seulement rattachée au *biblion*, au livre. On passe ainsi à l'appellation de « médiathèque », plus ouverte et axée sur les différents *media* que sont la presse, le sonore et l'audiovisuel. Dans un article, Claude Poissenot étudie la question de la transformation du public en s'appuyant sur l'exemple de la bibliothèque de Vandoeuvre lès Nancy devenue médiathèque¹⁷. Il en ressort que cette structure qui a changé de lieu, mais aussi de nom en devenant médiathèque (étendue des collections à l'audiovisuel et au multimédia), a finalement doublé son nombre d'inscrits en une année. Le nombre de visites, de documents empruntés et de temps de station à la bibliothèque n'ont fait qu'augmenter. Cet exemple montre bien l'importance pour la bibliothèque de suivre les évolutions culturelles, qu'il s'agisse de support ou de genre. Le succès de la BPI et de sa file d'attente pour y rentrer ne font que confirmer cette volonté d'ouvrir la bibliothèque à tous, pour que chacun ait accès à la connaissance, à la lecture, à la culture selon ses besoins et ses goûts.

Néanmoins, l'espace peut être vite saturé et rempli d'étagères de documents, les professionnels souhaitant mettre le maximum d'informations à disposition des usagers. L'effet inverse peut alors se produire, à savoir que l'utilisateur peut se sentir perdu au milieu des collections dont il ignore le plus souvent le système de classement. N'osant demander de l'aide, il est possible qu'il ne revienne pas. Même si la bibliothèque s'ouvre pour devenir un lieu où tout le monde peut trouver ce qu'il cherche, il paraît important

¹⁷POISSENOT, C. 2002. « De la bibliothèque à la médiathèque : évolution des publics et des usages ». @archiveSIC. [Consulté le 15 février 2012]. Disponible en ligne : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000372

de doser la place accordée aux collections pour éviter l'effet de masse. De plus, la bibliothèque n'est pas destinée à recevoir uniquement des collections de documents.

I-3 La bibliothèque : espace vivant et imposant

La publication de textes officiels comme le Manifeste de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)¹⁸ en 1994, a donné une autre dimension à la bibliothèque. En effet, la liste des missions clefs de la bibliothèque publique renforce un rôle qui n'était que peu pris en compte : un rôle orienté vers le social. On retiendra entre autres idées : « [...] fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative ; stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes [...] ». Cette mission qui consiste à participer pleinement à l'épanouissement de chacun reste liée à un souci d'égalité d'accès à la culture : « [...] assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle [...] ». La bibliothèque devient donc le lieu où les collections doivent être mises en scène et partager leur espace avec les zones consacrées aux spectacles, représentations, rencontres, ateliers...

I-3-1 Une bibliothèque d'animations : l'utilisateur est « consommateur »

Les années suivant la publication de ces textes officiels¹⁹ ont vu la bibliothèque s'ouvrir à la diversité des activités auxquelles l'utilisateur peut participer, les espaces hors vocation documentaire devant alors s'intégrer dans les locaux. Les séances d'heure du conte pour les enfants se sont développées, de même que les clubs de lecture pour les adultes et les ateliers multimédia avec l'apparition progressive de l'informatique dans les établissements. Ces animations s'inscrivent alors dans le cadre d'une politique d'action culturelle qui renforce la médiation entre la bibliothèque et ses publics. Elles ont été un moyen d'ouvrir la bibliothèque à d'autres usagers, de la rendre plus dynamique et de repenser la relation à l'utilisateur. En effet, le terme de médiation induit bien cette notion de passage d'information du professionnel vers le public. La bibliothèque s'est alors tournée un peu plus vers ses publics pour leur proposer des choses nouvelles. Avec la création de services administratifs dédiés à l'animation, pour les structures les plus importantes, de nombreux partenariats ont vu le jour, notamment avec les établissements scolaires, dont les premiers publics sont captifs (en effet, les scolaires viennent à la bibliothèque suite aux séances convenues avec les enseignants). On peut

¹⁸Disponible en ligne : http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html#1
[Consulté le 10 mai 2012]

¹⁹Outre le *Manifeste de l'UNESCO* de 1994, on compte aussi *La charte des bibliothèques* du Conseil supérieur des bibliothèques en 1991.

dire que la bibliothèque est devenue ce modèle du lieu où tout est fourni à l'utilisateur : table de nouveautés, bibliographies, coups de cœur, expositions, rencontres, etc. En fin de compte, on peut aujourd'hui se demander si l'utilisateur était vraiment pris en compte ou bien s'il n'était pas un simple consommateur de ce qu'on lui proposait, sans que son avis soit pris en considération. Une autre forme de prescription qui ne concerne plus les livres qu'il faudrait lire mais bien les spectacles qu'il faut voir, les expositions qu'il faut découvrir. La politique culturelle était-elle alors encore une fois unilatérale, du professionnel vers l'utilisateur ? Ce format d'échange remet en cause le rôle dit « social » de la bibliothèque. Catherine Clément distingue en effet « l'utilité sociale et la légitimité sociale »²⁰. L'intégration par la culture ne pose pas obligatoirement la question des besoins sociaux des publics et tend encore vers une recherche de l'élitisme culturel qui est considéré comme légitime. Certaines des animations proposées restaient parfois éloignées des publics réels de la bibliothèque. On peut néanmoins souligner que pendant cette période, d'autres avancées ont eu lieu concernant les collections : ainsi, les romans policiers et de science-fiction ont enfin trouvé leur place, de même que les bandes dessinées, longtemps considérées comme un sous genre, sous culture peu digne d'être lues. Même si cela permet de diversifier l'offre proposée et donc permettre à d'autres utilisateurs de lire ce qui leur plaît, on reste une nouvelle fois du côté de la collection plutôt que des services et intérêts portés à l'utilisateur. La bibliothèque est donc restée le lieu confiné autour des documents qu'elle propose plutôt que de se tourner vers les usages et besoins réels des publics.

I-3-2 Une bibliothèque « digne »

Face au modèle dit du « supermarché » évoqué précédemment pour critiquer la mise en espace de l'offre de la bibliothèque des années 1970 et pour redonner une meilleure contenance au lieu de la bibliothèque, nous avons assisté à ce qui est qualifié par Jacqueline Gascuel comme étant le « retour des cathédrales »²¹. Cette expression désigne des bibliothèques s'inscrivant dans des bâtiments à l'architecture massive qui prennent une place prépondérante dans le paysage - souvent urbain - avec des matériaux novateurs (souvent du verre comme le montre la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges, la Médiathèque François Mitterrand de Poitiers ou encore la Médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle). Pierre Riboulet, architecte de renom²² a ainsi dit : « La bibliothèque à mon sens c'est un bâtiment qui doit garder de la dignité et de l'élégance.

²⁰CLEMENT, C. 2008. « L'essoufflement du modèle : symptômes et causes ». *In Op. cit.* p. 51.

²¹GASCUEL, J. *Op. cit.*

[...] ça exclut toute idée de donner à la bibliothèque une allure de supermarché »²³. On voit donc que la bibliothèque devait retrouver sa dignité et pour cela, les architectes sont devenus primordiaux. En effet, les projets de nouvelles bibliothèques lancés dans le cadre du programme des Bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR) ont fait appel à des concours d'architectes pour concevoir les nouveaux bâtiments et aménagements de ces bibliothèques qui se voulaient ambitieuses et centrales dans douze grandes villes de France n'ayant pas encore, dans les années 1990, une bibliothèque suffisamment importante. Outre l'objectif étatique de couvrir le territoire français de bibliothèques performantes et riches en ressources documentaires pour ses usagers potentiels, le recours à un concours d'architecte dénote bien l'ambition politique de la ville concernée par le programme des BMVR. Des professionnels reconnus comme Christian de Portzamparc pour les Champs libres à Rennes, le cabinet Pierre Du Besset – Dominique Lyon pour les projets de Troyes et d'Orléans montrent non seulement l'intérêt des tutelles pour leurs structures mais aussi la volonté des architectes de s'inscrire dans l'histoire des établissements culturels portés par un programme de l'État. En effet, une telle construction va s'inscrire véritablement dans la ville, en devenant le fer de lance de l'image positive et dynamique de la ville. Or cette volonté de dignité n'est peut-être pas ce qui encourage le plus les non-publics à entrer, impressionnés par le bâtiment et la grandeur des lieux. La bibliothèque est restée somme toute un lieu réservé à une certaine partie de la population, habituée à s'y rendre et qui connaît les codes pour s'y déplacer. En 1996, Bertrand Calenge définit les piliers de la bibliothèque dite « traditionnelle » qui perdure toujours²⁴. Il liste alors un lieu du patrimoine conservé où le lecteur est ennemi dans un espace clos défini par des calculs précis au pro-rata de documents par mètre linéaire, des étagères qui proposent une collection encyclopédique et close puisque le prêt inter bibliothèques (PIB) reste peu développé en bibliothèques municipales (chacune voulant posséder le maximum de documents). Il pointe enfin une culture professionnelle toujours technicienne autour du document qu'il faut mettre à disposition du public. Le public a donc été considéré, mais dans son rapport aux collections et animations, pas en tant qu'utilisateur ayant besoin d'un service.

²²Pierre Riboulet (1928-2003) a notamment conçu la bibliothèque de l'Université Paris 8 à Saint Denis connue pour ses murs blancs et ses salles brune, rose, bleue, rouge selon la signalétique et la Bibliothèque Francophone Multimédia (BFM) de Limoges avec sa façade vitrée laissant toute la place à la lumière naturelle.

²³Cité par BERTRAND, A.M., 1997. *Ouvrages et volumes*, Paris : Éd. du Cercle de la librairie. 141p.

²⁴CALENGE, B. *Op. cit.* p. 223.

Parallèlement aux constructions des BMVR, les réseaux d'annexes de quartier ont pris de l'ampleur dans les villes. En effet même si la BMVR se voulait être un lieu pour tous, nous pouvons dire qu'elle est majoritairement restée la bibliothèque des habitants du centre ville où elle est le plus souvent implantée (la BMVR de Poitiers tout comme celle de Limoges ne sont pas faciles d'accès pour ceux qui n'habitent pas le centre ville et ne disposent pas d'abonnement pour les transports en commun ou de voiture pour s'y rendre). Les annexes de quartier avaient pour ambition d'être des lieux plus adaptés et proches des populations des quartiers éloignés du centre ville, notamment là où l'accès à la culture est plus difficile. L'intégration au paysage social que les gens ont l'habitude de fréquenter était fondamentale pour l'image de la bibliothèque et devait favoriser la venue du public. Pour être au plus proche des usagers dans l'environnement urbain, des bibliothèques ont alors été intégrées à des centres commerciaux comme la Médiathèque de l'Agora à Évry, au milieu des magasins, à côté du cinéma et de la patinoire. On voit aussi des annexes au cœur des logements sociaux HLM (Habitation à loyer modéré) comme celle de la BFM dans le quartier de la Bastide à Limoges. Les bibliothèques municipales avaient bien la volonté de se tourner vers tous les publics, de s'intégrer au plus près de leur quotidien. Mais elles sont restées encore trop tournées vers ce qu'elles maîtrisent : les collections et la conception d'animations. En conséquence, elles n'ont pas toujours remporté le succès escompté. De plus, au tournant des années 2000, un autre élément bouleverse non seulement la question de ce que propose le lieu bibliothèque mais plus encore la légitimité de son espace physique. Est-elle encore indispensable et adaptée aux usagers ?

I-4 La bibliothèque : un espace en suspension

Le développement des contenus disponibles sur Internet et l'augmentation de l'équipement des foyers en matériel informatique et accès à Internet ont modifié les pratiques des publics. Le rapport 2011 sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française réalisé par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) rend compte d'une part de la hausse régulière du taux d'équipement des Français en matériel informatique depuis le début des années 1990 et d'autre part de la hausse du « taux d'équipement en connexion internet à domicile » qui est passé de 4 % à 75 % entre 1998 et 2011²⁵. On

²⁵ Pour plus d'information, consulter le rapport complet à l'adresse suivante : http://www.arcep.fr/fileadmin/uploads/tx_gspublication/rapport-credoc-diffusion-tic-2011.pdf [Consulté le 10 mai 2012] (voir le graphique 15 p. 59 et le graphique 19 p. 68).

peut aisément supposer à la vue de ces augmentations des taux d'équipements, que les publics ont alors plus tendance à diversifier leurs pratiques informationnelles et culturelles en s'affranchissant des supports et médias non numériques au profit d'une recherche sur le web. En effet, les principaux usages d'Internet sont l'envoi de mail (88%), la recherche documentaire (84 %) et la recherche d'informations pratiques (80 %) ²⁶. Au regard de ces évolutions dans les modes d'accès à l'information, les bibliothèques peuvent voir une partie de leur utilité (part qu'elles ont majoritairement entretenue) remise en question : en effet pourquoi se déplacer dans un espace peu attractif quand on trouve « tout en un clic » depuis son domicile ? Face à une baisse de la fréquentation plus ou moins effective²⁷, les professionnels s'interrogent pour tenter de s'adapter à l'évolution de la société de plus en plus technophile et connectée. Plusieurs sujets font débat. Tout d'abord, l'offre numérique qui proposerait des ressources sélectionnées et commentées par les professionnels est à l'état de test dans certaines bibliothèques. L'objectif est de prêter des livres numériques avec des supports de lecture (liseuse, tablette) pour faire face à la marchandisation de la culture par de grandes sociétés comme Amazon ou Apple et faire perdurer la mission de démocratisation, y compris sur ces nouveaux supports. Ensuite, c'est l'accès à distance à des ressources et informations qui est en question. Bien souvent, cet accès se généralise par la création de portails pour communiquer aux usagers mais aussi échanger avec eux. En effet, de plus en plus de page Facebook, compte Twitter mais aussi d'applications mobiles sont créées pour faciliter l'accès au catalogue, à l'agenda, au compte lecteur et connaître les avis de lecture. L'accès à la bibliothèque est également au cœur des questions, puisqu'il oblige à repenser les horaires d'ouverture en fonction des possibilités de venues des publics. Ce thème a donné lieu à des journées professionnelles comme par exemple en novembre 2011 par l'ABF (Association des bibliothécaires de France) Auvergne : faut-il ouvrir plus ou bien simplement adapter les horaires à ceux qui sont susceptibles de venir ? Le dimanche doit il être un jour d'ouverture ? Enfin, l'objectif de créer un intérêt nouveau pour fréquenter l'espace de la bibliothèque passe par une reconsidération importante des publics. La mise en place d'une nouvelle réflexion sur les publics est devenue un enjeu

²⁶Pour en savoir plus, consulter les résultats complets de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français 2008 : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/tableau/chap2/II-3-1-Q24.pdf> [Consulté le 10 mai 2012]

²⁷Sur cette question, lire l'article : POISSENOT, C., 2010 « La fréquentation en question ». *BBF*, t.55, n°5. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0067-013> [Consulté le 10 mai 2012]

important. Le 53^{ème} congrès de l'ABF en 2007 proposait un colloque consacré aux publics « *Qui sont ils ? Quels moyens d'enquêtes ?* »²⁸. Il en ressort que la perception que les usagers ont de la bibliothèque est bien souvent différente de celle que les professionnels voudraient leur donner. La bibliothèque semble alors bien éloignée de ce que les usagers pourraient en attendre et il est nécessaire de considérer des pratiques et usages réels. Ainsi comme Bruno Maresca l'a défini²⁹, l'usager inscrit et emprunteur n'est plus le modèle d'usager. D'une part parce qu'on ne peut mesurer le taux de prêt indirect au sein d'une même famille qui possède seulement une inscription, d'autre part parce qu'il est difficile de quantifier le nombre de personnes non inscrites qui se rendent à la bibliothèque. Enfin, parce que les activités en bibliothèque ont évolué. En effet, si l'emprunt de livres reste majoritaire à 86,3 %³⁰, la lecture de livres sur place est importante avec 49,9 %, selon les usages déclarés par des inscrits et non inscrits fréquentant les bibliothèques municipales. La bibliothèque n'a plus uniquement sa vocation de stockage de documents mais bien celle de lieu où l'on peut s'installer. La considération qu'elle porte à ses publics de façon théorique (dans les écrits professionnels, les colloques...) doit aussi se traduire concrètement. Ainsi, les termes employés pour désigner le public sont importants. Du lecteur traditionnel, on a ensuite parlé d'emprunteur avec l'arrivée des autres supports, puis de « séjourneur » ou encore d'usager non inscrit pour celui qui vient à la bibliothèque sans emprunter mais qui utilise les collections proposées. Enfin le fréquentant vient à la bibliothèque pour d'autres raisons que celles que proposent traditionnellement les bibliothèques. Les acceptions de ces termes sont parfois floues et très proches mais elles montrent bien l'évolution de la place donnée au public par les professionnels³¹. Enfin, s'intéresser uniquement aux statistiques de fréquentation, d'inscrits ne peut plus être la priorité puisqu'elles ne reflètent qu'une partie active de la population qui se déplace. En revanche, les inégalités sociales, les barrières pour accéder aux services et collections sont à prendre en compte.

²⁸Suite au colloque, lire l'article : LE SAUX, A., 2007. « Les publics ». *BBF*, t. 52, n°6. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0087-001> [Consulté le 10 mai 2010]

²⁹MARESCA, B., 2007. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : Attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : BPI. 283p.

³⁰MARESCA, B. *Op. cit.* tableau p. 68 depuis DLL CREDOC 2005

³¹EVANS, C., 2008. « La place des publics dans le modèle français », In BERTRAND, A.M., *Op. cit.* p. 81

L'imprégnation du tissu social environnant est alors un élément clef pour définir la politique documentaire et les animations d'une bibliothèque. Elle s'inscrit dans un territoire en particulier et s'y adapte. Chaque bibliothèque est alors différente et doit s'inscrire dans le réel qui l'entoure, s'insérer dans la collectivité et auprès des publics. En effet, comme Odile Puravet le souligne : « la place de la bibliothèque n'est-elle pas d'abord la place que la population lui donne ? »³². Pour cela l'usager est à prendre comme il est, sans projeter sur lui des idéaux qu'il n'a pas demandé, de façon à lui laisser l'opportunité de s'exprimer, d'être autonome et de ne pas se sentir étouffé sous la pression des bibliothécaires. La bibliothèque existe de par l'utilisation dont elle fait l'objet et la considération que les publics lui donnent. Il est primordial de répondre à ses demandes. Cette réflexion s'accompagne d'un recul sur les activités propres du professionnel : essayer de diminuer le temps consacré aux tâches techniques pour se consacrer aux publics, revoir sa propre image de professionnel et celle que l'on donne aux publics. Georges Perrin conseille ainsi : « [qu']il convient désormais de se faire à l'idée qu'un simple citoyen peut entrer dans une bibliothèque pour flâner, fureter dans les collections, bavarder, pour se détendre ou se reposer, et pas nécessairement pour lire ou emprunter des documents. »³³. Le lieu de la bibliothèque doit nécessairement évoluer, se consacrer à d'autres objectifs que ceux liés à la conservation et la diffusion de documents. Ainsi, en connaissant l'image qu'elle renvoie auprès de ses publics, il sera possible de la réajuster, de s'adapter pour recréer un besoin de la bibliothèque par une nouvelle représentation de son lieu. Ce qui induit de renouveler son espace, d'apporter modernité et attractivité au lieu bibliothèque. Pour y parvenir, dans une institution française assez traditionnelle, observer ce que font les autres bibliothèques à travers le monde peut se révéler être une vraie source d'inspiration. L'intérêt porté aux autres pays a toujours existé, mais depuis le début des années 2000, on remarque une recrudescence de leur attrait. David Georges Picard a étudié le nombre d'articles du *BBF* (Bulletin des bibliothèques de France) mentionnant les pays étrangers³⁴. Ces statistiques permettent de voir les périodes où les professionnels français se sont le plus inspiré de nos voisins

³²PURAVET, O., 2007. « Nouveaux publics, nouveaux usages : tendances nationales et réalités locales ». *BBF*, t.52, n°2. [Consulté le 15 février 2012]. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0105-007>

³³PERRIN, G., 2010. « Entre publics et territoires : les bibliothèques de lecture publique en prospective ». *BBF*, t.55, n°2. [Consulté le 15 février 2012]. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-02-0047-010>

³⁴PICARD, D.G., 2008. « Un modèle anglo-saxon ? ». In BERTRAND, A.M., *Op. cit.* p.32

et quelles sont les sources privilégiées. Après un pic dans les années 1981 – 1985, c'est au début des années 2000 que la considération des bibliothèques étrangères repart à la hausse. De manière générale, les États-Unis est le pays le plus représenté dans les articles du *BBF* (34 %), suivi de la Grande-Bretagne (24 %) et des pays scandinaves (Norvège, Suède, Finlande représentent un total de 22 %). L'intérêt porté concerne principalement des questions techniques et organisationnelles comme la gestion des catalogues, la normalisation informatique, les services de références, le management des équipes, le *marketing* documentaire. Mais on remarque aussi que l'accueil du public et plus récemment l'attractivité à donner au lieu, son ambition sociale et collective et donc l'importance de son réaménagement pour correspondre à d'autres besoins et de nouvelles missions est un centre d'intérêt important. Quelle est donc cette forme de frénésie qui nous porte à étudier, voire désirer les bibliothèques d'ailleurs ?

II Un lieu différent dans d'autres pays

Nous avons évoqué dans cette première sous-partie ce qui peut constituer l'évolution d'une sorte de modèle de bibliothèque « à la française ». Ce modèle tend aujourd'hui à s'inspirer de ce qui se passe ailleurs, principalement dans les pays anglo-saxons, mais aussi scandinaves et plus récemment les Pays-Bas. Ces bibliothèques porteuses d'innovation s'appuient sur une histoire et une culture autres que celle de la France. De fait, leur rôle, leurs missions et leurs images diffèrent et l'impact du lieu bibliothèque n'est pas le même sur les publics qui les entourent

II-1 D'autres contextes culturels pour d'autres modèles

Les bibliothèques anglo-saxonnes et scandinaves ont un environnement social et culturel qui favorise les tendances multiculturalistes. De plus, ces pays sont plus enclins à absorber des notions, des idées qui, *a priori*, n'ont pas été pensées pour le monde culturel. Les approches *marketing* nous l'ont prouvé. Les campagnes de communication, qu'il s'agisse d'utiliser la plate-forme Flickr pour diffuser des photos d'événements, de détourner des chansons célèbres dans des *lipdub*³⁵ ou d'utiliser les réseaux sociaux pour se rapprocher des usagers, sont des expériences qui peuvent surprendre et qui ont mis du temps à être testées en France. Nous verrons donc ce qui encourage ces bibliothèques d'ailleurs à innover et plus particulièrement en ce qui concerne l'espace physique du lieu bibliothèque.

³⁵Un exemple parmi d'autres : *Librarians do Gaga* disponible à l'adresse suivante : http://www.youtube.com/watch?v=a_uzUh1VT98 [Consulté le 04 juin 2012]

II-1-1 La bibliothèque : un fait de société

La vision anglo-saxonne de la culture est inhérente à une conception communautaire de la société. Les États-Unis et la Grande-Bretagne, terres d'immigration et de mixité culturelle, ont une tradition d'ouverture vers les autres cultures importante. Les communautés passent alors avant la communauté, valorisant ainsi les différences culturelles. La société est agencée en communautés et l'espace est alors séparé en différents quartiers. Cette approche peut paraître source de clivage mais en fin de compte, cela favorise le développement des cultures de chacun et reste porteuse d'une cohabitation et d'une découverte naturelle des autres. Ce multiculturalisme est favorisé par l'espace de partage ouvert qu'est la bibliothèque et tend à une interculturalité³⁶. A l'inverse, la société française est plus tournée vers l'intégration. Le principe d'universalisme pousse à intégrer tout le monde, à brasser les populations. En effet, orienter un fonds documentaire selon chaque communauté reste un débat en France. Cette différence notable entre les deux cultures trouve une illustration dans deux notions apparemment proches mais finalement distinctes : la démocratie culturelle et la démocratisation culturelle. Aymeric Bôle-Richard les a définies³⁷. Les pays anglo-saxons représentent « la démocratie culturelle [qui] propose à chacun une multitude d'offres culturelles émanant de populations et acteurs divers » alors que la France est sujette à la « démocratisation culturelle [qui] propose une même offre culturelle à tout le monde, en insistant sur les moyens d'accès égalitaires ». De cette divergence culturelle et sociale naissent des structures avec des rôles différents. Les bibliothèques anglo-saxonnes se consacrent plus à l'information, au service de renseignement, ce qu'on appelle *community information* et *reference desk*. Sont proposés l'accès à des renseignements qui accompagnent la vie quotidienne : les transports, l'habitat, la santé, la formation professionnelle. Des renseignements somme toute pratiques et non plus seulement culturels. A l'inverse, les bibliothécaires français seraient traditionnellement tournés vers l'accès à la culture, souhaitant amener le lecteur vers le bon document, une vision quelque peu élitiste et discriminante.

Les bibliothèques sont aussi intimement liées aux politiques qui les encadrent. L'importance de la bibliothèque en Grande-Bretagne est aussi due à une loi ancienne

³⁶Pour en savoir plus sur cette notion consulter le mémoire de HIEGEL, C., 2010. *Les bibliothèques publiques face à la diversité culturelle*. Poitiers : Université de Poitiers. p.18-20

³⁷BÔLE-RICHARD, A., 2011. [S.l.] : Microtokyo. [Consulté le 31 janvier 2012]. *Les Idea stores, bibliothèques de l'urbanité post-coloniale ?* Disponible en ligne : <http://www.microtokyo.org/?p=1181>

datant de 1850 : le *Library Act*, qui a autorisé les comtés à ouvrir librement des bibliothèques. Cette loi était portée par des ambitions politiques d'éducation et d'instruction publique grâce à l'accès aux livres. En 1964 une nouvelle loi a créé le statut de *Public libraries and museum Act* qui réaffirmait la place de la bibliothèque. Cette dernière est donc l'image de l'éducation et du développement culturel pour tous, tout au long de la vie. Au Danemark, une nouvelle loi de 2000 traite des services de la bibliothèque. Pour entrer pleinement dans la société du numérique, Internet, ressources électroniques et outils multimédia devront être mis à disposition du public³⁸. Cet engagement encourage les professionnels à s'adapter à leurs publics et porte une reconnaissance de leur travail au sein de la population. Aux Pays-Bas, l'*Openbare bibliotheek Amsterdam* (OBA, Bibliothèque publique d'Amsterdam) figure dans les guides touristiques, comme un monument, ce qui matérialise l'importance de la culture dans la ville et donne une ampleur à la bibliothèque. L'inscription dans un projet démocratique et urbain donne la possibilité à la bibliothèque de participer à l'organisation de la ville, comme une maison publique de la culture, de la connaissance, des services et des valeurs démocratiques, un lieu incontournable où il fait bon se rendre. C'est aussi pour cela que les publics sont attachés à leurs bibliothèques. Au Royaume-Uni la fermeture d'environ 500 bibliothèques³⁹ a fait polémique. La presse a beaucoup relayé l'information, les usagers se sont mobilisés (par exemple le *Brent SOS Libraries*, l'organisation d'un *Save our library day* avec la participation d'auteurs) pour que les bibliothèques continuent à exister. Face à ces fermetures, un autre débat a animé la Grande-Bretagne sur la question de la modernisation des bibliothèques publiques. Andy Burnham, secrétaire d'État à la culture jusqu'en 2009, a défendu une nouvelle bibliothèque moderne qui se reconnecte avec les individus, « où le bibliothécaire ne se veut plus gardien du savoir mais médiateur »⁴⁰. Les bibliothèques anglo-saxonnes ont alors engagé un tournant de leur existence. Mais à quoi tient cette évolution ?

³⁸Pour en savoir plus sur les bibliothèques danoises, lire le compte-rendu d'un débat de l'ABF à l'adresse suivante : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-46865> [Consulté le 17 mai 2012]

³⁹Selon les derniers chiffres d'une EnssiBrève par Christelle Di Pietro le 31 mars 2011, disponible à l'adresse suivante : <http://www.enssib.fr/brevues/2011/03/31/premier-bilan-des-coupees-britanniques-523-bibliotheques-en-moins> [Consulté le 17 mai 2012]

⁴⁰Cité par : SERVET, M., 2009. *Les bibliothèques troisième lieu*. Villeurbanne : ENSSIB. 83p. (en page 16 avec un lien vers le discours officiel d'Andy Burnham).

II-1-2 Capture d'un concept sociologique

En évoquant une bibliothèque moderne qui se connecte avec ses publics, Andy Burnham a sans le savoir fait appel à un concept sociologique ancien qui correspond en partie à l'entité vers laquelle la nouvelle bibliothèque se destine. Ce concept se propagera aux États-Unis, au Royaume-Uni puis dans les pays scandinaves avant d'être enfin évoqué en France en 2009. Mathilde Servet a en effet étudié ce que l'on appelle les « bibliothèques troisième lieu » pour son mémoire d'étude de conservatrice à l'ENSSIB⁴¹. C'est son travail qui a expliqué un concept déjà bien implanté, notamment au Royaume-Uni, avec la création du premier *Idea Store* dans le quartier de Bow en 2002. Sans détailler précisément ce concept⁴², il convient d'en présenter l'origine et les principales caractéristiques, notamment pour comprendre comment il s'articule avec une réflexion sur l'espace de la bibliothèque. Un sociologue américain, Ray Oldenburg a étudié dans les années 1980, le rapport entre la société et la ville puis a analysé l'impact de la configuration urbaine sur les relations entre les personnes. Le besoin d'un lieu neutre et démocratique qui diffère de l'environnement familial et de travail s'est révélé indispensable pour dynamiser la vie publique et la mixité sociale. En opposition aux lieux traditionnels de vie que sont la maison (le premier lieu) puis le travail (le deuxième lieu), émerge le concept du *third place*, le troisième lieu. Idéalement inspiré des cafés à l'européenne de la fin XIX^{ème}, début XX^{ème}, où les penseurs, philosophes, écrivains se retrouvaient pour discuter, débattre et échanger, le troisième lieu est cet espace non marchand porteur de démocratie, sorte de descendant de l'*agora* grecque et du *forum* latin. Le troisième lieu est caractérisé par un cadre confortable qui appelle à la rencontre et l'échange avec les autres, en faveur d'un nivellement social et égalitaire, un accès simplifié pour tous (pas ou peu de contrainte d'horaires, de localisation, d'accessibilité), un espace dominé par la bonne humeur, un endroit idéal pour vivre une expérience inédite et différente du quotidien mais qui serait intégré au paysage du quotidien.

Dans les pays scandinaves, ce concept du *third place* a été repris. On parle du *home away from home*, une autre maison loin de sa propre maison. Ce lieu serait un second chez-soi à s'approprier et aurait un ancrage physique autour duquel la population

⁴¹SERVET, M., 2009. *Ibid.*

⁴²Ce travail ne s'intéresse pas à proprement parler à ces bibliothèques troisième lieu en particulier et le mémoire de Mathilde Servet se suffit à lui même pour comprendre ce concept et ses enjeux.

pourrait s'organiser, ses usagers en faisant partie intégrante plus qu'ils ne le fréquentent. Chacun y fait ce qu'il entend et le partage avec les autres.

Le troisième lieu est alors un idéal de neutralité et de démocratie où l'échange entre les personnes est naturel, sans contrainte. Mais jamais la bibliothèque n'a été citée comme étant un modèle de ce concept. Les critères proposés par le sociologue n'étant pas associés à un espace spécifique. Mais à la vue des caractéristiques qui identifient un espace comme troisième lieu, on peut envisager toutes les interprétations et adaptations possibles. Ainsi la bibliothèque peut trouver sa place comme lieu de rencontre de la vie publique locale, au même titre qu'ont pu l'être les églises, les marchés ou encore les cafés.

Le concept s'adapte alors à la bibliothèque et l'on parle de bibliothèque troisième lieu. Les bibliothèques sont déjà des lieux à part puisqu'ouvertes à tous les publics, sans distinction et sans obligation financière (sauf parfois pour pouvoir emprunter des documents). Elles partagent alors des qualités proches de ce concept, définies en tant que « pierres angulaires de la société, de la collectivité qui est en train de se parfaire »⁴³. La bibliothèque prend alors une place centrale dans la ville, comme à l'OBA où ses baies vitrées offrent une vue unique sur Amsterdam. Le public n'y est plus consommateur et emprunteur, mais acteur et participatif. C'est l'utilisateur qui va prendre possession de la bibliothèque et utiliser l'espace comme il l'entend, c'est l'utilisateur qui va prendre part à la sélection des coups de cœur nouveautés, c'est l'utilisateur qui pourra faire part de ses connaissances et de son art au sein de la bibliothèque. Ce lieu vivant, ouvert à la culture, aux cultures de tous et au monde favorise les échanges et donc la considération de l'autre et la démocratie. Portée par ses valeurs, c'est résolument un rôle social que revêt la bibliothèque. Les pays anglo-saxons et scandinaves le déclinent à l'infini avec des propositions différentes pour un but identique : conquérir les publics et favoriser la mixité sociale et culturelle.

II-2 D'autres espaces pour d'autres missions

Les bibliothèques se tournent résolument plus vers leurs usagers et répondent à une demande. En effet une enquête réalisée à *Falmouth* dans le sud de l'Angleterre est un exemple de la volonté des usagers de disposer d'un espace pour se retrouver entre eux, discuter mais aussi travailler et apprendre⁴⁴. Le lieu bibliothèque s'adapte alors pour pouvoir remplir ce nouveau rôle et répondre ainsi aux attentes des usagers.

⁴³MEYRICK Kate citée par SERVET, M., 2009. *Ibid.*

La fonction sociale de la bibliothèque est immatérielle mais elle se traduit par des actions concrètes et des espaces physiques en adéquation avec ses actions. L'image la plus frappante est l'introduction des cafés dans le lieu bibliothèque. Comme le montrent les caractéristiques du troisième lieu, c'est le café qui pourrait remplir pleinement cette fonction de démocratisation et neutralité. On observe de plus que de grandes chaînes de café comme *Starbucks* proposent dorénavant des espaces plus grands pour s'installer, se connecter avec le Wi-Fi (*Wireless Fidelity*) et parfois même consulter des livres⁴⁵. Certaines bibliothèques ont choisi des aménagements qui, dans une certaine mesure, empruntent à cette approche. De vrais espaces cafétéria sont donc proposés dans les bibliothèques : l'OBA offre un café restaurant panoramique au dernier étage, le *Coffee Star* de la DOK à Delft (DOK : *DiscOtake, Openbare Bibliotheek en het Kunstcentrum* c'est à dire discothèque, bibliothèque et centre d'art) offre un espace café avec des produits de qualité et majoritairement issus de l'agriculture biologique, les *Idea Store* en Grande-Bretagne, possèdent eux aussi des espaces cafétéria, mais la consommation de boisson n'est pas restreinte à cet espace. Il est donc possible d'emporter sa boisson dans l'ensemble de la bibliothèque. Le lieu se personnalise et chacun peut presque faire comme chez soi. Il représente aussi toutes les cultures sans question de légitimité et symbolise *l'infotainment*, contraction d'*information* et *entertainment*, c'est-à-dire l'information-divertissement. La culture est considérée dans son rapport ludique et plaisant. On trouve alors dans les bibliothèques des jeux vidéo, considérés encore souvent comme non légitimes. L'utilisateur peut trouver en bibliothèque tous les biens culturels, il est considéré comme « omnivore »⁴⁶. Il a aussi à sa disposition des services inédits : des cours de danse, de sport, de travaux manuels. Pour cela des espaces spécifiques ont dû être pensés, mais ils restent accessibles du cœur de la bibliothèque. Plus éloignés du divertissement, une crèche, des cours de soutien scolaire, des séances de *speed-dating* sont d'autres services offerts qui obligent à s'interroger sur les usages

⁴⁴ GRAHAM, G., 2012. « *Survey: Falmouth library users want more space, technology* » in *The Forecaster*. [Consulté le 17 mai 2012]. Disponible en ligne : <http://www.theforecaster.net/news/print/2012/02/21/survey-falmouth-library-users-want-more-space-tech/114948>

⁴⁵Les premières lignes de promotion du salon de café sont convaincantes. A lire à l'adresse suivante : <http://www.starbucks.fr/coffeehouse/store-design> [Consulté le 17 mai 2012]

⁴⁶Terme inspiré de la métaphore zoologique de Bernard Lahire sur la culture des individus omnivores et univores In LAHIRE, B., 2006. *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : La découverte. 784p.

possibles de la bibliothèque et les représentations spatiales qu'ils induisent. En effet « la bibliothèque permet d'assouvir en un même lieu des besoins de lecture, de formation, de divertissement ou de culture qui répondent à des parts différentes de sa personnalité »⁴⁷. Il faut dès lors considérer les usages pour que chaque service trouve sa place dans l'espace. Enfin, la bibliothèque est aussi l'espace du collaboratif. De nombreuses initiatives citoyennes font naître des espaces de travail collaboratif, des lieux de partage de connaissance qui s'appellent *livings labs*, espaces de *coworking*, *fab labs*⁴⁸ mais prennent place dans des bureaux, cybercafés... et non dans les bibliothèques. Or, pouvoir travailler en bibliothèque est une acceptation logique, qu'il faudrait développer. Le lieu demande encore à être adapté à cet usage de travail collaboratif. Enfin pour favoriser l'interaction entre les usagers, la bibliothèque peut aussi se positionner comme moteur de création de contenu. Hormis les outils du web 2.0 dont il ne sera pas question dans ce travail, bien qu'étant importants pour créer du lien avec les publics, on rencontre des initiatives qui ne sont ni numériques ni virtuelles. Le *storyboard of your life* de la DOK met à disposition des usagers un mur où ceux-ci peuvent partager ce qu'ils veulent. À L'OBA, l'*Open Podium* permet à chacun de se produire sur scène alors que les tables *Do It Yourself* laissent la possibilité aux usagers d'échanger leurs coups de cœur. Ces initiatives sont autant d'exemples de l'expression spatiale laissée aux usagers pour investir le lieu, remplissant ainsi la mission sociale dont s'est investie la bibliothèque. Les bibliothèques anglo-saxonnes et scandinaves sont donc porteuses d'innovations qui requestionnent la place et l'importance de l'usage mais aussi la configuration de l'espace qui en découle tout en proposant des collections et des services attractifs. En effet, bien que les collections de ces établissements aient été peu évoquées ici, elles ne sont pas pour autant laissées pour compte, y compris dans les *Idea Stores* qui peuvent être qualifiés « d'objet culturel non identifié »⁴⁹. Depuis l'ouverture du premier *Idea Store* à *White Chapel*, la fréquentation aurait été multipliée par trois et les prêts seraient en augmentation de 35 %. Services, loisirs, usagers et collections cohabitent.

⁴⁷POULAIN, M. citée dans SERVET, M., 2009. *Op. cit.* p.45

⁴⁸AUDETTE-CHAPDELAINE, V., 2011. « Espaces physiques et pratiques émergentes ». *BBF*, t.56, n° 6. [Consulté le 16 janvier 2012]. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0034-003>

⁴⁹Expression utilisée par Mathilde Servet dans son mémoire *Les bibliothèques troisième lieu* et qui représente assez bien la situation.

III Concilier usagers et collections

L'idée que la nouvelle bibliothèque ne peut pas se passer d'allier ses collections à une offre de services et d'animations tend à s'imposer de plus en plus chez les professionnels. Plus encore, les espaces de liberté d'usage pour les publics deviennent des incontournables, comme nous l'avons vu dans les bibliothèques anglo-saxonnes et scandinaves. Leur influence en France est difficilement mesurable, mais il semble toutefois que de plus en plus de bibliothèques, qu'il s'agisse de nouveaux projets ou d'établissements plus anciens, pensent à aménager des espaces de détente et d'échange. Toutefois, en raison d'un contexte social et culturel différent, des projets totalement similaires, à ceux des *Idea Stores* par exemple, n'auraient pas forcément leur place en France. *A fortiori* il semble illogique de copier une bibliothèque en particulier tant les environnements dans lesquels elles s'insèrent divergent. Chaque bibliothèque est unique puisqu'elle s'adapte à la population qui la fréquente et à celle qui serait susceptible de la fréquenter. Les *Idea Stores* sont en phase avec les besoins de publics proches, en proposant un ensemble d'activités qui ponctuent le quotidien des usagers qui ne disposent pas forcément d'autres endroits où aller se divertir ou faire du sport.

En France, la conception de bâtiments multi-usages existe, mais bien souvent la bibliothèque est intégrée à un centre culturel proposant d'autres activités qui restent culturelles (salle de spectacles, auditorium, atelier théâtre, salle d'associations...) comme la bibliothèque de Bailly-Romainvilliers dans la Ferme Corsange ou la bibliothèque municipale de Lure au centre culturel François Mitterrand⁵⁰. Tout se passe comme si chaque chose avait une place attitrée. La bibliothèque est encore peut-être un espace relativement clos sur lui même. L'évolution des usages engage cependant à penser de nouveaux espaces et de nouveaux aménagements. La réflexion autour de son espace est alors importante pour pouvoir proposer à la fois les collections documentaires mais aussi les services et animations et enfin laisser une place à la sphère sociale collective.

I Faire une place à chacun

L'espace intérieur de la bibliothèque est l'espace de vie des collections mises en scène, celui des animations qui donnent de la vie aux espaces et enfin celui de la vie des usagers qui investissent le lieu. Claude Poissenot conseille qu'« étant donné le contexte, nous considérons que les bibliothèques ne peuvent plus fonder leur existence sur les collections » pour rester connecté avec le monde réel, « la bibliothèque reste un des

⁵⁰Sur cette question, consulter LAROCHE, A.S., 2010. *Histoire et enjeux de la mutualisation d'équipements culturels intégrant une bibliothèque*. Villeurbanne : ENSSIB. 98p.

rare établissements publics à vocation 'universelle' où l'on peut accéder librement à des moments de liberté »⁵¹. Ces moments de liberté seraient ceux offerts par l'expérience que la bibliothèque tente de créer autour des collections (les livres mais aussi les DVD, CD, les ressources numériques, la presse), des outils numériques (ordinateurs, tablettes...), des activités, de l'information et des espaces de convivialité (cafétéria par exemple). L'objectif est de procurer des sensations différentes pour que chacun puisse trouver celle qui lui convient le mieux. Pour laisser s'exprimer chaque expérience, chaque personne doit pouvoir trouver son espace. De la même manière, pour devenir un espace de sociabilité, la bibliothèque doit être à l'écoute de ses usagers et de leurs besoins, à l'image du concept de troisième lieu qui intègre totalement les publics dans un environnement neutre et démocratique où ces derniers peuvent échanger et s'ouvrir à des pratiques variées. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'il faut alors repenser l'espace pour désacraliser le lieu de la bibliothèque et favoriser usages et pratiques diverses.

En effet, de même que l'accueil est très important pour encourager les publics à entrer et revenir à la bibliothèque (il faut être disponible, à l'écoute et souriant), l'aménagement intérieur est aussi profondément lié à l'image que renvoie la bibliothèque.

La bibliothèque voit ses murs investis par des pratiques nouvelles et devrait proposer un univers qui correspond à ce que les usagers ont envie et besoin de trouver. Tout comme on pense la décoration intérieure de sa maison, il faudrait étudier l'implantation du mobilier de la bibliothèque pour faciliter la circulation et faire cohabiter des usages différents, imaginer les couleurs idéales pour favoriser une atmosphère plus qu'une autre, choisir des meubles pour leur côté pratique et du mobilier qui invitera à la détente et à la sociabilité. Étagère et canapé ne seraient donc pas ennemis, la bibliothèque ne peut se passer des deux. Il n'y aurait pas de tension entre les collections, les usages et les activités possibles à la bibliothèque puisque les missions qui sont dévolues à cette institution concernent à la fois le culturel, le savoir, le social et la recherche de l'égalité. Des collections peuvent naître des connexions par le biais d'un aménagement qui favorise la rencontre.

II Penser l'espace : quelles conditions ?

Pour faire cohabiter collections et usagers, mais aussi favoriser les rencontres entre les deux mais aussi entre les usagers, l'aménagement ne peut donc pas être pensé au hasard.

⁵¹POISSENOT, C., 2009. *La nouvelle bibliothèque : contributions pour la bibliothèque de demain*. Voiron : Territorial. 86p

Pour pouvoir valider ou non notre hypothèse principale et tirer des conclusions sur les éléments indispensables à la conception de l'espace et se rendre compte de la réalité de la cohabitation ou non des étagères et des canapés, il a semblé évident d'étudier des aménagements de bibliothèques. Comment la bibliothèque est-elle aménagée et sous quelles conditions ? Dans le cadre de cette étude, il était indispensable d'analyser des éléments comparables. En effet, puisque chaque bibliothèque est différente de par son environnement, de la même manière chaque bibliothèque est différente de par la surface qui lui est donnée d'investir. Un projet de taille importante laisse plus de possibilités pour proposer des espaces très différents. Une surface supérieure à 800m², parfois sur plusieurs niveaux, fragmente l'espace et crée des zones repérables et définissables. Les conditions d'aménagement sont en effet différentes entre une bibliothèque en *one-room*, c'est à dire sur un seul et même niveau et une autre pourvue d'un ou plusieurs étages. Le champ d'investigation s'est porté sur des bibliothèques d'une surface comprise entre 300 et 500m² en *one-room*. Cette surface a été retenue parce que c'est une surface moyenne assez courante, notamment pour des établissements d'annexe, des bibliothèques de quartier ou des bibliothèques de villes de petite (voir très petite) taille (en deçà de 20 000 habitants)⁵². Un espace en *one-room* oblige à penser les espaces d'une manière différente, puisque plusieurs usages doivent exister dans une même pièce. En ce qui concerne les usages et pour observer la réelle évolution de la prise en compte des publics dans l'espace de la bibliothèque, il était nécessaire que les projets étudiés soient relativement récents. On entend par là des projets postérieurs à 2009, date à laquelle le mémoire de Mathilde Servet a participé à la diffusion du concept de troisième lieu et des modèles des *Idea Stores* et bibliothèques scandinaves. Selon les contacts possibles pour cette enquête, ces critères ont été un peu flexibles (la surface a considérer augmentée jusqu'à 600m² et la date butoir de création de projet jusqu'à 2007 / 2008 selon les indicateurs choisis : l'année d'ouverture de la bibliothèque ou celle de naissance du projet, en sachant qu'un projet évolue jusqu'au rendu final). Mais le principe du *one-room* a été conservé. Ensuite, en considérant que la bibliothèque

⁵²Cette question de la taille d'une ville fait débat. Nous avons retenu les données qui nous semblaient être les plus adéquates. En revanche, pour une bibliothèque de quartier, il est clair que la taille de la population totale de la ville, ni même du quartier ne sont prises en compte de la même façon que pour une commune rurale. De fait ces bibliothèques là constituent bien des annexes d'une bibliothèque centrale plus importante. Pour en savoir plus, consulter le tableau de synthèse p.19 de Frédéric Santamaria à l'adresse suivante : <http://hal.inria.fr/docs/00/17/40/18/PDF/Villemoyenne.pdf> [Consulté le 16 juillet 2012]

appartient aux publics et aux usages qu'ils en font, il semblait judicieux de mener une enquête auprès d'eux pour savoir ce qu'ils attendent de la bibliothèque, pourquoi ils n'y vont pas, ce qui pourrait les faire venir, quelles seraient leurs pratiques de lecture, leur occupation de l'espace, l'usage qu'ils auraient du mobilier et leurs besoins pour cet équipement. Pour des raisons administratives, cette enquête n'a pu être réalisée, ce qui enlève une part non négligeable de l'approche de ce travail. Cet aspect a donc été abordé autrement. Des professionnels des bibliothèques ayant eu en charge l'aménagement de bibliothèques, répondant aux critères évoqués ci-dessus, ont ainsi été interrogés. L'objectif était non seulement de connaître les conditions techniques et pratiques du projet mais aussi les variables qu'ils ont pris en compte pour le réaliser, surtout en ce qui concerne les besoins et usages des publics. Les points de vue des architectes et fournisseurs de mobilier sont également importants à prendre en compte. Ils sont les partenaires privilégiés et participent à l'aménagement. Ils aident à optimiser l'espace et l'intérieur du bâtiment. En effet, au-delà de leurs conseils en matière de décoration pour le choix des couleurs et des matières, ils sont force de proposition. Le dialogue entre ces professionnels et les bibliothécaires est important pour qu'ils déterminent ensemble un projet et puissent ensuite en discuter avec les tutelles. L'échange permet de comprendre le projet et d'étayer les propositions face aux élus qui financent la bibliothèque. Leurs compétences alliées à celles des bibliothécaires doivent permettre de concevoir un lieu unique et hors du commun, où les espaces sont repérables par les publics et correspondent à leurs attentes. Architectes, fournisseurs et bibliothécaires doivent travailler ensemble pour que le projet d'aménagement aboutisse à un espace optimal, répondant aux besoins pratiques des professionnels et facilitant les divers usages des publics. Pour ce faire, nous avons pu transmettre des questionnaires d'enquêtes ou rencontrer des représentants de ces professions pour disposer d'avis différents (retrouvez en annexes A, B et C les trois questionnaires qui ont été envoyés aux différents professionnels). Ainsi, Laurence Descubes et Virgine Fouchard de la bibliothèque de quartier Bellevue à Saint-Herblain, Anne-Sophie Mora de la bibliothèque de Seilhac, François Ranck de la bibliothèque Louise Michel dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, Christine Soulas pour la bibliothèque de quartier Armagnac-Belcier à Bordeaux et Johanna Vogel de la bibliothèque de quartier Saint-Eloi à Poitiers. Pour les architectes, nous avons échangé avec François Guibert de l'agence éponyme à Bordeaux, Marie Helene Royer de l'agence, Royer-Leconte-Cadio à Saint-Brieuc et Julien Woycinkiewicz de l'agence Brochet-Lajus-Pueyo de Bordeaux. Enfin en ce qui

concerne les fournisseurs, nous avons eu des contacts avec Vincent Gaudillat, directeur de BRM, Anne-Marie Poumeyrol de l'agence Arcadie à Bordeaux et Stéphane Viault, commercial à DPC (Denis Papin Collectivités). (retrouvez l'ensemble des contacts et leurs détails dans l'annexe D).

Néanmoins, créer un espace de bibliothèque ne peut s'affranchir de conditions politiques et financières. En effet, le renouvellement des usages de la bibliothèque où les professionnels ont des relations plus directes avec les publics peut porter les tutelles à être plus attentives à ce qui se passe dans la bibliothèque. De même, si l'on crée de nouveaux espaces avec du mobilier plus *design*, moins traditionnel, des espaces de détente confortables avec des canapés, les coûts à prendre en compte sont plus élevés. En effet, un projet de nouvelle bibliothèque ne peut ignorer les nouveaux usages des publics. Cela entraîne alors des coûts supplémentaires pour proposer un aménagement différent, moderne avec parfois du mobilier de création relativement cher. Cette contrainte financière peut obliger à revoir les objectifs idéaux pensés au préalable du projet. De plus, on peut se demander si les tutelles sont prêtes à suivre et financer un projet qui peut être éloigné de leur représentation de ce qu'est une bibliothèque. Les points de vue divergent parfois et le dialogue doit y remédier. Enfin, la budgétisation de matériels par les tutelles est parfois calculée sans tenir compte de l'ensemble des besoins et usages offerts par la bibliothèque. Comme le suivi du projet en amont et sur le chantier n'est pas toujours possible pour les équipes de la bibliothèque, pourtant premières utilisatrices et actrices du lieu, l'aménagement de la bibliothèque ne répond pas seulement à ce qu'en attendent les agents.

L'aménagement d'une bibliothèque ne se limite donc pas à un moment de grâce où il est possible de faire un choix de mobilier, de couleurs et de délimitation d'espaces. Beaucoup d'autres éléments sont à prendre en compte pour mener ce type de projet à bien.

Deuxième partie

Le lieu bibliothèque, un espace à inventer

Nous avons vu que le lieu bibliothèque a une histoire qui ne cesse d'évoluer. Son espace est consacré à des activités diverses qui obligent constamment à le remettre en question. En effet, comme le souligne Claude Poissenot dans un article du *BBF* « Si la bibliothèque est bien un lieu du livre et de la lecture, c'est aussi un lieu public, un équipement culturel, un service public, etc. »⁵³. En tant que service public, la bibliothèque doit donc s'adapter aux besoins de ses publics. Et parce que « trop de livres tuent le lecteur »⁵⁴, il semble indispensable de ne pas proposer un espace saturé par les documents et de bien penser aux usages possibles dans l'espace.

Pour vérifier cette hypothèse principale selon laquelle, la prise en compte des usagers et de leurs besoins potentiels pour concevoir l'espace va diversifier leurs pratiques et améliorer leurs satisfactions, nous nous appuyerons sur les réponses des personnels de bibliothèques qui ont accepté de participer à notre enquête. Ensuite, pour s'assurer de l'importance de choisir couleurs et mobiliers en adéquation avec le projet de façon à donner une nouvelle image de la bibliothèque et attirer les publics, nous confronterons les points de vue des bibliothécaires mais aussi d'architectes et fournisseurs de mobilier. Au fil de l'analyse des résultats des enquêtes mais aussi de l'expérience vécue durant une période de stage⁵⁵, nous avons pu constater que d'autres éléments conditionnaient la réussite d'un aménagement de bibliothèque. Nous découvrirons alors dans cette seconde partie ce qui entoure la phase de conception d'un aménagement de bibliothèque, depuis le projet initial et ses considérations idéales jusqu'aux aspects les plus pratiques.

I L'aménagement d'une bibliothèque : d'un projet idéal...

La bibliothèque municipale est un espace où travaillent des bibliothécaires, pour la venue de publics différents, sous l'approbation d'une tutelle (mairie ou communauté de communes). Son aménagement remplit des objectifs divers dans le cadre d'un projet plus global. Pour penser l'aménagement de l'espace, il semble indispensable de connaître les forces en présence et d'identifier la coloration que l'on souhaite donner à l'espace. Nous étudierons alors dans un premier temps les acteurs qui participent à la

⁵³POISSENOT, C., 2001. « Penser le public des bibliothèques sans la lecture ? ». *BBF*, t.46, n°5. [Consulté le 15 février 2012]. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-05-0004-001>

⁵⁴CALENGE, B. *Op.cit.* p.257

⁵⁵La mission principale consistait à penser l'aménagement d'une bibliothèque de quartier qui va déménager dans un ensemble municipal ré-agencé mais non prévu au départ pour être une bibliothèque.

réflexion autour des espaces puis dans un second temps, nous nous pencherons sur l'identité donnée à l'espace.

I-1 Un espace construit pour qui et par qui ?

Aménager une bibliothèque, concevoir son espace nécessite de faire appel à différents secteurs professionnels, mais aussi à ses futurs usagers, comme l'a rappelé Nicolas Georges, directeur du Service du livre et de la lecture, dans son introduction au séminaire de Thionville traitant de *L'architecture des nouvelles bibliothèques : autres lieux, autres temps... autres usages...*, nous sommes « tous concernés : sociologues, élus, bibliothécaires, architectes, mais aussi utilisateurs »⁵⁶. Nous avons donc étudié quelle était la place réelle consacrée à l'avis des publics. De même, nous avons évalué l'importance de la prise en compte de leurs besoins selon le point de vue des professionnels de la lecture puis de ceux de la conception de l'espace physique et mobilier. Enfin, nous aborderons la place des tutelles dans ces projets.⁵⁷

I-1-1 Un lieu public pensé par des bibliothécaires...

Aménager une bibliothèque, c'est penser à ceux qui vont l'utiliser. Étudier l'environnement local de la bibliothèque pour connaître les publics est un passage incontournable. En effet, les bibliothèques interrogées (retrouvez en annexe E les réponses des bibliothécaires), en particulier celles qui ont fait l'objet d'une construction initiale, se sont appuyées sur des enquêtes d'urbanisme pour recueillir des données socio-démographiques, comme celles de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), sur le quartier ou la ville et ses alentours. Ces enquêtes sont le plus souvent le point de départ de la conception d'un projet mais elles orientent plus les services à apporter et les collections à proposer que la disposition de l'espace. En effet, les enquêtes socio-démographiques permettent d'avoir une idée des besoins potentiels des futurs usagers selon leurs profils. Ainsi on pourra par exemple proposer de l'aide

⁵⁶ GEORGES, N. 2011. *L'architecture des nouvelles bibliothèques : autres lieux, autres temps... autres usages : Discours introductifs*. Thionville : Médial. Disponible en ligne : http://www.youtube.com/watch?v=-oTBVUHsUk&list=PLBBFEE72CA0B729BD&index=5&feature=plpp_video [Consulté le 25 janvier 2012]

⁵⁷À ce propos, il a été choisi de ne pas interroger des entités politiques sur la question d'aménagement de bibliothèques. D'une part parce qu'il n'est pas aisé d'être mis en contact avec la personne la plus à même de répondre, d'autre part parce que l'on suppose aisément quel peut être l'objectif politique de l'aménagement d'une bibliothèque, enfin, parce que dans l'esprit de notre travail, il semblait au départ évident que les instances politiques n'avaient pas à intervenir dans la conception même de l'intérieur d'un lieu public qui a pour ambition d'être neutre et démocratique pour accueillir tous les citoyens.

aux devoirs dans une zone d'éducation prioritaire, des collections en gros caractères plus importantes dans le cadre d'un partenariat avec une maison de retraite, etc. : autant de données statistiques qui aident à concevoir les missions de la bibliothèque de façon adaptée à son environnement. Ces données sont en effet attendues par les architectes pour concevoir le projet et « cibler au mieux l'organisation des espaces en fonction des publics actuels et futurs » (Julien Woycinkiewicz, architecte à l'agence BLP) (retrouvez en annexe F les réponses des architectes) mais aussi par les fournisseurs de mobilier. Ils attendent un programme culturel adapté répondant aux questions d'aménagement du territoire et permettant de connaître les populations pour ensuite adapter le mobilier et son installation.

Parmi les bibliothèques interrogées, seules deux ont effectué une enquête auprès des usagers. La bibliothèque Louise Michel à Paris a indiqué avoir utilisé son comptoir de prêt pour rencontrer une partie du public pendant la préfiguration du nouvel établissement. Ce comptoir lui a permis d'échanger avec les usagers et de connaître leurs envies quant à la future bibliothèque. La bibliothèque Bellevue à Saint-Herblain a réalisé du porte-à-porte au domicile des habitants en proposant du prêt à domicile pour les non inscrits⁵⁸ mais aussi dans l'objectif de connaître les usages réels de la bibliothèque existante avant la construction du nouveau bâtiment. Ces rencontres ont permis d'évaluer la fréquentation de la bibliothèque de quartier existante et de faire connaître le nouvel établissement situé dans la Maison des Arts. Ces questions n'avaient rien d'officiel, puisque non écrites, mais elles ont permis de se faire une idée sur les usages réels de la bibliothèque et donc éventuellement d'adapter l'offre de services et par conséquent l'espace qui l'accueillera dans l'établissement à construire. Étant donné que Louise Michel et Bellevue sont des bibliothèques de quartier, la proximité avec les habitants et l'enjeu de les satisfaire sont très importants pour les agents qui les animent. En effet, ils souhaitent faire partie des habitudes des populations et les inciter à fréquenter la bibliothèque. Au regard des autres réponses données par les bibliothécaires répondants, des enquêtes de satisfaction ont pu être proposées après l'ouverture, principalement pour adapter les services et les horaires d'ouverture selon les besoins des usagers. Mais aucune enquête n'a apparemment été menée pour connaître précisément les usages faits à la maison des documents empruntés à la bibliothèque, ce qui aurait pu

⁵⁸Pour consulter le détail de cette démarche, lire le compte-rendu à l'adresse suivante : http://www.la-bibliotheque.com/pdf/bilanrencontreavecleshabitantsaleurdomicile_2009_2010.pdf [Consulté le 26 juin 2012]

permettre de retranscrire dans l'espace de la bibliothèque les positions de lecture et les usages domestiques des documents. Les usagers n'ont-ils pas non plus été consultés pour connaître leurs besoins réels relatifs à l'aménagement de l'espace de la bibliothèque. Enfin, deux raisons non négligeables expliquent qu'aucune enquête de ce type n'ait été réalisée pour connaître les attentes des habitants envers une nouvelle bibliothèque. Tout d'abord, les tutelles politiques peuvent craindre la déception des habitants si la bibliothèque n'est pas « à la hauteur » de ce qu'ils auraient voulu voir réaliser. Ensuite, bibliothécaires et tutelles supposent que les gens ont une vision caricaturale de la bibliothèque et craignent l'influence d'une représentation traditionnelle encore ancrée au travail silencieux, ou au contraire inspirée du modèle anglo-saxon avec des horaires très étendus et Internet en libre accès. De fait, comme Johanna Vogel nous le confie : « il est rare que les publics aient des attentes très définies en terme de services ou des attentes qui sortent de ce que nous voudrions leur apporter de toute façon ». Dans cette incertitude, les publics ne sont que très peu consultés sur l'agencement même de la bibliothèque.

Malgré tout, la préconisation de Marie Françoise Bisbrouck sur la « vigilance [à avoir] quant aux évolutions de la vie des citoyens, aux besoins et souhaits des usagers et aussi de ceux qui ne le sont pas encore »⁵⁹ semble prise en compte de manière générale par le besoin de renouvellement d'image que souhaite donner la bibliothèque. Cela se traduit le plus souvent par l'adaptation des services proposés selon les suppositions faites par les professionnels et par la création d'un espace convivial avec des places assises plus nombreuses.

Cependant, on peut remarquer que, même si la bibliothèque tend à se consacrer davantage à ses publics et à leur offrir un espace convivial, agréable, ceux-ci ne sont pas pour autant toujours interrogés sur leur vision des espaces de la bibliothèque, puisque comme nous l'avons vu dans nos enquêtes, la consultation des publics ne concerne pas ce sujet précis. Pourtant lors de son intervention au séminaire de Thionville sur *L'architecture des nouvelles bibliothèques : autres lieux, autres temps, autres usages...*, Claude Poissenot a indiqué qu'il était primordial de « partir [des usagers] y compris pour les lieux, espaces. Interroger l'architecture du point de vue de l'utilisateur »⁶⁰.

⁵⁹BISBROUCK, M.F. (dir.), 2010. « L'indispensable participation du bibliothécaire praticien » *In Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Cercle de la librairie. 394p. p.181

⁶⁰POISSENOT, C., 2011. *L'architecture des nouvelles bibliothèques : autres lieux, autres temps... autres usages : Session 1 : la nouvelle bibliothèque*. Thionville : Médial. Disponible en

Considérer des usages pour définir des espaces est donc important pour concevoir une bibliothèque adaptée à ce que peuvent en attendre ceux qui la fréquentent ou la fréquenteront. En effet, faute d'informations prises auprès des usagers, le professionnel doit se mettre en situation de novice, d'utilisateur et non pas de bibliothécaire pour penser le lieu qu'il va offrir aux usagers. Pour cela, il est nécessaire de penser à chacun des usagers potentiels pour « faciliter le rendez-vous avec soi de chacun »⁶¹. La bibliothèque est donc l'espace public des individualités de chacun. Penser à chaque usager semble indispensable mais reste difficile à concrétiser de par l'aspect public et collectif que revêt le lieu bibliothèque. En effet, l'aménagement doit offrir « *a portable sphere of individuality, intimacy and domesticity which travels comfortably in what was formerly called collective public space* »⁶². La bibliothèque est alors là pour offrir une intimité⁶³. Pour ce faire, des recoins individuels peuvent être aménagés pour se cacher, lire tranquillement, rêvasser, somnoler, se confier à un ami... Des assises confortables qui isolent du reste de la bibliothèque peuvent être proposées : un usager doit pouvoir s'isoler du reste des publics pour disposer d'un temps calme dont il ne disposerait pas à son travail ou à son domicile. Dans les projets consultés, le souci prioritaire demeure le fait que la bibliothèque puisse offrir à chacun ce dont il a besoin, tout en faisant coexister des espaces de convivialité et d'échanges. Mais s'adapter à chaque usager signifie t-il s'adapter à chaque individu *lambda* ou bien à chaque catégorie d'usager définie (enfant, adolescent, personne âgée, personne en recherche d'emploi...) ? Dans les faits, il semble impossible de pouvoir s'inquiéter de chaque personne individuellement, c'est donc probablement en termes de catégories de public que l'on pense, en leur associant des envies et des usages possibles à transcrire dans l'espace. Cela n'empêche pas de s'occuper individuellement d'un usager lorsqu'il a besoin d'un renseignement ou

ligne : http://www.youtube.com/watch?v=PplFAYVutKg&list=PLBBFEE72CA0B729BD&index=4&feature=plpp_video

[Consulté le 25 janvier 2012]

⁶¹POISSENOT, C., 2009. *La nouvelle bibliothèque : contributions pour la bibliothèque de demain*. Voiron : Territorial. 86p. Citation page 58.

⁶² LEITAO, C. 2011. « *Libraries: Information and Knowledge Spaces I* ». *The HuffingtonPost*. Disponible en ligne : http://www.huffingtonpost.com/carla-leitao/library-information-knowledge_b_880122.html#s294817&title=Geisel_Library_by [Consulté le 10 novembre 2011]

Soit : « Une sphère portable d'individualité, d'intimité et de vie quotidienne qui fait voyager confortablement dans ce qui a été autrefois appelé l'espace public collectif »

⁶³Sur cette notion d'intimité, consulter JACQUES, J.-F., 2009. « Intimité ». *Bibliothèque(s)*, n°47-48. p.8-12.

d'une recherche. En revanche, l'espace offre de la place au collectif et à l'individuel, mais un individuel pensé plus ou moins globalement.

Outre la prise en compte des besoins de chacun et l'objectif de favoriser l'interaction entre tous, l'enjeu est aussi de faire cohabiter des publics différents. La bibliothèque est un des rares lieux où personnes âgées, adolescents, bébés, enfants, jeunes adultes... sont rassemblés. La bibliothèque a aussi pour vocation de faciliter l'intégration des publics et ce quelles que soient les origines sociales et culturelles ou l'âge et la catégorie socio-professionnelle (CSP) des publics. Pour ce faire, l'aménagement de l'espace doit permettre à chaque usager de s'asseoir le plus facilement possible selon son âge, mais aussi prévoir un endroit où les discussions seront facilitées voire encouragées en créant des espaces d'échanges et de communication. On peut envisager que boire son café est un acte qui crée une ambiance sympathique et que les informations sur l'environnement local sont un point de départ commun à tous pour entamer une conversation. Nous verrons dans la suite de ce mémoire, comment inciter des usages par l'aménagement de l'espace.

La bibliothèque doit donc proposer un espace en fonction des différents usages possibles, et le plus souvent présumés. En effet, il apparaît qu'en ce qui concerne l'aménagement de l'espace, le public n'est que très peu consulté pour connaître ses envies ou besoins qui pourraient être ensuite transcrits spatialement. Ce sont plutôt les bibliothécaires qui pensent les usages potentiels des publics et décrivent spatialement ce qui serait le plus adapté pour les laisser s'exprimer. Mais les bibliothécaires, quand ils sont associés au projet, ne travaillent pas seuls. Pour penser pleinement l'espace, coopérer avec des professionnels comme les architectes et fournisseurs de mobilier est indispensable.

I-1-2 ...conçu aussi par des architectes, des fournisseurs...

Les bibliothécaires émettent donc des hypothèses sur les usages possibles qu'il faudra laisser s'exprimer dans la bibliothèque. Pour agencer au mieux l'espace afin que chaque usage ait sa place, travailler avec des professionnels du bâtiment et *design* est important. Il peut arriver que l'architecte qui conçoit le bâtiment extérieur (pour une construction ou une réhabilitation) ne soit pas associé à la conception intérieure pour des raisons budgétaires. Cela est dommageable car, même si les fournisseurs de mobilier font des propositions d'implantation pertinentes, l'architecte a une vision d'ensemble de sa réalisation. Julien Woycinkiewicz, architecte, a avoué qu'il était parfois frustrant de ne

pas participer à l'aménagement intérieur de l'espace et que « la frustration est d'autant plus grande quand nous devons partager cette mission avec un AMO (aide au maître d'ouvrage) qui a une vision différente de l'espace que nous proposons ». L'architecte peut être un collaborateur précieux qui souhaite s'investir au maximum dans le projet confié. De plus, les points de vue des architectes et des fournisseurs sont complémentaires. En effet, au vu des réponses données, on observe que le fournisseur de mobilier est plus concerné par les aspects pratiques et techniques puisque les priorités énoncées concernent les normes de circulation, l'agencement et la jonction entre les espaces selon les publics, le *design*, les capacités de stockage, le nombre de places assises, de postes informatiques et l'accès rapide aux attentes du lecteur (retrouvez en annexe G les réponses des fournisseurs). A l'inverse, les architectes sont plus tournés vers l'ambiance et l'atmosphère générales de la bibliothèque. En effet, ils privilégient le traitement des volumes, la gestion de la lumière, le confort, le dynamisme et la fluidité des espaces. Les différentes approches sont donc complémentaires pour concevoir au mieux un espace. Lier usage, fonctionnalité et ambiance pour optimiser le lieu semble être judicieux. Quel est donc le rapport entre ces différents professionnels ? De l'avis général des architectes et fournisseurs interrogés, l'échange avec le bibliothécaire est important, puisqu'il connaît les objectifs précis qu'il souhaite donner au projet, ayant évalué les futurs besoins possibles dans le bâtiment. Pour que l'espace ressemble au projet envisagé il est nécessaire de consulter le bibliothécaire. Julien Woycinkiewicz, architecte, indique même :

« Il est indispensable que [les bibliothécaires] soient intégrés à la conception du cahier des charges du projet. Cette vision est indispensable pour guider l'architecte lors de la conception du projet spatial. La vision du bibliothécaire peut influencer l'organisation spatiale mais peut parfois également faire germer des idées d'ordre plus esthétique. ».

Pour Anne-Marie Poumeyrol, fournisseur de mobilier, qui a réalisé une cinquantaine d'implantations de mobilier en bibliothèques, la compréhension et l'écoute des besoins exprimés par les bibliothécaires sur un mode convivial, sont importantes pour trouver des solutions et des idées. Elle affirme même qu'elle ne travaille pas sur des projets où il n'y a pas eu de contact puisque la réflexion doit exister entre le fournisseur et les bibliothécaires. Il apparaît clairement que c'est dans l'échange entre les différents corps de métier que l'on peut concevoir un bâtiment qui réponde au maximum au projet

envisagé. L'architecte Carla Leitao, dans son article, avait aussi souligné cette compréhension nécessaire qui doit avoir lieu entre les architectes et les fournisseurs :

*«it is important, specifically for architects and designers, to understand the formulation of library spaces as an interface: a place where different media -- and their implied gestures of interaction -- cohabitate and are juxtaposed, compared, remembered, reconstituted and, finally, become part of future constructions of knowledge and actions. »*⁶⁴.

Néanmoins, il arrive que les bibliothécaires ne soient pas consultés ou associés au projet. On ne peut pas citer d'exemple précis dans le cadre de ce travail, mais des échanges dans des groupes de bibliothécaires sur les réseaux sociaux⁶⁵ révèlent qu'il est fréquent que les tutelles ne fassent pas participer les bibliothécaires aux projets de déménagement, construction, réhabilitation de bâtiment etc. Même s'ils sont les utilisateurs privilégiés du lieu, les bibliothécaires ont encore parfois une légitimité à revendiquer dans les processus de décision concernant l'aménagement de l'espace. D'autant plus que les architectes et fournisseurs ne réalisent pas d'enquête concernant la population desservie et ne peuvent alors pas présupposer finement les besoins potentiels des futurs usagers. Ils se basent uniquement sur le cahier des charges qui leur est livré et le programme fonctionnel culturel qui décrit le projet dans son contexte, ses ambitions, tant pour l'aménagement du territoire que pour les publics à desservir et les usages qui sont présupposés.

En ce qui concerne le projet même d'aménagement intérieur d'une bibliothèque, les architectes interrogés ont déclaré que concevoir un intérieur de bibliothèque n'était en rien différent de la conception d'un autre bâtiment, la fonction donnée déterminant le projet. François Guibert, l'un d'entre eux, précise quant à lui qu'une bibliothèque est un projet qui a ses spécificités, comme les autres projets, mais il ajoute qu'il porte :

« un intérêt pour les médiathèques parce qu'elles expriment des besoins humains et sociaux. La bibliothèque est une œuvre qui doit bien accueillir les gens et remplir son

⁶⁴ LEITAO, C. 2011. *Op. cit.*

Soit : « C'est important, spécifiquement pour des architectes et des *designers*, de comprendre la formulation des espaces de bibliothèque comme une interface : un endroit où des médias différents - et les gestes d'interaction qu'ils impliquent – cohabitent et sont juxtaposés, comparés, rappelés, reconstitués et, finalement, deviennent partie intégrante des futures constructions de connaissance et d'actions »

⁶⁵Notamment les groupes *Tu sais que tu es bibliothécaire quand...* ou *Brèves de bibliothécaires* sur Facebook. Retrouvez l'un de ses échanges en annexe H.

rôle social et humaniste. L'aménagement intérieur, c'est un projet dans le projet. Les libertés et contraintes sont les mêmes que pour la conception d'un bâtiment, mais ce n'est pas seulement un aménagement intérieur c'est toute la qualité spatiale de l'édifice qui est en jeu. ».

Cela conforte notre avis sur l'intérêt à porter à l'aménagement intérieur de la bibliothèque. Appâter le public par un bâtiment moderne et original ne suffit pas s'il n'y a pas de cohérence avec un intérieur travaillé et accueillant. Enfin, même si concevoir l'aménagement d'une bibliothèque reste un projet qui a ses spécificités comme tous les autres projets, l'architecte Julien Woycinkiewicz tient à préciser, dans sa réponse, qu'il y a plus d'inspiration autour d'une bibliothèque parce que :

« c'est un programme qui permet beaucoup de liberté et d'intelligence dans l'aménagement des espaces et l'organisation des fonctions entre elles. Même si toutes les médiathèques ou bibliothèques sur lesquelles j'ai eu la chance de travailler comportent pour la plupart les mêmes éléments de programme elles répondent toutes à des organisations spatiales différentes et ont toutes leurs spécificités qui en font des lieux uniques et très qualitatifs. ».

On voit bien que l'aménagement d'une bibliothèque reste un fait unique même s'il répond à des besoins similaires. Les avis des fournisseurs de mobilier le confirment, puisqu'ils estiment eux aussi que proposer l'implantation de mobilier pour une bibliothèque n'est pas exactement la même chose que pour d'autres collectivités comme les écoles, bureaux de mairie, etc. : « parce qu'elle [la bibliothèque] reflète un esprit et une image différente liée à la culture »⁶⁶. La satisfaction semble d'autant plus importante lorsque l'adéquation entre l'architecture du bâtiment et l'aménagement intérieur se complète parfaitement en essayant, comme le dit Anne-Marie Poumeyrol, l'une des fournisseurs interrogés : « d'éviter le banal qui n'apporte rien à personne ». Cette dernière ajoute que « l'espace culturel est un lieu à part entière qui permet nombre d'extravagance créative et peut peut-être éveiller le désir de créer chez de jeunes talents ». L'espace de la bibliothèque peut donc être considéré comme une bulle à part où l'imagination des professionnels est au service de celle des usagers, de façon à leur faire vivre une expérience unique qu'ils ne peuvent découvrir ailleurs. Chaque bâtiment, chaque projet est différent, cela se reflète en partie dans l'ambiance que créent

⁶⁶Anne-Marie Poumeyrol, fournisseur de mobilier, agence Arcadie. L'ensemble des réponses est en annexe G.

architectes et fournisseurs selon les attentes des bibliothécaires. En effet, en tant qu'utilisateurs privilégiés du lieu, les bibliothécaires détiennent une responsabilité et une place importante pour exprimer leurs idées et tenter de les officialiser par le biais du cahier des charges. Mais tous sont dépendants de celui qui coordonne l'ensemble du projet : la tutelle.

I-1-3 ...piloté par des politiques

Comme nous l'avons vu dans la première partie, les collectivités territoriales n'ont aucune obligation de doter leurs communes d'une bibliothèque. C'est donc par choix qu'une bibliothèque peut voir le jour. En nous appuyant sur les résultats de nos enquêtes, nous pouvons affirmer que c'est bien le résultat d'une décision politique. L'ensemble des réponses des personnels de bibliothèques indique clairement qu'un projet de bibliothèque naît d'une volonté politique. Les objectifs sont divers mais s'inscrivent clairement dans le champ politique : dynamiser un quartier et enrayer le flux migratoire vers d'autres villes en créant des services publics, opérer une rénovation urbaine et implanter un service culturel dans les bâtiments, proposer un équipement culturel parfois unique dans un périmètre donné. Bien entendu, ce type de projet se positionne généralement au cours d'un mandat d'élu. C'est l'une des raisons qui peut pousser à accélérer la réalisation d'un projet avant des élections. Le poids de la tutelle est donc prégnant. Fournisseurs et architectes nous ont souligné que c'est bien le maître d'ouvrage⁶⁷ qui détient la décision finale du projet. Il reste alors « le seul décisionnaire des choix esthétiques, de la qualité des matériaux mis en œuvre, du contrôle du budget de l'opération, de son image, des choix signalétiques, mobiliers, de la foule de détails qui fait la différence au-delà des grandes lignes du projet » (Julien Woycinkiewicz, architecte).

Malgré tout, dans la majorité des cas, le maître d'ouvrage reste à l'écoute de ce que lui conseillent l'architecte et le fournisseur. Julien Woycinkiewicz insistant sur le fait que « le dialogue étant le seul moyen de se faire entendre ». L'ensemble des architectes et fournisseurs interrogés ont souligné l'importance de cet échange avec les maîtres d'ouvrage, même s'ils reconnaissent que c'est parfois plus complexe qu'avec les bibliothécaires. Stéphane Viault, de l'agence de mobilier DPC, explique que certaines

⁶⁷Le maître d'ouvrage est l'entité commanditaire du projet à savoir la tutelle, alors que le maître d'œuvre est celui qui coordonne la conduite opérationnelle des travaux comme l'architecte ou l'ingénieur en chef du chantier.

tutelles « pensent tout connaître et ne font preuve que de très peu d'ouverture d'esprit sur les propositions faites ». Il arrive en effet que des élus aient une idée très précise du projet de bibliothèque qu'ils veulent mais que celui-ci corresponde davantage à un projet personnel, entraînant parfois des difficultés de dialogue avec les bibliothécaires sur des considérations de calendrier, d'aménagement ou de mobilier. Le choix de couleurs semble être ce qui génère le plus de débats, puisqu'en proposant une couleur, un individu peut ressentir l'impression de participer au projet en lui donnant un peu de sa propre personnalité. Les couleurs étant liées à un goût très subjectif, c'est bien souvent celle que l'on préfère que l'on a envie de peindre sur les murs ou de retrouver dans les assises. Or il faut savoir dépasser cette part de subjectivité et se positionner dans le cadre d'un projet culturel à destination d'un public diversifié. Les discussions entre les professionnels sont donc primordiales pour orienter au mieux les questions d'aménagement intérieur et réaliser un espace public optimal en accord avec le projet.

Pour nuancer cet engouement politique porté vers les bibliothèques, il semble important de souligner que tous les projets ne se réalisent pas dans des conditions identiques. En effet, sur les six bibliothèques récentes que nous avons étudiées, chacune répond à des caractéristiques précises (se reporter à l'annexe D qui recense les contacts et détails sur les bibliothèques étudiées). Les professionnels doivent alors composer avec ces contextes soumis par la gestion d'un patrimoine immobilier propre à chaque ville pour travailler sur les projets et proposer des idées adaptées. Implanter une bibliothèque renvoie alors à des réalités très différentes qui ont une influence sur ce qui pourra être fait dans les locaux. Imposer le bâtiment où s'installer oblige la plupart du temps à tenir compte d'éléments contraignants, là où la construction peut laisser plus de marge de manœuvre puisque partant d'un terrain vide.

Mais cette vague d'intérêt pour les bibliothèques ne doit pas être enrayée, quelles qu'en soient les conditions. En effet, avec l'utilisation d'Internet et l'augmentation des pratiques numériques, la présence d'un lieu physique comme la bibliothèque n'est pas forcément une évidence pour les élus. Le virtuel attire de par son moindre coût apparent : moins de personnel en fonction, pas d'entretien de bâtiment. Il est donc essentiel de continuer à proposer auprès des tutelles des bibliothèques en tant que lieu physique. Pour cela, le concept de troisième lieu qui fleurit dans beaucoup d'intitulés de projets, peut servir de « vitrine » pour convaincre que la bibliothèque qui sera localisée dans la commune a pour ambition d'être une bibliothèque pensée différemment, à la

pointe de la modernité, des tendances actuelles de la profession et des besoins des publics. Bertrand Calenge, en réponse aux nombreux commentaires qu'a suscité son article qu'il a, de manière juste (nous verrons plus loin dans ce mémoire pourquoi), intitulé *La sidération du troisième lieu*⁶⁸, précise son avis sur cette notion qu'est le troisième lieu et l'importance non négligeable que revêt le lieu : « J'ai dû mal m'exprimer : le 'troisième lieu' est sans nul doute une opportunité de revivifier la question du lieu dans l'activité de la bibliothèque, il est également un argument majeur pour mobiliser les décideurs. ». L'enjeu du lieu bibliothèque et ce qu'elle propose en ses murs sont donc bien liés à des avis et décisions politiques. Les questions bibliothéconomiques qui reposent sur le concept de troisième lieu doivent encourager la conception de lieu dynamique et en lien avec les besoins des usagers. Elles ne doivent pas entraver la création de lieux. Les débats autour de ce concept de troisième lieu sont internes à la profession de bibliothécaire. La mise en avant de ce concept peut être un moyen de créer une nouvelle dynamique susceptible d'influer sur les budgets alloués au projet de bibliothèque et permettre ainsi un aménagement des espaces qui satisfasse au mieux les usagers. Ce sont les tutelles qui sont maître de la décision finale pour la réalisation d'un projet mais aussi pour le budget qui lui est alloué. Bien souvent les financements sont décidés en amont des premières tranches de travaux, de même que les demandes de subventions auprès des organismes d'État comme la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles). L'estimation budgétaire oblige alors à bien penser dès le départ l'agencement des lieux pour éviter de devoir recommencer des années après parce que le bâtiment sera devenu obsolète. Penser l'espace doit se faire de manière efficace. C'est le qualificatif qu'emploie Marie D. Martel pour désigner « l'économie sur les surfaces bien pensées, le coût du bâtiment à optimiser »⁶⁹. L'agencement de l'espace et l'aménagement intérieur doivent aussi être bien pensés pour optimiser le coût du bâtiment et diluer les budgets selon les éléments indispensables. Le poids des tutelles est important et il faut pouvoir se faire entendre et comprendre sur l'ensemble des éléments qui prédefinisent un projet d'aménagement de bibliothèque⁷⁰. Il est alors attendu de faire au mieux avec ce qui est alloué, à condition de le faire efficacement

⁶⁸ CALENGE, B., 2012. Lyon : Wordpress.com, [Consulté le 12 février 2012]. *La sidération du troisième lieu*. Disponible en ligne : <http://bccn.wordpress.com/2012/02/12/la-sideration-du-troisieme-lieu/>

⁶⁹MARTEL, M.D., 2010. Les 10 + 5 qualités d'un espace de bibliothèque : 2ème partie. In *Espace B*. Montréal : Bibliothèques publiques de Montréal, [Consulté le 11 novembre 2011] Disponible en ligne : <http://espaceb.bibliomontreal.com/2010/08/27/les-10-5-qualites-dun-bon-espace-de-bibliotheque-2ieme-partie/>

pour que l'espace soit flexible et adaptable. Enfin, pour que l'intérieur de la bibliothèque reflète son âme, l'espace doit créer une identité qui lui est propre pour qu'il soit reconnaissable et reconnu.

I-2 Une identité pour un espace

L'aménagement intérieur de la bibliothèque participe à lui donner une identité particulière qui marquera les usagers et leur fera se souvenir du lieu. Il doit alors :

« jouer de toutes les possibilités fonctionnelles qu'il recèle. Que le lieu bibliothèque soit désormais offert comme le lieu de la découverte, de l'information, de l'étude et de la formation, de la rencontre, de l'échange, du libre choix, mais aussi le lieu de la flânerie, de la détente et du loisir »⁷¹.

Tous ces éléments sont à coordonner. Pour que la bibliothèque soit attractive, l'espace intérieur doit faire émerger une identité. Celle-ci se construit en adéquation avec son environnement, dans une volonté de séduction des publics.

I-2-1 S'inscrire dans un environnement

L'inspiration émanant de l'environnement extérieur pour penser l'intérieur est relativement fréquente. Pour les bibliothèques qui coexistent avec d'autres structures culturelles au sein d'un même bâtiment, l'un des objectifs est « de faire se rencontrer des usagers aux utilisations différentes pour permettre le croisement des pratiques » comme nous le dit Laurence Descubes de la bibliothèque de Saint Herblain. La bibliothèque de quartier Bellevue à Saint-Herblain, intégrée à la Maison des arts, est un exemple de cette continuité architecturale qui réunit les différents lieux en prenant le parti d'installer des sols, plafonds et murs de matières et couleurs identiques dans l'ensemble du bâtiment de la Maison des arts. La continuité architecturale a pour but de ne pas différencier les espaces en circulant sans contrainte d'un lieu à l'autre, sans qu'il n'existe de concurrence. La complémentarité des services tend à offrir une richesse culturelle aux habitants et s'exprime par cette unité intérieure. De même, la bibliothèque La Sabline à Lussac-les-Châteaux a un intérieur, des murs et des sols, blancs identiques au reste du bâtiment qui abrite notamment le Musée de la préhistoire.

⁷⁰Pour compléter, lire l'interview de Marc Germain, dans *La gazette des communes*, disponible en ligne : <http://www.lagazettedescommunes.com/105241/bibliotheques-ouvrir-un-debat-specifique-sur-les-amenagements-interieurs/> [Consulté le 20 mars 2012].

⁷¹PERRIN, G., 2010. « Entre publics et territoires : les bibliothèques de lecture publique en prospective ». *BBF*, t.55, n°2. [Consulté le 15 février 2012]. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-02-0047-010>

L'inspiration peut aussi venir de l'extérieur du bâtiment de manière à s'inscrire dans un environnement, qu'il soit urbain ou tourné vers la nature. C'est la volonté des agents de la bibliothèque de quartier Saint-Augustin à Bordeaux. En effet, ce quartier de Bordeaux est une sorte de village construit autour de son église. La nouvelle bibliothèque sera située juste en face. Pour être en lien avec cet « esprit village », mais aussi pour refléter la végétation qui sera plantée autour du bâtiment et visible par les baies vitrées, l'objectif est d'être dans la continuité de cet environnement naturel. Des couleurs dans les tons de vert, chocolat, crème, sable, ardoise, mais aussi des matières comme l'osier, le chanvre seraient privilégiées. Un espace véranda le long des baies vitrées, rappelant cet esprit jardin, serait agrémenté de mobiliers de jardin comme des balancelles et des méridiennes. L'intégration de l'extérieur à l'intérieur sera idéalement représenté de façon à faire vivre une sensation de voyage et de repos dans la contemplation, mais aussi pour caractériser la bibliothèque par son aménagement unique. Cette approche renvoie à ce que l'architecte François Guibert indique à propos de la manière de donner une unité à la bibliothèque : « selon le lieu où l'on se trouve, l'environnement ambiant est là pour inspirer et créer la personnalité du projet : promenade à initier dans le bâtiment ». Pour mieux refléter la réalité ambiante, l'intérieur de la bibliothèque s'inspire de ce qui l'entoure. L'architecte Carla Leitao, dans son même article, a également cette opinion sur l'importance de la proximité intérieur-extérieur : « *Outside : Libraries become the possible spaces to be in the truly outside. For this reason, they tend to incorporate an exterior space within* »⁷². On remarque alors que certaines bibliothèques vont jusqu'à proposer des *patio* qui permettent de s'installer dehors tout en étant dans la bibliothèque⁷³. Ce type d'aménagement est une plus-value pour la bibliothèque puisqu'il offre aux publics la possibilité de s'imaginer ailleurs, de s'évader un peu plus dans leur imagination et cela en créant du lien vers l'extérieur depuis l'intérieur du lieu bibliothèque, tout en s'appuyant sur des documents proposés par la bibliothèque.

Ensuite, l'intérieur est lié à l'architecture extérieure du bâtiment, Vincent Gaudillat, directeur de l'agence BRM, a évoqué cette : « liaison bâtiment – architecture d'intérieur » qui est l'une des bases de l'unité du lieu bibliothèque. Il est alors possible

⁷²LEITAO, C. 2011. *Op. cit.*

Soit : « Extérieur : Les bibliothèques deviennent les espaces où il est possible d'être vraiment à l'extérieur. C'est pour cette raison qu'elles tentent d'incorporer un esprit d'espace extérieur à l'intérieur de leurs murs »

⁷³Par exemple la Médiathèque Éric Rohmer de Tulle ouverte en mars 2010, ou encore la future bibliothèque de quartier de Saint-Eloi à Poitiers qui disposera d'une terrasse.

de créer un lien entre le *design* extérieur du bâtiment et des éléments intérieurs. Par exemple, à la bibliothèque de quartier Armagnac-Belcier de Bordeaux, le volume arrondi des puits de lumières sera le fil conducteur de l'aménagement mobilier avec des formes tout en rondeur et en douceur. Il n'y a donc aucune limite à ce que les éléments extérieurs soient traduits, représentés, suggérés à l'intérieur de l'espace. Au contraire, cela crée du lien et affirme la place de la bibliothèque dans son environnement. Pour le bâtiment de la Maison des arts à Saint-Herblain, où la bibliothèque Bellevue est située :

« la palette de couleurs définie par l'architecte s'articule autour de l'or, de l'orange, du violet. Ces couleurs sont déclinées dans l'ensemble du bâtiment. Pour exemple : les matières et couleurs du plafond sont les mêmes que sur la façade et se retrouvent sur l'armature des mobiliers, les sols de l'espace jeunesse, des éléments muraux de séparation d'espaces et de présentation d'affiches Saint-Herblain ».

L'unité entre l'architecture générale du bâtiment et certains éléments de la bibliothèque se fait donc par les couleurs et permet de coordonner l'ensemble du bâtiment, y compris sur des éléments de signalétique de la ville. L'identité est alors renforcée auprès des publics qui identifient rapidement quel est l'acteur en présence.

L'inspiration extérieure pour penser l'intérieur tient une place importante dans la conception de l'espace et de sa décoration. De plus, la volonté de protéger l'environnement extérieur de manière durable implique de penser le bâtiment dehors comme dedans⁷⁴. L'espace intérieur de la bibliothèque ne peut donc se penser sans ce qui l'entoure à l'extérieur. C'est en s'appuyant sur cet environnement que la bibliothèque va pouvoir créer une identité qui lui est propre et s'adapter au mieux à la couleur du

⁷⁴Au regard de considérations purement environnementales, il est désormais recommandé de créer des bâtiments HQE (Haute Qualité Environnementale) dans le respect de l'environnement et dans un souci d'économie d'énergie. Johanna Vogel, chargée du projet de construction de la bibliothèque de quartier Saint-Eloi à Poitiers, nous a indiqué que résider dans un bâtiment HQE était l'une des idées majeures du projet : l'ensemble du bâtiment produira de l'énergie. La notion de respect de l'environnement et d'innovation durable est donc prise en considération y compris pour les projets de bibliothèque, dont les bâtiments doivent se poser en exemple puisque c'est le lieu où l'ensemble des citoyens de toute génération peut venir et être sensibilisé à ces questions de protection de l'environnement.

Marie D. Martel, cite ce nécessaire « espace durable qui apporte du bien être à l'utilisateur et qui en plus est bon pour la planète ». Voir MARTEL, M.D., 2010. *Op. cit.* [Consulté le 10 novembre 2011]. Disponible en ligne : <http://espaceb.bibliomontreal.com/2010/08/27/les-10-5-qualites-dun-bon-espace-de-bibliotheque-1ere-partie/>

quartier ou de la ville environnant, l'objectif étant bien sûr d'attirer et de séduire les publics et non-publics.

I-2-2 Une volonté de séduction

L'espace intérieur de la bibliothèque se doit d'être attractif pour encourager les publics à rester en ses murs. À l'heure du numérique et du virtuel, la bibliothèque ayant pour ambition d'attirer les publics, l'atmosphère qui s'en dégage doit être positive et séduisante. C'est ce que Marie D. Martel qualifie de « facteur 'wow' : être en mesure de captiver les utilisateurs tout en traduisant, de manière forte, l'identité de marque de l'institution »⁷⁵. D'après les réponses des bibliothécaires nous pouvons mesurer l'importance de cette volonté de séduction et sa mise en œuvre. En majorité, c'est par l'offre de mobilier que les bibliothécaires estiment donner une image positive et attractive de la bibliothèque. Par exemple, pour la bibliothèque de quartier Saint-Eloi à Poitiers : « le mobilier est essentiel : c'est lui qui permet de mettre en valeur les collections ; c'est lui qui crée l'ambiance et donc l'attractivité du lieu ». Le mobilier est donc un élément remarquable de la bibliothèque, mais pas seulement pour son empreinte matérielle. D'abord le mobilier doit être choisi dans le souci des collections pour bien mettre en valeur les documents. Les bibliothèques de Saint-Herblain et Saint-Eloi insistent sur l'importance de la présentation faciale, mais aussi « à plat », comme dans les librairies. Cette nouvelle présentation « modifie de façon significative les usages des publics et leurs pratiques, invite à la découverte, à l'emprunt spontané, à la prescription involontaire » (Laurence Descubes, Saint Herblain). L'inspiration des grandes surfaces culturelles marchandes pour « reproduire au plus près les habitudes du public » est totalement assumée (Johanna Vogel, Saint-Eloi). Proposer les collections comme les usagers ont l'habitude de les voir permet de ne pas les désorienter et de leur faire oublier cette sensation de prescription qui pourrait peser sur eux. Les tablettes de présentation sont multipliées au sein même des rayonnages et en bout de travée, accompagnées parfois d'un petit commentaire « coup de cœur », pratique courante dans les librairies. La bibliothèque Bellevue à Saint-Herblain considère même que « ce mobilier [facial et à plat] facilite la fréquentation et l'usage de la bibliothèque des publics qui en sont habituellement éloignés ou qui la fréquentent moins (adolescents, familles des quartiers sensibles) ». L'impression d'une collection moins massive que

⁷⁵MARTEL, M.D., 2010. *Op. cit.* [Consulté le 10 novembre 2011]. Disponible en ligne : <http://espaceb.bibliomontreal.com/2010/08/27/les-10-5-qualites-dun-bon-espace-de-bibliotheque-2ieme-partie/>

permet ce mobilier allège l'espace de la bibliothèque et en donne une image moins stricte.

Ensuite, le mobilier a été choisi à chaque fois dans une optique d'image. Dans tous les cas étudiés, il y avait une volonté de se démarquer de l'image classique et traditionnelle de la bibliothèque⁷⁶ qui dépend bien souvent des catalogues de fournisseurs de mobilier, eux-mêmes en évolution selon la demande de la profession des métiers du livre. Pour la bibliothèque de Saint-Eloi le souhait est de se « démarquer du mobilier classique 'd'étude' pour un mobilier de type 'salon' » ; à Saint-Herblain « l'idée était bien de se démarquer de l'image habituelle des bibliothèques d'où le choix d'un mobilier de création correspondant au projet et non d'une commande dans un catalogue classique de fournisseurs ». Pour la bibliothèque de la petite ville de Seilhac, l'enjeu était le même, avec la « volonté de se démarquer des bibliothèques alentour et être plus dans la lignée de la Médiathèque de Tulle très *design* ». Que l'environnement soit rural ou urbain, les bibliothécaires de structures récentes ont tous eu l'envie de donner une image nouvelle à la bibliothèque pour susciter la curiosité et encourager les publics à venir. *Design* et couleurs prennent alors toute leur importance pour tendre vers un autre intérieur de bibliothèque. « Le côté esthétique a une importance non négligeable pour attirer les usagers et pour qu'ils se sentent bien dans nos murs » rapporte Johanna Vogel de la bibliothèque de Saint-Eloi à Poitiers. Le mobilier est alors lié aux couleurs, aux matières, aux formes qui le rendent esthétique. Laurence Descubes à la bibliothèque Bellevue de Saint-Herblain a précisé que « les couleurs lumineuses de ces mêmes mobiliers modifient également la perception qu'ont habituellement les lecteurs d'une bibliothèque silencieuse et austère ». On songe alors qu'il faut privilégier des couleurs chaudes dans des tons vifs ou pastels comme le jaune, le orange, le rouge. En effet, ces couleurs permettent de trancher et de casser le côté sombre, poussiéreux que l'on accorde traditionnellement à un rayonnage. Mais là encore on peut se demander si le dosage de couleur n'est pas inégal au sein même de la bibliothèque ? En effet on retrouve une majorité de bibliothèques qui présentent un espace jeunesse très coloré⁷⁷ et

⁷⁶Par exemple, Borgeaud, fournisseur fréquemment retenu par des bibliothèques, qui propose des rayonnages solides et de qualité, a agrémenté son catalogue en fauteuils *design* de couleurs vives et d'éléments originaux assez tardivement. Dans *Concevoir et construire une bibliothèque*, l'auteur n'hésite pas, à la page 197, à souligner que « pour choisir les chauffeuses, les tables et chaises, il faut fuir la banalité des catalogues de matériels pour bibliothèque ».

⁷⁷Pour en savoir plus sur la place de la couleur en bibliothèque, consulter VALOTTEAU, H., 2011. *Couleurs en bibliothèque : architecture, signalétique, esthétique*. Villeurbanne : ENSSIB. 147p.

à l'inverse un espace adulte sobre, voire triste. Vincent Gaudillat, de l'agence de mobilier BRM, indique même que « chaque couleur a une signification et la sélection est faite avec la bibliothécaire et l'architecte dans un principe : coloré en enfance, neutralité en adultes, convivialité générale ». Bien entendu, neutralité ne veut pas dire noir et blanc, cependant il est relativement fréquent de retrouver beaucoup d'espaces adulte dans des tons clairs⁷⁸. La couleur apparaît tout de même sur les assises, mais face à la profusion de couleurs qui ressort de l'espace jeunesse, l'espace adulte peut paraître plus terne. L'objectif de ce travail n'est pas d'apporter un quelconque conseil sur la façon d'utiliser les couleurs puisqu'il n'existe pas de solution unique et que chaque bibliothèque doit proposer ses propres couleurs pour revendiquer son identité. Mais il semble évident de reconsidérer la place accordée aux couleurs, en partie parce que l'on pense des espaces qui se veulent flexibles et durables dans les années à venir. Ainsi, il n'est pas incongru de penser un espace jeunesse dans des couleurs moins vives. De la même manière, il semble tout à fait possible de proposer une assise aux couleurs très vives ou un sol vert comme dans le secteur adulte de la bibliothèque de Saint-Ouen, si l'espace et les collections qui l'entourent en tirent un bénéfice⁷⁹. Ensuite, les architectes qui nous ont répondu accordent une importance autre à la couleur et analysent chacune d'entre elles. Ainsi, François Guibert n'hésite pas à proposer un canapé noir au milieu de la bibliothèque de Panazol qu'il est en train de concevoir. Ce canapé sera mis en valeur par la lumière ambiante. La lumière est en effet une variable souvent plus importante que la couleur pour ces professionnels. C'est la lumière qui, selon François Guibert, permet de « créer des séquences, feutrée, éclairante, silencieuse, bruyante, dans la bibliothèque, espace d'émotions ». On crée donc des espaces divers pour attirer chaque type de public qui aura besoin de cette ambiance particulière pour se sentir bien à la bibliothèque. Les architectes affectionnent également le jeu des matières pour l'approche visuelle mais aussi pour le confort. La couleur n'est donc pas la priorité, elle est ensuite ajoutée en touche sur le mobilier, autour d'une harmonie de tons choisis. L'architecte François Guibert souligne sur cette question des couleurs, que « le contenant doit s'effacer par rapport aux contenus ». Les documents sont en effet eux

⁷⁸La bibliothèque de Mérignac est dans les tons blancs, gris pour les murs et rayonnages, les fauteuils étant dans les violet, rouge, noir ; à Lormont murs et rayonnages sont blancs, les fauteuils de l'espace presse rouges ; aux Champs Libres à Rennes, les murs et rayonnages sont également blancs.

⁷⁹ Dans son mémoire *Les bibliothèques troisième lieu*, Mathilde Servet évoque à la page 53, cette palette de couleurs différentes en fonction de la spécificité des espaces et ambiances utilisées dans les bibliothèques scandinaves. Ainsi l'espace dédié à la *ckick-litt* est rose du sol au plafond.

aussi porteurs de couleurs, qu'il est important de mettre en valeur dans des rayonnages moins voyants. Cette approche est donc différente de celle souvent mise en avant et évoquée précédemment par les bibliothécaires. En confrontant des approches différentes comme celles-ci peut naître un dialogue qui enrichira le projet. François Guibert a noté qu'il était primordial d'absorber la culture de l'autre pour que le dialogue soit constructif, créatif et fécond.

Dans les réponses des fournisseurs, peu d'éléments se rapportent à cette volonté de créer un espace qui séduira le public. Les données récoltées montrent que les fournisseurs de mobilier veulent répondre le plus possible aux volontés du maître d'ouvrage, tant pour l'implantation que pour les couleurs et matières. Nous pouvons comprendre cette position de par l'importance que revêt le suivi du cahier des charges dans le respect du marché public établi. Apparemment, seules la création de mobilier et la complémentarité du *design* entre les meubles pour valoriser l'espace et personnaliser au mieux la bibliothèque, peuvent être liés à cette idée de séduction par l'espace. C'est en effet en créant sur-mesure que la créativité du fournisseur peut s'exprimer et donner une touche originale à la bibliothèque. Néanmoins, les fournisseurs interrogés sont résolument modernes, d'une part dans l'offre de leur gamme de mobilier, d'autre part dans les réponses données. En effet, les trois fournisseurs interrogés nous ont affirmé avoir une idée de la bibliothèque assez visionnaire, une sorte de bibliothèque troisième lieu, bien avant que ce concept n'explode en France. Le frein à une offre de mobilier coloré, de fauteuils confortables etc. dépend selon Stéphane Viault (de l'agence DPC) : « des bibliothécaires et peu des générations ». Nous n'allons pas développer cette question, mais en effet, il n'y a pas d'âge, ni de génération précise de bibliothécaires pour être moteur d'un renouvellement du lieu bibliothèque, chaque professionnel ayant sa vision du métier et du lieu dans lequel il l'exerce.

Toutefois, au vu des réponses apportées, il est clair que la majorité des professionnels souhaite aujourd'hui créer un espace attractif où l'utilisateur aura envie de venir et de s'installer : un espace moderne, confortable, apaisant qui sache répondre à chacun des besoins potentiels des usagers, « se sentir chez soi à la bibliothèque, une *living room library* »⁸⁰, un espace qui favorise le plaisir de venir et de découvrir ce qui est mis à disposition. C'est ce qui renvoie au qualitatif « stimulant : motiver et inspirer le public, offrir une ambiance confortable, des ameublements originaux, une présence d'œuvre, de

⁸⁰BÔLE-RICHARD, A., 2011. Les bibliothèques vont-elles survivre ? In *OWNI*. Paris : OWNI. [Consulté le 31 janvier 2012]. Disponible en ligne : <http://owni.fr/2011/04/27/les-bibliotheques-vont-elles-survivre/>

jardin »⁸¹ que préconise Marie D. Martel. En effet, l'espace est aussi important que les collections pour donner envie d'entrer dans la bibliothèque et permettre de s'y sentir à l'aise. Au même titre que les supports proposés, « l'espace fonctionne comme produit d'appel et fait partie de l'offre »⁸², on ne peut donc pas le négliger.

Cependant, même en pensant l'espace de manière idéale, en voulant séduire le public, il est indispensable de garder en tête, les usages possibles des différents publics pour que l'espace soit utilisable de façon optimale. On retrouve cette valeur d'usage du lieu, plus que d'emprunt et de possession temporaire des documents proposés. L'usage du lieu, collectif et personnel, permet un échappatoire du quotidien parfois monotone. Cette expérience devient porteuse de plaisir. La bibliothèque devient alors une expérience pour les usagers qui peuvent s'appropriier et habiter le lieu et les collections. Carine El Bekri a lié cette notion d'habitation de l'espace aux questions d'usages, de plaisir et de confort : « habiter une bibliothèque, c'est mettre en scène les nouveaux usages qui en seront fait, mettre l'usager au centre du projet et générer à son intention un plaisir de confort, une envie de s'installer et de s'appropriier les lieux et les différents espaces »⁸³. Le lieu est alors incontournable et c'est l'aménagement de son espace qui va déterminer les usages qui s'y installeront, qui apportera satisfaction aux publics et donnera envie de venir puis de revenir. Par exemple, à Saint-Herblain, la fréquentation et les emprunts augmentent significativement depuis l'installation de la nouvelle bibliothèque au sein de la Maison des Arts et le public adolescent se fait plus présent. Cependant, aucun bilan n'a pour l'instant été fait pour vérifier la satisfaction réelle des usagers et l'attraction que peut exercer l'aménagement de la bibliothèque sur leur venue (peut-être par manque de temps suite à des priorités quotidiennes ou de la succession de personnes différentes pour assurer la direction du projet). Il serait intéressant de prendre le temps d'analyser les conséquences des nouveaux aménagements à la fois sur les usages mais aussi sur l'image et l'identité de la bibliothèque. Mieux prendre en compte les publics passe aussi

⁸¹ MARTEL, M.D., 2010. *Op. cit.* [Consulté le 10 novembre 2011]. Disponible en ligne : <http://espaceb.bibliomontreal.com/2010/08/27/les-10-5-qualites-dun-bon-espace-de-bibliotheque-2ieme-partie/>

⁸²SERVET, M., 2011. « La bibliothèque troisième lieu, vers une redéfinition du modèle de bibliothèque ». *Argus*, volume 39, n°2. [Consulté le 10 novembre 2011]. Disponible en ligne : <http://revueargus.qc.ca/index.php/2011/01/20/la-bibliotheque-troisieme-lieu-vers-une-redefinition-du-modele-de-bibliotheque/>

⁸³EL BEKRI, C., 2010. « Troisième partie : la bibliothèque, un bâtiment aussi technique que confortable ». In BISBROUCK, M.F. (dir.). *Op. cit.* p. 318

par une consultation directe de leurs avis en amont et en aval d'un projet pour évaluer les facteurs qui contribuent au succès ou à l'échec de l'aménagement d'une bibliothèque. Mais les volontés, que l'on pourrait qualifier d'idéales, liées à ce désir de séduction, d'identité et qui ont pour objectif de créer un espace générateur de satisfaction, de confort, d'envie, de bien-être, doivent s'accommoder d'éléments davantage ancrés dans la réalité, sans oublier de tenir compte de l'impératif pratique que doit remplir l'aménagement de la bibliothèque.

II ... à la construction d'une réalité

Au-delà de l'image et du pouvoir d'attraction que doit créer l'espace de la bibliothèque en s'inspirant de ce qui l'entoure et en revendiquant une identité, des critères purement pratiques sont à prendre en compte dans l'aménagement de l'espace. L'objectif est de faire cohabiter les espaces d'usages multiples et les collections, les différents publics entre eux et de favoriser l'utilisation de l'espace de la bibliothèque. Pour cela, des priorités incontournables mais parfois contraignantes ne doivent pas être oubliées avant de penser aux qualités et fonctionnalités de l'espace.

II-1 Des contraintes inhérentes au projet

Lors de la conception de l'aménagement intérieur d'une bibliothèque, plusieurs éléments sont à prendre en compte. Lorsqu'il s'agit d'une récupération de local, il y a d'autant plus de contraintes techniques, puisque les fondations qui soutiennent le bâtiment existent déjà et ne peuvent être modifiées. Il est donc nécessaire de s'adapter au bâti déjà présent pour créer l'espace intérieur. Mais qu'il s'agisse d'une construction de bâtiment, ou d'une rénovation, d'autres obligations ne doivent pas être négligées pour faciliter par la suite l'utilisation du lieu et la vie dans l'espace. Nous avons vu dans la première sous-partie, que les échanges entre les différents professionnels et la discussion avec les tutelles peuvent se révéler compliqués bien que féconds et par la même enrayer parfois le projet. La limitation de budget est également un vrai frein pour réaliser l'ensemble des idées imaginées. Mais, de manière générale, les contraintes doivent être acceptées et utilisées le mieux possible pour les contourner. François Guibert, architecte, a déclaré « la contrainte est stimulante, on s'y adapte ». Ce que nous évoquerons ici n'est sûrement qu'une partie de ce qui peut être jugé comme contraignant lors d'un projet, mais nous nous appuyons à la fois sur les enquêtes que nous avons pu réaliser et sur l'observation menée lors d'un stage.

La question de l'aménagement de l'espace intérieur de la bibliothèque, est majoritairement prise en compte dès le début d'un projet, ce qui permet d'avoir un regard d'ensemble sur les éventuels problèmes qui seront rencontrés. Le programme fonctionnel est là pour décrire les besoins en termes d'espace et d'aménagement et aider à envisager au plus tôt les détails techniques (notamment électriques). L'exemple de la bibliothèque de quartier Saint-Eloi à Poitiers, qui est une construction, donne un descriptif des étapes de l'aménagement de l'espace dans un projet que nous décrit Johanna Vogel :

« Dès la conception du projet, les personnes mandatées par la médiathèque ont réfléchi au projet de service de ce nouvel établissement et donc aux questions d'aménagement. Dès 2010, la direction a pensé la médiathèque dans la mouvance du '3^e lieu'. À mon recrutement en tant que future responsable de l'équipement en octobre 2011, j'ai étoffé leurs souhaits par la rédaction d'un projet de service. Les questions d'aménagement ont été soulevées à nouveau par l'ensemble des protagonistes (architecte, service bâtiment, informatique...) dès la finalisation des dossiers pour le lancement des marchés travaux. Le cahier des charges mobilier sera rédigé d'ici juillet 2013, délai réduit par les exigences de la DRAC pour nos demandes de subventions. ».

L'aménagement de l'espace évolue alors au fil du projet, des travaux et des financements accordés. Il reste alors assez difficile de se projeter dans un bâtiment, avant qu'il ne soit complètement terminé. Toutefois, il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble de ce que l'on veut pouvoir y faire. L'un des premiers éléments à ne pas négliger est l'installation de postes informatiques. En effet, les plans de câblages électrique et réseau doivent être définis au moment des travaux pour que les prises soient installées à des emplacements utiles et que les câbles réseaux mais aussi les fils électriques soient facilement accessibles. En conséquence, dans une *one room library*, ce qui concerne l'ensemble des bibliothèques que nous avons étudiées, l'implantation électrique peut conditionner l'aménagement spatial et mobilier. Il faut en effet décider de l'emplacement des ordinateurs qui seront fixes. On peut proposer l'installation des postes, soit dans une salle de formation multimédia, soit dans l'ensemble de la bibliothèque et dans ce cas, de façon rassemblée comme un mini pôle informatique ou encore de façon éclatée dans l'espace. Ce sont autant de possibilités différentes selon le point de vue des bibliothécaires. En effet, parmi les enquêtes, les avis divergent. Certains, dispersent l'emplacement des postes informatiques pour privilégier une certaine intimité de

consultation. D'autres au contraire ont décidé de regrouper les postes à proximité de la banque d'accueil comme à la bibliothèque de Saint-Herblain : « ce qui répond aux pratiques sociales d'utilisation des postes par un public jeune (majorité des utilisateurs). Par ailleurs, la proximité avec la banque d'accueil permet d'intervenir rapidement en cas de dysfonctionnement des postes ou de débordement dans l'utilisation ». Enfin, comme à Seilhac, cette tâche a été laissée à l'architecte (qui les a positionné au centre de la bibliothèque). Chaque type de configuration présente des avantages et des inconvénients, mais ce qui compte réellement est de bien savoir dès le départ, comment on souhaite les disposer. Cette réflexion est révélatrice d'une dualité dans l'aménagement des espaces qui se doit de concilier usages des publics et gestion quotidienne par les personnels de la bibliothèque. Johanna Vogel, chargée du projet de Saint-Eloi, est en train d'étudier cette question et propose, comme solution intermédiaire, de créer plusieurs îlots de trois ou quatre postes, îlots qui seraient éclatés dans l'espace. Cette configuration permettrait un certain degré de confidentialité à l'utilisateur tout en permettant une auto-régulation des jeunes en termes de bruit et d'agitation. Enfin, s'il est envisagé d'animer des formations multimédia, une salle dédiée reste tout de même la meilleure solution pour faciliter le travail de groupe et disposer d'un poste spécifique et d'un tableau pour l'animateur. Une autre contrainte qui fixe la distribution de l'espace est l'installation de prises électriques en libre accès. En effet, avec la multiplication des ordinateurs portables, tablettes et autres terminaux mobiles, les usages nomades sont de plus en plus nombreux. Pouvoir travailler ou regarder un film à la bibliothèque, en branchant son ordinateur qui n'a plus de batterie est indispensable. Même s'il n'y a pas eu de demande effective (par exemple dans la structure qui existait avant le déménagement) pour brancher son matériel, ce type d'usage doit être anticipé. En effet, une seule bibliothèque a indiqué ne pas proposer de prise électrique et réseau en libre accès en raison d'un problème de contrôle des sites consultés par les usagers. Cet accès libre à des prises conditionne également la possibilité de se connecter à Internet, soit en prévoyant une prise réseau avec un câble Ethernet, soit en installant une borne Wi-Fi. Ensuite, selon la disposition de ces prises, le mobilier proposé doit être adapté : on trouvera alors des tables de travail ou bien des fauteuils avec des tablettes pour une utilisation moins studieuse du matériel.

Autre interrogation associée aux questions informatiques, celle de l'emplacement de la banque d'accueil. Avec la mise en place progressive de la technologie RFID (*Radio*

Frequency Identification), des automates de prêts sont à prévoir, obligeant à déterminer leur place et celle de la banque d'accueil, qui doit être peu éloignée pour former les usagers et les aider dans les manipulations. Ainsi, à la bibliothèque de quartier Bellevue de Saint-Herblain, l'automate de prêt n'était initialement pas prévu. Il a été rajouté plus tard causant quelques soucis ergonomiques et esthétiques. Laurence Descubes nous confie d'ailleurs que : « si l'installation de l'automate de prêt avait été pensée dès le début, l'aménagement et l'ergonomie de la banque de prêt auraient sûrement pu être optimisés ». Cela aurait rendu de cette façon la banque d'accueil plus appréciable pour les usagers mais aussi pour les agents, puisqu'il y a un manque d'étagères de rangements pour entreposer les documents réservés. L'emplacement de la banque de prêt est primordial, tout simplement parce que c'est l'une des premières choses que voient les usagers en entrant. Elle doit être visible pour repérer l'accueil, mais pas frontal pour ne pas contraindre l'utilisateur. La décision d'installer un automate de prêt conditionne l'aménagement de la banque d'accueil. Les agents ne feront plus autant de manipulation de document mais seront plus disponibles pour les renseignements et l'aide à la recherche. L'ergonomie de la banque de prêt, qui se rapproche plus d'une banque d'accueil, s'avère très importante pour faciliter le contact et l'échange avec l'utilisateur : en évitant au maximum les barrières visuelles comme les écrans d'ordinateurs pour ne pas frustrer l'utilisateur qui ne voit pas la recherche en cours. Le matériel informatique peut alors constituer une contrainte dans un espace que l'on souhaite le plus ouvert possible, dans l'idée d'une convivialité immédiate dès l'accueil du public.

À la question « qu'auriez-vous aimé faire de plus, sans aucune contrainte ? », la majorité des réponses renvoie aux espaces d'animations. En effet, la bibliothèque, et ce depuis les années 1990, n'est plus seulement un lieu d'emprunt de documents, mais bien un lieu où l'on peut assister à différents types d'animations. La surface dédiée à la salle d'animation est donc très importante, ainsi que son emplacement. Les bibliothèques de Saint-Eloi et Armagnac-Belcier expriment la volonté de disposer d'une porte de sortie autonome pour la salle d'animations pour éviter de conditionner les horaires et proposer des types d'animations uniquement aux heures d'ouverture de bibliothèque. Une porte autonome permettrait une plus grande liberté d'utilisation de la salle. La bibliothèque de Seilhac quant à elle envisagerait de créer un secteur ludothèque (qui peut manquer en milieu rural), afin de proposer un espace pour les plus jeunes. Là encore, on devine une autre utilisation de l'espace de la bibliothèque où le jeu a sa place. Enfin, la réponse de la

bibliothèque de Saint-Herblain se distingue dans notre enquête, dans la mesure où Laurence Descubes, l'une des bibliothécaires, imagine réellement ce que l'absence de contrainte aurait permis, soulignant ce qui aurait été indispensable, tout en évoquant des aspirations idéalisées :

« un auditorium de 1 800 places, doublé de plusieurs salles de conférences d'un format plus petit, des salles de travail en nombre, un café, un espace de relaxation au calme, une librairie, des espaces d'expositions, des équipements audiovisuels en grand nombre pour permettre la découverte individuelle ou collective des documents audio et vidéo. Plus raisonnablement, un espace permettant d'accueillir des groupes indépendamment des ouvertures au public aurait été appréciable. Dans l'espace actuel, les classes ne peuvent être accueillies qu'en dehors des heures d'ouverture au public ce qui limite d'autant les possibilités d'extension d'horaires ».

Qu'il s'agisse de désirs inassouvissables ou envisageables, les aspirations idéalisées sont inspirées des *Idea Stores* où l'on propose de nombreuses activités non documentaires : ainsi une cafétéria, une librairie mais aussi un espace de relaxation pourraient trouver leur place au sein de bibliothèques françaises. On remarque dans l'ensemble que les agents de bibliothèque interrogés pâtissent d'un relatif manque d'espace, dans des bibliothèques, rappelons-le, d'une surface allant de 150 à 800 m² environ. La surface peut représenter une contrainte en soi, puisqu'il n'est pas toujours possible d'y installer ce que l'on voudrait. Les bibliothécaires doivent alors adapter leur projet selon le bâtiment qui leur est offert, en pensant l'ensemble de l'espace de la manière la plus adéquate possible.

Autour de cette question de surface, les fournisseurs doivent travailler sur des données chiffrées les plus précises possibles liées principalement aux collections et au nombre de personnes susceptibles d'être accueillies. Dans ce qui était primordial à déterminer, tous ont évoqué : « les besoins en nombre de places assises, postes informatiques, d'enfants accueillis et en capacité de stockage d'ouvrages qui impacte le mobilier et non pas l'inverse ; les capacités de stockage influencent les hauteurs [des rayonnages] ». En effet, il existe une réelle tension entre les rayonnages et les fauteuils. La contrainte principale étant de proposer une quantité suffisante de documents dans les rayonnages mais tout en disposant de rayonnages relativement bas (1m60 de haut maximum et pas trop bas pour éviter de trop se pencher) avec des tablettes non seulement de stockage mais aussi de présentation faciale pour proposer les nouveautés, coups de cœur et

encourager à l'emprunt. Ces rayonnages idéaux stockent une quantité moindre de documents, il faut alors les multiplier, il y a donc une perte évidente de surface au sol. Cette perte a un impact direct sur la quantité d'assises proposées, les espaces de liberté, les zones de circulation. Plus le nombre de rayonnages est important, moins il y a de place pour le reste alors que justement, on tente de privilégier les espaces de convivialité, de confort dans la bibliothèque. Le projet idéal cède donc la place à la réalité. De plus, selon la surface du bâtiment, il n'est pas toujours possible de suivre des recommandations et principes théoriques, qui sont bien entendu importants, mais qui ne peuvent être adaptés en intégralité dans toutes les bibliothèques. Stéphane Viault, commercial chez DPC, précise également que l'une des priorités lors d'une implantation de mobilier, c'est de « voir les espaces, les contraintes (électricité, radiateur, prises...), normes de circulation pour les handicapés... ». En effet, en plus des considérations portant sur les capacités de stockage, il ne faut pas oublier les normes qui s'appliquent à tout établissement recevant du public (ERP). L'ouvrage dirigé par le Service du livre et de la lecture fait un rappel de l'ensemble des dispositions à prendre pour concevoir et construire une bibliothèque⁸⁴. Ainsi, par exemple, pour faciliter le passage d'un fauteuil roulant qui se croiserait avec un autre fauteuil roulant, il est recommandé de laisser un passage de 1m50 minimum entre deux rayonnages, et un peu plus entre un rayonnage et une table de travail (où il doit être possible de reculer une chaise et sortir sans encombre). Dans une surface relativement réduite, il est difficile, voire impossible, de respecter cette norme entre chaque rayonnage. Luc Givry le précise : « les décrets réglementaires ne sont pas toujours très clairs et conformes à une réalité »⁸⁵. Ainsi pour une bibliothèque disposant d'une petite surface⁸⁶, sur un seul niveau et sans espace de réserve pour les documents, respecter les normes dans leur totalité signifierait

⁸⁴COLLIGNON, L., Service du Livre et de la lecture (dir), 2011. *Concevoir et construire une bibliothèque : du projet à la réalisation*. Paris : Ed. du Moniteur. 339p.

⁸⁵GIVRY, L., 2011 « L'accessibilité des bibliothèques aux personnes handicapées » In BISBROUCK, M.F. *Op. cit.* p.272

⁸⁶La question portant sur ce que l'on peut considérer comme étant une petite surface n'a pas de réponse définitive. Une surface peut être considérée comme petite lorsqu'elle ne peut pas accueillir une moyenne de l'ensemble de la population desservie, lorsque l'équipe de la bibliothèque considère qu'elle manque d'espace pour réaliser tout ce qu'elle aimerait faire ou encore lorsque l'ensemble des collections ne peut être correctement mis en valeur au côté d'espace de détente confortable. Sur cette question consulter COISY, A., 2012. « Les petites bibliothèques modèles ». *BBF*, t.57, n°2. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0006-001> [Consulté le 08 juillet 2012]

restreindre les espaces d'assises, de convivialité, ce qui est totalement contraire à l'idée actuelle de l'espace de la bibliothèque.

Enfin, il ne faut pas négliger les normes de sécurité. Ainsi un bâtiment ne peut être conçu sans sortie de secours indiquée par une signalétique spécifique, sans un plan d'évacuation qui décrit quoi faire en cas de problème, sans extincteurs pour éteindre un début d'incendie. Autant d'éléments à prendre en compte pour définir les zones spécifiques dans l'espace. Par exemple, on essaiera de placer le public jeunesse près d'une sortie de secours pour faciliter leur évacuation en cas d'incident et diminuer l'éparpillement et l'effet de panique. De même, il faut prêter attention à ne pas encombrer les portes d'évacuation par des rayonnages et faciliter la circulation vers les sorties. Nous pouvons donc aisément constater que penser l'aménagement intérieur d'une bibliothèque doit tenir compte, comme pour n'importe quel bâtiment, d'éléments purement techniques et pratiques liés à des normes, réglementations en vigueur qui peuvent enrayer certaines idées. Nous devinons également que plus la surface dédiée à la bibliothèque est importante, plus il sera possible de respecter les normes (en particulier en ce qui concerne les personnes handicapées)⁸⁷ tout en proposant des collections en quantité suffisante et des espaces de détente permettant d'accueillir tous les publics selon leurs préférences. À la lecture, si l'on tient compte de l'ensemble de ces contraintes, on peut croire que penser l'aménagement d'une bibliothèque est un dispositif parsemé d'embûches, qu'il est parfois nécessaire de reconsidérer pour pouvoir satisfaire les usagers et leur offrir un espace où ils se sentiront à l'aise. Une fois ces contraintes déterminées, il est possible de penser concrètement l'espace en lui donnant le plus de qualités possible. Aux envies de séduction, de mise en valeur d'une identité singulière, s'ajoutent les objectifs liés à l'utilisation que les professionnels aimeraient provoquer chez les usagers. En effet, puisque ce sont les professionnels qui envisagent les usages possibles, et donc indirectement souhaités, l'aménagement de l'espace est l'un des moyens pour donner corps à ces visées qui tendent malgré tout à porter satisfaction aux publics.

⁸⁷Pour en savoir plus sur cette réglementation, consulter la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, mais aussi *Culture et handicap, guide pratique de l'accessibilité* édité par le Ministère de la culture et de la communication, disponible en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/handicap/pdf/guide.pdf> [Consulté le 08 juillet 2012]

II-2 Un espace qualitatif à définir

Le rôle de l'aménagement de l'espace semble alors un peu ambigu. En effet, est-il fait pour s'adapter aux usages des publics ou au contraire pour forcer, tendre vers des usages pensés par les professionnels ? Nous avons vu que lors des études de populations menées au préalable d'un projet, aucune question n'était relative à l'espace et aux pratiques de lecture ni à la consultation des documents par les usagers. Cependant, les professionnels interrogés par nos soins ont souligné que leur objectif était bien de considérer les publics en créant des espaces d'usages collectifs et intimes pour que chacun trouve sa place. La volonté de s'adapter aux usagers est donc présente mais reste du côté des suppositions des professionnels et non de l'évaluation concrète auprès du public. Toutefois, le fait d'induire des usages en proposant un espace particulier prouve que l'on souhaite tenir compte des évolutions des usages au sein de la bibliothèque. C'est pourquoi nous pouvons dire que l'aménagement de l'espace tend à inciter des usages souvent inhabituels en bibliothèque, mais aussi à favoriser l'interaction dans l'espace pour que la bibliothèque remplisse sa mission de rencontre avec les collections et entre les publics. Enfin, puisque le souhait de s'adapter aux évolutions des usages est bien présent, nous verrons que l'espace se doit aussi d'être flexible et modulable pour changer dans le temps.

II-2-1 Permettre et inciter des usages

Anticiper les usages est fondamentale pour concevoir un espace de bibliothèque : il faut savoir ce qu'il sera possible d'y faire ou non pour encourager ou éviter certaines pratiques. L'acception donnée au terme d'usage n'est pas figée, en effet : « La notion d'usage, selon les contextes d'analyse et les cadres théoriques mobilisés, renvoie à un *continuum* de définitions allant de l'adoption à l'appropriation en passant par l'utilisation »⁸⁸. Selon les interprétations et les objectifs de chacun, la définition des usages changerait-elle ? Mais il n'empêche que l'aménagement de l'espace est toujours le moyen de favoriser des pratiques et que les usages qui sont possibles de la bibliothèque font partie de l'évolution du lieu. Les bibliothécaires envisagent donc le projet de service et les missions qu'ils vont remplir pour le mettre en corrélation avec l'agencement de l'espace. Plusieurs éléments rentrent en compte. La disposition de

⁸⁸PAGANELLI, C., 2012. « Analyse des discours sur la notion d'« usage » dans deux revues en sciences de l'information : Doc-SI et BBF ». *Documentaliste-Sciences de l'Information*, Vol.49, p.64-71. Disponible en ligne : <http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2012-2-page-64.htm> [Consulté le 23 août 2012]

l'espace est la première étape, plus précisément, le *zoning* c'est-à-dire l'agencement de l'espace selon les pratiques et les ambiances. On peut alors dire que l'espace est composite, découpé en différentes zones qui seront dédiées à une activité précise. L'objectif est de proposer des zones variées selon les différents besoins des publics (par exemple travail et divertissement). On remarque alors une concordance entre les différentes zones définies d'une bibliothèque à l'autre. En effet, dans les réponses à nos enquêtes on retrouve l'existence d'une salle silencieuse réservée à la lecture studieuse et au travail alors que le reste de l'espace permet un bruit modéré et des conversations à haute voix. L'espace jeunesse est aussi évoqué comme une zone où tapis et jouets le rendent ludique et adapté aux âges des enfants. Nous retrouvons également l'espace presse qui évoque un véritable salon de lecture consacré aux périodiques. En effet, contrairement aux livres, les périodiques sont des supports qui se lisent plus facilement sur place, d'autant plus lorsque le dernier numéro reçu n'est pas empruntable, il est nécessaire de pouvoir le consulter dans de bonnes conditions. Alors, bénéficier d'un endroit où s'asseoir pour feuilleter tranquillement son magazine ou son journal est primordial pour encourager les usagers à s'installer. En résumé, activités des usagers, types de public et collections proposées déterminent la répartition des espaces. Les activités des usagers font partie des présupposés établis par les bibliothécaires au début du projet. Ainsi, l'espace permettra d'exercer différentes activités sans gêner l'autre. On retrouve bien sûr l'espace de travail (même si parfois, la surface qui lui est consacrée peut être jugée trop importante) mais aussi de plus en plus, des espaces pour visionner des films, écouter de la musique, jouer de la musique, à des jeux vidéo, lire la presse et tout simplement discuter avec le voisin. C'est en pensant l'espace de la manière la plus logique possible, que chaque activité pourra trouver sa place. Ainsi, l'espace de travail en silence doit être éloigné de la salle de jeux vidéo pour éviter désagréments, bruits et tentations d'aller jouer plutôt que de travailler. En ce qui concerne le type de public, cela vaut principalement pour le public jeunesse, assez bruyant, plus encore lors de l'accueil de classe ou l'heure du conte, qui le plus souvent est séparé de l'espace périodiques ou de travail. Enfin, la prise en compte des collections est importante, d'une part parce qu'elles sont une raison d'être de la bibliothèque, d'autre part parce que certaines collections incitent à des usages plus ou moins définis. Ainsi les romans sont souvent empruntés après une rapide lecture de la quatrième de couverture alors que les documentaires peuvent faire l'objet d'un travail sur place et nécessitent tables et chaises pour s'installer. Penser l'espace est comparable à un puzzle dont les formes des pièces ne

sont pas vraiment délimitées. En effet, il faut pouvoir ajuster les usages possibles à partir des collections proposées, des services offerts et des types de publics accueillis. L'implantation du mobilier induit clairement des usages, ainsi des longues tables de travail installées le long de baies vitrées ou des murs (un peu comme on le voit surtout dans les bibliothèques universitaires) renvoient à une image de travail individuel et silencieux, alors que des tables de quatre assises tendent plus vers du travail de groupe.

Dans la nouvelle conception de la bibliothèque comme lieu de divertissement et plus encore de détente, comment prendre en compte concrètement cette tendance ? Pour que les usagers ressentent cette impression de détente, le choix du mobilier est important, en particulier pour les assises. Selon les usages, différents types de sièges sont à privilégier puisqu'ils incitent à différents comportements. Une chaise rigide et droite est adaptée pour travailler assis à une table alors qu'une chauffeuse moelleuse est plus adéquate pour feuilleter un magazine. Mais toujours, l'idée de confort est nécessaire. En effet, dans les réponses à nos enquêtes, les bibliothécaires ont insisté sur l'obligation de proposer des sièges confortables pour que le public ait envie de s'installer, mais aussi des canapés bien positionnés de façon à susciter l'échange entre les usagers. L'intérêt est alors de proposer un usage plus libre des lieux en ayant à disposition différentes activités possibles selon ses envies. Mais nous voyons bien que puisque ce sont les professionnels qui imaginent ces usages, ces derniers, par l'aménagement peuvent alors inciter indirectement à faire telle ou telle chose. Choisir un mobilier plutôt qu'un autre conditionne bien des usages. Laurence Descubes à Saint-Herblain insiste sur le fait que : « le type de mobilier choisi est essentiel car il implique des usages et des pratiques différents de ceux observés habituellement en bibliothèque ». Le mobilier serait donc un moyen de guider les usagers vers certaines pratiques, d'une part pour leur permettre de faire ce qu'ils attendent de la bibliothèque, d'autre part pour les surprendre et leur proposer autre chose. L'architecte François Guibert partage cet avis, en notifiant que : « le mobilier est très lié à la conception de l'espace dans une médiathèque : debout, assis, par terre... il faut répondre à tous les usages. C'est passionnant, ce sont des tranches de vie à créer » allant jusqu'à préciser que « lors de la conception d'une bibliothèque, on pense moins aux collections qu'aux usages (sauf si fonds précieux, patrimoniaux à considérer) ». Les fournisseurs confortent cette idée en précisant « qu'il est nécessaire de réfléchir à ce qui va se passer dans chaque zone » et « qu'il faut se

mettre à la place des autres, du public, de leur âge et de fait de leurs besoins »⁸⁹. Cependant, aucune étude précise des besoins des publics n'est vraiment réalisée, alors que cela semble être le point de départ d'une conception optimale de l'espace. Pourquoi ce manque ? Nous pouvons supposer que les bibliothécaires n'ont pas la possibilité de réaliser ces enquêtes d'une part parce que les attentions portées sur l'espace intérieur sont relativement récentes, d'autre part parce qu'il n'est pas certain que le public soit réactif à ce genre de demande (mais comme aucun professionnel n'a vraiment tenté de les interroger, on ne peut pas tirer de conclusion définitive). Enfin, il est possible que les tutelles freinent ce genre d'évaluation pour éviter un écart entre la réalité et les envies des usagers (ce qui pourrait aussi conditionner une hausse de budget) et garder le contrôle sur la bibliothèque.

Ensuite, nous remarquons tout de même que des usages inhabituels tentent d'être insérés à la bibliothèque, usages d'ordinaire domestiques, mais qui trouveraient leur place dans les murs de la bibliothèque. Ainsi, accompagner sa lecture d'une boisson devient possible, tout comme s'allonger par terre sur des coussins pour bouquiner. Johanna Vogel reconnaît : « qu'il soit probable que nous forçons le public à quelque usage, notre mobilier aura en effet pour vocation de permettre un certain nombre de comportements inattendus en médiathèque ». De même, Christine Soulas nous indique qu'à la bibliothèque de quartier Armagnac-Belcier, la machine à café sera située au milieu des rayonnages, près des collections de périodiques ; François Ranck à la bibliothèque Louise Michel précise qu'il est possible de boire et manger dans certains espaces de la bibliothèque et que parfois, du thé est offert aux usagers. Alors que les besoins existants des publics ne sont pas directement évalués, des usages jusqu'à présent impossibles, voire inimaginables, sont encouragés dans les murs de la bibliothèque. Réalité assez surprenante qu'il est difficile d'expliquer. Cependant on peut supposer qu'il existe une certaine influence des nouveaux modèles en pleine expansion dans les pays anglo-saxons et nordiques, qui proposent, comme nous l'avons évoqué dans la première partie de ce mémoire, des espaces de détente, des cafétérias et incitent à s'approprier la bibliothèque comme un second chez-soi. L'aménagement intérieur des nouvelles bibliothèques françaises tend alors à s'inspirer de ce qui se fait ailleurs et remporte un franc succès. Il est également possible que cette notoriété acquise par les bibliothèques anglo-saxonnes et nordiques ait réussi à encourager les instances françaises à essayer

⁸⁹Anne-marie Poumeyrol de chez Arcadie pour le premier avis, Vincent Gaudillat de chez BRM pour le deuxième. Retrouvez les réponses intégrales dans l'annexe G.

des choses qui germaient peut-être déjà dans certains esprits de bibliothécaires. Proposer des espaces et du mobilier favorisant la détente n'est plus une atteinte à l'identité de la bibliothèque, bien au contraire. Le sociologue Claude Poissenot a expliqué qu'il fallait savoir « accueillir la détente » en proposant une zone dédiée à la détente mais aussi en « disséminant des fauteuils dans l'espace pour que l'utilisateur les utilise comme il l'entend en donnant une autre fonction aux espaces »⁹⁰. En effet, nous pouvons aisément remarquer que ce n'est pas parce que des fauteuils confortables sont à disposition qu'ils seront utilisés comme les bibliothécaires le pensent. Si l'objectif est de pouvoir s'installer à la bibliothèque comme à la maison, des adolescents pourront tout à fait s'avachir dans un fauteuil pour réviser plutôt que s'asseoir à une table. C'est là que s'imisce une forme de liberté laissée à l'utilisateur pour utiliser le lieu comme il l'entend. L'aménagement de la bibliothèque et le mobilier sont donc des éléments qui tendent à encourager et bien sûr inciter des usages, mais cela tout en laissant une part de choix et de liberté au public pour faire ce qu'il a envie. L'esprit contraignant que pouvait revêtir la bibliothèque traditionnellement silencieuse a disparu avec le brouhaha naissant qui remplit de vie les murs. Ainsi : « le choix [de l'équipement mobilier] nécessite que soient pris en compte tous les publics et les postures que les lecteurs adopteront dans le lieu, mais sans contraindre leur usage »⁹¹. La bibliothèque, de par son aménagement mobilier, devient un lieu de vie qui lui permet non seulement de permettre des usages divers, mais aussi d'encourager des pratiques inhabituelles pour que tous puissent se sentir à l'aise et profiter de ce lieu public. En lui laissant une marge de liberté, l'utilisateur est autonome et évolue comme il l'entend dans l'espace. Alors, même s'il n'y a pas d'enquête précise sur les besoins des publics en termes d'espace et de mobilier, est-ce que le fait de laisser cette part d'autonomie tout en laissant deviner ce qu'il est possible de faire, n'apporte pas une totale satisfaction aux besoins éventuels des publics ?

Enfin, pour augmenter l'autonomie des publics, l'installation d'automate de prêt en technologie RFID permet à l'utilisateur de naviguer librement dans l'espace et de faire ses prêts quand bon lui semble, sans attendre à la banque d'accueil. La technologie est alors bien au service des usagers, comme l'explique Fadaili Touria : « il s'agit plutôt de créer un espace harmonieux où la technologie, à la fois omniprésente et discrète, est au service de l'utilisateur final qui constitue le centre de cet environnement »⁹². Ce

⁹⁰Les deux citations : POISSENOT, C., 2009. *Op. cit.*

⁹¹COLLIGNON, L., Service du livre et de la lecture (dir), 2011. *Op. cit.* p.221

meublé technologique est source d'autonomie pour les usagers et incite chacun à faire selon son rythme.

L'usage des lieux est alors guidé de par le type de mobilier choisi, l'agencement des espaces définis, les ambiances créées dans les différentes zones, la technologie présente. Mais pour que le public prenne connaissance de ce que lui permet l'espace (surtout lorsque des habitudes domestiques peuvent faire leur entrée dans la bibliothèque), ce dernier doit être interactif.

II-2-2 L'interaction : les usagers, les collections, les usages

Marie D. Martel indique que l'une des qualités de l'espace de la bibliothèque est d'être interactif, c'est à dire : « faciliter les rencontres et contacts entre les gens mais aussi avec les documents, le personnel, stimuler l'activité citoyenne »⁹³. Cette interactivité peut s'organiser sous deux dimensions : la possibilité de disposer d'espaces d'échanges mais aussi la facilité de navigation dans les espaces pour trouver, rencontrer celui qui convient le mieux. Dans les réponses des bibliothécaires, la notion de convivialité a beaucoup été évoquée. Louise Michel à Paris a indiqué que c'était d'ailleurs le fil conducteur du projet que de faire : « des petits salons pour faire en sorte que les gens aient envie d'entrer dans la bibliothèque ; que les gens aient envie de s'y installer. Démocratiser la bibliothèque ». Le confort est alors un élément, abordé par tous les bibliothécaires, pour encourager le séjour des publics dans la bibliothèque avant de pouvoir ensuite échanger avec les autres usagers installés. La réalité effective se confond parfaitement avec les encouragements dictés par le Service du livre et de la lecture qui indique « qu'il est nécessaire de proposer des espaces et services de confort de convivialité et d'échanges moins codifiés entre les usagers. Ces espaces peuvent même couvrir l'ensemble de la bibliothèque et trouver leurs limites davantage dans le règlement intérieur que dans les locaux : 'téléphoner sans hurler, manger et boire sans gêner les autres, etc' »⁹⁴. Johanna Vogel à la bibliothèque de Saint-Eloi précise que la

⁹² FADAILI, T., 2011. « Les technologies interactives en bibliothèque ». In *Espace B : le blog des bibliothécaires de Montréal*. Montréal : Bibliothèques publiques de Montréal. [Consulté le 31 janvier 2012] Disponible en ligne : <http://espaceb.bibliomontreal.com/2011/12/14/les-technologies-interactives-en-bibliotheque/>

⁹³MARTEL, M.D., 2010. *Op. cit.* [Consulté le 10 novembre 2011]. Disponible en ligne :

<http://espaceb.bibliomontreal.com/2010/08/10/les-10-5-qualites-dun-espace-de-bibliotheque-1ere-partie/>

⁹⁴ COLLIGNON, L., Service du livre et de la lecture (dir), 2011. « Confort, convivialité et tranquillité » In *Op. cit.* p. 77

future bibliothèque « proposera un environnement qui se rapproche du ' *coffee shop* ' ou du café-librairie. De par notre communication et notre signalétique, nous leur indiquerons la permissivité de ces usages ». La bibliothèque se revendique alors comme un espace d'interactions entre les publics où la conversation est facilitée par l'encouragement à s'installer dans les murs de la bibliothèque grâce à un mobilier adapté. Cette interaction entre les usagers est importante dans le sens où la bibliothèque se revendique comme étant un troisième lieu, cet espace de neutralité et démocratie où les usagers peuvent se découvrir, discuter. Mais dans les faits, cette ambition que l'on peut qualifier de politique, n'a pas encore fait ses preuves. En effet, il est assez difficile d'étudier le comportement des publics, voire d'espionner leurs conversations sans être surpris. Quant à leur demander directement s'ils discutent avec des inconnus et quel est le sujet de leurs échanges, le risque est d'obtenir des réponses très satisfaisantes parce qu'améliorées. Analyser la réussite de ces espaces de conversations et évaluer leurs faiblesses est donc un travail délicat. Néanmoins, des retours spontanés d'usagers peuvent conforter les équipes de bibliothécaires pour la réussite de leur projet, de même qu'une observation de la fréquentation des publics. Ainsi à la bibliothèque Louise Michel à Paris, les agents nous ont indiqué que de nombreux usagers qui ne fréquentaient pas la petite bibliothèque existante se rendent désormais dans ce nouveau lieu de convivialité et prennent l'habitude d'y venir. De plus, si la confrontation des publics adulte et adolescent a demandé un peu de temps pour coexister agréablement, l'entraide entre les générations, notamment pour l'utilisation des ordinateurs, est devenue naturelle. Enfin, il est peut-être un peu trop tôt en France pour tenter une telle analyse, d'une part parce que peu de bibliothèques ont encore franchi le cap de proposer de tels aménagements, d'autre part parce que les publics n'ont pas encore l'habitude de retrouver ces bibliothèques dans leurs paysages quotidiens et doivent donc les apprivoiser et se les approprier. C'est peut-être l'une des raisons du peu d'élément de réflexion disponible à ce sujet dans les réponses à nos enquêtes.

L'interaction est aussi favorisée par la stimulation d'activités due à une ambiance environnante favorable. L'organisation spatiale est alors importante pour encourager ces échanges entre les publics. Pierre Franqueville, programmiste pour l'agence ABCD Culture, incite à dépasser :

« l'organisation spatiale des bibliothèques en fonction de sections établies selon les différents types de documents, voire les types de public qu'elles accueillent (sections Actualités, section Étude, section Références...), mais selon une typologie d'usages que

nous désignerons sous la terminologie 'd'univers', dans l'attente d'une définition plus précise. Chaque univers désignant des zones dédiées à des comportements d'utilisateurs, à des critères de confort, à des postures de consultation »⁹⁵.

Il liste alors ce qu'il considère comme créant un univers (ensemble de pratiques homogènes, attitude vis-à-vis des autres, type de confort, posture de consultation, service qui le structure) avant de décliner cinq univers types que l'on pourrait trouver dans une bibliothèque. L'espace est d'abord conçu selon les usages, le mobilier signalant ce qu'il est possible de faire, ensuite les collections sont implantées selon une logique d'usage de proximité avec les univers déclinés. Plutôt que de partir des documents à proposer, cette réflexion amène d'abord à positionner des usages où le public pourra ensuite s'installer et butiner parmi les collections proposées autour. Cela est particulièrement visible pour le jeune public. A la bibliothèque de Seilhac, l'espace tout-petits se caractérise par des tapis au sol pour le confort et le jeu des plus petits. Les jeux sont encouragés par la présence de marionnettes, de petits objets ludiques et de livres-objets à toucher, à sentir, qui font du bruit pour encourager les interactions aussi bien de chaque enfant avec le livre, qu'entre les enfants eux-mêmes. L'espace jeunesse tend à être un univers en soi, même si la terminologie d'univers ne correspond peut-être pas exactement à la réalité des faits. Quoiqu'il en soit, l'interaction entre les utilisateurs eux-mêmes, mais aussi entre les publics et les collections est donc censée être plus importante, puisque l'espace est d'abord pensé selon les pratiques des utilisateurs. Toutefois, le public ressent-il vraiment la différence entre une bibliothèque pensée à la manière d'univers et celle pensée selon les sections de collection où différents mobiliers permettront différents usages ? Pour cela, il faudrait comparer les pratiques des publics dans deux bibliothèques conçues selon ces deux principes.

L'organisation de l'espace pour faciliter la rencontre entre les utilisateurs mais aussi entre publics et collections reste compliquée. Comme pour les autres critères d'aménagement que nous avons pu voir précédemment, il n'y a pas non plus de solution unique à appliquer pour organiser la bibliothèque. Chaque situation étant différente. Le seul élément à prendre en compte systématiquement est de simplifier la circulation des utilisateurs en les amenant facilement vers l'espace qui peut leur convenir. Les flux des utilisateurs sont importants pour éviter les errances qui n'aboutissent pas, pouvant engendrer une déception au point de les inciter à ne plus revenir à la bibliothèque. L'organisation spatiale si elle ne fait pas preuve d'une logique systématique (ce qui se

⁹⁵FRANQUEVILLE, P., 2009. « Vers une bibliothèque d'univers ». *Bibliothèque(s)*, n°47-48. p. 13-19.

justifie puisqu'il n'y a pas de modèle d'organisation à appliquer), doit faire l'objet d'une signalétique claire de façon à : « relier des séquences spatiales identifiables faisant passer de l'espace public à l'espace du recueillement de façon progressive »⁹⁶. Quelle que soit l'organisation de l'espace, l'essentiel est de bien délimiter les différentes zones pour faire comprendre quels peuvent en être les usages et justement inciter à aller de l'une à l'autre pour découvrir ce qu'il est possible d'y trouver.

L'architecte François Guibert que nous avons pu interroger a expliqué que selon lui : « la médiathèque est une dynamique d'espaces qui s'enchaînent, les espaces sont poreux et dynamiques, il y a une fluidité comme des jeux d'écrans qui s'échelonnent ». Image quelque peu poétique qui illustre bien cette importance de circulation, de flux dynamiques pour faciliter la navigation dans la bibliothèque et faire naître cette interaction entre les espaces, les usagers, les collections. La bibliothèque est ce tout que l'aménagement intérieur doit faire interagir le plus naturellement possible pour que chacun puisse trouver sa place. Mais l'espace ne peut être figé.

II-2-3 Moduler, adapter

La volonté de créer des espaces adaptés aux pratiques des usagers prend nécessairement en compte l'évolution de ces pratiques. L'espace doit effectivement pouvoir être modulé au fil de ces changements pour être toujours en accord avec son temps. En effet, il est impossible de savoir ce que sera la bibliothèque dans 100 ans. La modularité de l'espace en bibliothèque est donc une variable incontournable pour penser un projet et faire perdurer l'utilisation du lieu.

Cette préoccupation est présente dans l'esprit des bibliothécaires, notamment lorsqu'ils évoquent l'achat de mobilier à roulettes. En effet, à l'actuelle bibliothèque de quartier Saint-Augustin à Bordeaux, les nombreuses manutentions de mobilier pour la mise en place d'animations s'avéraient difficile puisqu'aucun rayonnage, ni bac ne disposait de roulettes. Or, même si le nouvel emplacement de la bibliothèque bénéficiera d'une salle d'animations spécifique, il est tout de même souhaité de disposer de mobilier à roulettes pour pouvoir continuer à créer des événements au cœur des collections. Johanna Vogel à la bibliothèque de quartier Saint-Eloi de Poitiers soutient également cette utilisation de mobilier à roulettes qui « devrait nous permettre d'être flexible et de réorganiser l'espace au gré des animations et de l'évolution des usages ». L'espace de la

⁹⁶ COHEN, A.G., 2010. « Construire ou réhabiliter un bâtiment existant à usage de bibliothèque ? » *In* BISBROUCK, M.F. *Op. cit.* p.170

bibliothèque n'est alors plus figé mais bien évolutif et flexible, comme le décrit, Marie D. Martel : « s'adapter aux besoins, mobilité, transformations simples ». Pour éviter d'entraîner des coûts supplémentaires de travaux ou de rachats de mobilier, penser un espace flexible dès le début du projet est indispensable. De plus cela évite une nouvelle tranche de travaux qui obligerait à fermer. La fermeture pouvant parfois provoquer déception et colère chez certains usagers. Enfin, cela peut participer à l'appropriation du lieu par les usagers. David Adjaye, a ainsi dit des *Idea Stores* : « dans les *Idea stores*, les salles sont conçues de manière à pouvoir être modifiées. Il est intéressant de voir comment la communauté a compris qu'elle pouvait les utiliser comme couloirs modulables ou comme lieux d'accueil informels. Rien n'est fixé, on peut reconfigurer librement l'espace »⁹⁷. L'architecture intérieure de la bibliothèque prend alors une dimension qui la rapproche une fois de plus à cette nécessaire prise en compte des besoins des usagers. En laissant une marge de liberté aux publics, ces derniers peuvent utiliser l'espace comme ils l'entendent, en traînant un coussin d'un espace à un autre, en utilisant des parois mobiles. La contrainte là encore n'a pas de place dans la réalité physique de la bibliothèque, mais plus dans le règlement et la signalétique qui la régit. La flexibilité des usages née d'une flexibilité offerte des espaces.

Les architectes ont eux aussi cette préoccupation pratique d'évolution des espaces. En effet, François Guibert que nous avons pu interroger indique que même les ambiances sont importantes à créer « pour un usage souple des espaces tout en conservant une unité ». Cela permet en effet d'imaginer des pratiques, des événements différents au sein de la bibliothèque, tout en gardant une ligne directrice qui fait son identité. La variation des usages et de l'utilisation des espaces est alors également assouplie par la création des ambiances qui se fondent les unes dans les autres, permettant de modifier les espaces. En ce qui concerne le mobilier, l'utilisation de roulettes est là aussi recommandée, mais le *design* des meubles sur mesure participe aussi à la modularité. En effet, Julien Woycinkiewicz, indique que : « les mobiliers dessinés ne doivent pas être des objets posés mais des éléments constitutifs et participatifs à l'espace et à ses qualités ». Alors, on comprend que du mobilier, certes *design* mais figé, n'apporte pas autant de valeur à l'espace de la bibliothèque. En effet, la présence des prises électriques

⁹⁷David Adjaye, l'architecte britannique de l'Idea Store de *Whitechapel*, dans l'interview donné à *Chronique ONU* en juin 2006, cité par BÔLE-RICHARD, A., 2011. [S. 1] : Microtokyo, [Consulté le 31 janvier 2012]. *Les Idea stores, bibliothèques de l'urbanité post-coloniale ?* Disponible en ligne : <http://www.microtokyo.org/?p=1181>

est déjà un élément contraignant pour la mobilité de l'espace, si le mobilier n'est pas dans la dynamique voulue, un meuble ne pourra pas être inter-changé avec un autre, de même qu'un élément remarquable mais imposant peut envahir l'espace (c'est particulièrement le cas pour les banques d'accueil). Enfin, si l'espace doit permettre flexibilité et modularité c'est aussi pour être en phase avec le métier de bibliothécaire et les missions qui en découlent. L'architecte François Guibert a fait remarquer qu'il faut pouvoir : « s'adapter à la dynamique d'évolution du métier, ne pas figer le métier et lui permettre de changer dans l'espace ». A l'heure actuelle, les questions autour du métier sont nombreuses et l'on peut dire que l'on tend de plus en plus vers des activités de documentation, de renseignements, d'aide à la recherche d'information, comme le font déjà nos voisins anglo-saxons (chez eux, le terme *librarian* désigne à la fois le bibliothécaire et le documentaliste, il n'y a pas de distinction). Si l'on considère également l'importance que prennent les séances de formation des usagers, d'accueils de groupe et d'animations en tout genre, il est clair que l'espace de la bibliothèque doit pouvoir suivre les tendances liées aux métiers. Cela pour permettre de remplir pleinement les missions qui sont établies mais aussi pour rester toujours en phase avec les époques.

Néanmoins, cette flexibilité correspond-elle à une réalité ? C'est la question soulevée dans l'ouvrage dirigé par le Ministère de la culture et de la communication⁹⁸. L'exemple donné est celui de l'inversion potentielle des sections jeunesse et adulte : une bibliothèque a-t-elle déjà changé de côté ces deux zones ? Cet exemple est là pour nourrir la réflexion selon laquelle la flexibilité n'est pas la priorité face à une question pratique de mutualisation des usages et de polyvalence des surfaces : « à l'exigence de la flexibilité maximale devrait donc se substituer celles de modularité et de mobilité des aménagements », ce qui induit de pouvoir faire de la place pour installer du mobilier nécessaire à une petite animation, au cœur de l'espace global de la bibliothèque. Mais cette nuance n'est-elle pas une fausse nuance ? En effet, flexibilité et modularité sont des termes très proches qui induisent la même préoccupation : pouvoir déplacer les mobiliers facilement pour s'adapter à des situations données et pouvoir évoluer au fil des usages. Même si l'inversion des sections jeunesse et adulte est certainement très rare, il n'empêche qu'il faut pouvoir jouer sur la modularité des mobiliers pour faire face à n'importe quelle situation.

⁹⁸COLLIGNON, L., Service du livre et de la lecture (dir), 2011. *Op.cit.* p. 216

Nous avons pu voir dans cette deuxième partie que l'espace intérieur d'une bibliothèque répond à des critères, préoccupations, intérêts différents. Cela parce qu'il est conçu par des professionnels divers mais complémentaires, dans le souci d'une adaptation à des publics eux-mêmes très hétéroclites. L'espace de la bibliothèque cherche alors à se donner une identité, à créer des individualités dans le collectif, à s'adapter aux besoins supposés et futurs des usagers. Chaque espace de bibliothèque est alors unique puisque inspiré de l'environnement qui l'entoure et adapté à ses publics potentiels, tout en conservant tout de même des grandes lignes directrices communes, nous y reviendrons. Néanmoins, la vague du concept de troisième lieu mène à se demander si sous cette volonté d'adapter l'espace de la bibliothèque pour ses publics, ne se cache pas en fin de compte, la mise en place d'un autre modèle à reproduire. Alors qu'en théorie, l'objectif serait peut-être de se détourner de ces types d'espaces à reproduire pour créer d'autres types de bibliothèques qui soient différents les uns des autres et uniques dans leurs conceptions, dans leurs aménagements intérieurs, dans leurs propositions de mobiliers, de couleurs. La bibliothèque a-t-elle besoin de l'existence d'un modèle pour se définir et se concevoir ? La présence de mobilier pour le moins inhabituel, comme les canapés douillets, les coussins au sol, est-elle une marque symbolique de ce nouveau modèle de bibliothèque face à l'omniprésence passée des rayonnages de livres ? Si le *biblion* grec de bibliothèque renvoie au livre, le *media* latin de médiathèque fait référence à la multiplicité des médias proposés (CD, DVD, jeux...), ce que l'on voit apparaître aujourd'hui est-il encore une bibliothèque, puisque plus tourné vers l'échange que vers le support ? Apparemment oui, puisque le concept de troisième lieu est associé au vocable bibliothèque. Alors, à l'heure où l'on insiste sur les nombreux usages et les espaces variés de la bibliothèque, on retourne à son objet central qu'est le livre, le *biblion*. Qu'en est-il alors de cette idée de modèle, de concept qui surgit et bouleverse le monde des professionnels des bibliothèques ? Si l'on considère que le livre a toujours sa place dans l'espace de la bibliothèque, au côté des canapés, le problème ne se situe-t-il pas plutôt au niveau du *thèque*, de la boîte ? Au final, cet espace intérieur sur lequel on joue pour attirer les publics n'est peut-être pas la solution unique pour être en phase avec les besoins et pratiques des usagers.

Troisième partie

La bibliothèque : vers de nouveaux espaces ?

L'espace intérieur de la bibliothèque semble être le lieu des questions de l'avenir des bibliothèques. La façon dont on l'aménage, l'identité qu'on lui donne, participent à ancrer la bibliothèque dans un environnement donné, mais aussi dans l'histoire de leur évolution. En effet, nous avons pu voir tout au long de ce mémoire, que les bibliothèques ont connu plusieurs changements qui ont eu des influences sur leurs espaces. Les enquêtes que nous avons pu mener auprès de bibliothécaires ayant participé à la conception de bibliothèques contemporaines, nous ont permis de discerner que tous avaient pour souci de prendre en compte les besoins des usagers, en pensant en priorité aux espaces de détente et d'échanges. Fortement inspirée du concept de troisième lieu, nous pouvons alors nous demander si la bibliothèque naissante est encore une bibliothèque. Plus encore, ne sommes-nous pas en train de déconstruire un modèle existant, tout en proposant d'autres modèles, dont celui du troisième lieu ? Au final, le lieu bibliothèque ne s'affranchit-il pas de conception figée, n'évolue-t-il pas vers autre chose ? Pierre Franqueville, programmiste, a indiqué qu'il fallait : « cerner le degré de torsion à opérer par rapport aux modèles intellectuels et architecturaux en cours [...]. L'essentiel n'est pas de savoir si l'on tord, mais de savoir comment on tord et jusqu'à quel niveau de déformation. »⁹⁹. Les modèles s'effritent alors pour remodeler quelque chose de nouveau. Nous pouvons nous demander si la collection est toujours une pièce maîtresse de la bibliothèque. Quelle est l'identité de ce lieu, obéit-il encore à un modèle ? Au contraire, le lieu bibliothèque évolue-t-il vers d'autres espaces, s'affranchissant des modèles mais aussi des murs ?

I Un modèle pour une bibliothèque ?

La bibliothèque est-elle encore en voie de suivre un modèle particulier ? Si les professionnels cherchent à être au plus près des pratiques des usagers, qu'en est-il des collections, sont-elles encore ce qui forge l'identité du lieu ? Et ce lieu répond-t-il à des critères précis, peut-on le nommer autrement que bibliothèque ?

I-1 La collection comme centre ?

La bibliothèque affirme en partie son identité sur les collections qu'elle propose, à laquelle s'ajoute une offre de services et la réalisation de missions diverses. Son

⁹⁹FRANQUEVILLE, P., 2009. « Vers une bibliothèque d'univers ». *Bibliothèque(s)*, n°47-48. p. 13-19.

aménagement prend en compte l'ensemble de ces éléments pour correspondre au mieux aux besoins définis par les professionnels envers les usagers, cela dans un souci d'adaptation unique à un environnement donné. Néanmoins, le Ministère de la culture et de la communication, dans l'ouvrage qu'il a dirigé, annonce, que s'il n'existe pas de modèle, de grands types d'aménagement de bibliothèque se dégagent :

- 1^{er} type : distinction par support : accueil / imprimés adulte / imprimés jeunesse / image, son, multimédia / animation + coin périodiques ;
- 2^{ème} type : mélange ou rapprochement des supports : accueil / adulte tous supports / jeunesse tous supports / actualités et multimédia / animation ;
- 3^{ème} type : par type documentaire sans distinction de supports : accueil / documentaire / fiction / animation ;
- 4^{ème} type : rapprochement bibliothèque municipale / bibliothèque universitaire ;
- 5^{ème} type : du salon à la maison de lecture avec peu de collection et de prêt : nouvelle conception qui part du constat qu'un fonds trop important finit par nuire à l'accès, à la connaissance et au plaisir de lire.¹⁰⁰

Ces principes de définition des espaces sont en effet ce qui est le plus observable en France à l'heure actuelle. Mais rien n'empêche d'être confronté à un espace défini par type de public qui propose une quantité moindre de collection et plus d'assises, d'espace de détente. Cette volonté de classer les bibliothèques selon une typologie précise n'a que peu de valeur. De plus, à l'heure où l'on souhaite démocratiser les bibliothèques et proposer plus d'espace de convivialité, on peut remarquer que les quatre premiers types évoqués font la part belle aux collections sans envisager l'espace de détente, de discussion. A l'inverse, le cinquième type n'envisage que le côté salon et évacue quelque peu les collections. Cette typologie, bien qu'elle montre le renouveau d'intérêt de la part des tutelles dont le Ministère de la culture et de la communication en est le représentant majeur, risque d'enfermer la conception de futures structures dans des cases alors que la liberté et l'autonomie de réflexion lors d'un projet sont primordiales. Pierre Franqueville nuance en effet cette typologie :

« ces cinq types de médiathèque donnent lieu à de nombreuses variantes [...] en fonction de l'existant ou de choix politiques, plusieurs services peuvent être ajoutés

¹⁰⁰COLLIGNON, L., Service du livre et de la lecture (dir), 2011. *Op. cit.* p.107

[...]. Il s'agit bien de créer une bibliothèque globale qui, dans un seul espace ou dans plusieurs lieux privilégie la déambulation du public, l'évolution des pratiques et l'accès à tous les savoirs »¹⁰¹.

En effet, par exemple, les bibliothèques étudiées au travers de nos enquêtes ne peuvent être classées dans un seul type, mais plutôt dans un mélange qui réunirait les types un, deux et cinq. Du point de vue des architectes, cette segmentation ne signifie rien puisqu'ils nous ont confié qu'ils pensaient surtout aux usages possibles des espaces, enfin, pour les fournisseurs, cette typologie peut s'avérer utile pour connaître les critères des mobiliers à installer, mais ne sert en rien à l'implantation spatiale. La manière d'organiser les collections est donc toujours un élément important mais elle doit s'articuler avec l'ensemble de ce que propose la bibliothèque. Cette typologie est alors incomplète, bien qu'elle considère à juste titre la place de la collection au sein de l'espace.

En effet, même si la bibliothèque évolue, s'ouvrant à d'autres supports et d'autres usages, la collection reste tout de même un vecteur important de son activité. L'offre de documents tous supports confondus fait partie des missions de la bibliothèque, au même titre que l'aide à la recherche ou la considération de besoins sociaux. L'un ne devrait pas faire oublier l'autre. Déjà en 1996, Bertrand Calenge se demandait si la collection n'était pas en danger¹⁰². Valérie Tesnière, en 2008 apporte une réponse¹⁰³. Elle indique un danger potentiel à sur-valoriser la convivialité des lieux d'une bibliothèque. D'une part parce que l'on ne peut être certain de la pérennité de ces espaces, d'autre part si on n'oublie de proposer des collections (quelles qu'elles soient) n'importe quelle maison de quartier pourrait remplir le rôle de lieu de sociabilité et convivialité. Cela pourrait-il marquer la fin des bibliothèques de lecture publique ? Puisque la collection fait partie intégrante de l'identité et de l'offre de la bibliothèque, il semble donc nécessaire de la mettre en perspective avec celle des services documentaires, des animations mais aussi des espaces de convivialité. Même si les activités quotidiennes des agents se tournent de plus en plus vers l'accueil ou le renseignement des usagers, et si catalogage et indexation sont des tâches plus rapides parce qu'informatisées et mutualisées, le traitement des collections par leur mise en valeur reste important. En effet, « la valeur

¹⁰¹FRANQUEVILLE, P., 2011. *In* COLLIGNON, L., Service du livre et de la lecture (dir). *Op. cit.* p.108

¹⁰²CALENGE, B., 1996. *Op. cit.* p.223

¹⁰³TESNIERE, V. « Une bibliothèque sans collection ? Des collections sans bibliothèque ? » *In* BERTRAND, A.M., 2008. *Op. cit.* p.139

de la bibliothèque dépend désormais plus de la façon dont elle met en scène l'information [...] que de la possession de trésors particuliers »¹⁰⁴, la bibliothèque reste donc une bibliothèque mais dans une nouvelle dimension. Ainsi, rien n'empêche de faire cohabiter un espace cafétéria mais aussi d'autres structures comme des musées, des maisons du tourisme avec la bibliothèque dans un même bâtiment. La conception de l'espace est alors un élément à ne pas négliger pour que chaque élément ait sa place, mais aussi pour que tout soit mis en valeur de la même façon. La mise en scène de l'information induit une présentation des collections attractive, mais pour que la bibliothèque dans son ensemble donne envie de venir, c'est tout ce qu'elle propose qui doit être mis en scène.

La bibliothèque est donc toujours un lieu important pour une collectivité et conserve son identité liée à son offre de supports culturels malgré l'importance que prend la notion de sociabilité. Néanmoins, il reste compliqué de donner une définition claire de ce qu'est la bibliothèque contemporaine. En effet, bien que le passage de la bibliothèque à la médiathèque ait indiqué une évolution des supports, le retour au terme de bibliothèque accolé au concept de troisième lieu vient brouiller les pistes. De plus, la volonté de favoriser les usages domestiques dans ces espaces induit une utilisation différente de la bibliothèque. Il arrive en effet que les collections ne soient pas consultées car les usagers travaillent sur leurs propres documents.

Il n'existe alors pas de réponse claire quant à la définition de ce qu'est la bibliothèque de lecture publique telle qu'elle se construit actuellement. L'objectif est bien de répondre le plus possible aux besoins des publics, de s'adapter aux usages, mais il semble difficile d'évaluer aujourd'hui l'impact de ces changements sur les populations desservies mais aussi sur l'image même de la bibliothèque.

On peut dès lors se demander si la bibliothèque de lecture publique a encore besoin d'un modèle pour se construire et de fait si elle répond à un modèle. En effet, s'il est difficile de cerner l'identité même de la bibliothèque, de clarifier son nom, avoir recours à un modèle est-il un moyen d'y parvenir ?

I-2 Une bibliothèque, un lieu ?

Anne-Marie Bertrand questionne le besoin d'avoir un modèle pour demain¹⁰⁵ et apporte une réponse nuancée. Il faut se passer de modèle pour pouvoir désormais inventer sa

¹⁰⁴ GUEDON, J.C. cité par CALENGE, B., 1996. *Op. cit.* p. 235

¹⁰⁵ BERTRAND, A.M., 2008. « Le modèle de bibliothèque : un concept pertinent ? » In BERTRAND, A.M., *Op. cit.* p. 24

propre bibliothèque adaptée à une communauté, mais il est nécessaire de disposer d'un modèle qui fasse référence pour comparer et évoluer. Alors, rien n'indique qu'il est nécessaire de créer une bibliothèque en suivant un modèle. Actuellement, il semble nécessaire de se détacher des modèles passés et de repenser la bibliothèque, mais sans pour autant créer un nouveau modèle. Le concept de troisième lieu, très présent depuis 2009, n'est donc peut-être pas la voie sacrée à suivre pour les bibliothèques de lecture publique françaises. Claude Poissenot a souligné que la bibliothèque est un point de rassemblement pour être libre et ensemble, un ancrage physique, mais qu'il n'est pas forcément nommé troisième lieu¹⁰⁶. Christine Soulas, bibliothécaire responsable du réseau des bibliothèques de quartier de Bordeaux, nous a confié que ce qu'on appelle troisième lieu existait, dans les idées depuis longtemps, mais que ce n'était pas forcément mis en avant¹⁰⁷. La bibliothèque a toujours eu une mission sociale d'ouverture au plus grand nombre, mais elle a peut-être mis du temps à le faire savoir : le concept de troisième lieu sert très certainement d'appel à la reconsidération des bibliothèques de lecture publique, mais pas à la construction définitive de ce qu'elle doit être. Les échanges avec les bibliothécaires interrogés nous ont montré que ce qui se faisait dans les pays anglo-saxons et nordiques et le concept de troisième lieu qui les entoure, avait inspiré les projets pour leurs propres bibliothèques, mais qu'il n'y avait pas de volonté de copie conforme. Ainsi, la bibliothèque Louise Michel qui a remporté le Grand prix Livres Hebdo 2011 et qui a été décrite par Sergio Dogliani comme « un exemple de ce que devait être la bibliothèque du 21ème siècle »¹⁰⁸, n'a nullement eu pour volonté de copier ce qui se faisait ailleurs, ni même de s'attribuer le concept de troisième lieu. Plus encore, être élevé au rang d'exemple ne veut pas dire qu'il faut reproduire dans les moindres détails l'aménagement réalisé. La volonté était d'offrir un vrai espace de convivialité pour les habitants du quartier et non pas insuffler un quelconque concept. De plus, l'aspect nouveau que revêt ce concept est limité selon les générations de bibliothécaires et leurs formations initiales. En effet, des professionnels, non issus de filières documentaires, mais plutôt du *marketing*, du service à la personne, voire de l'hôtellerie¹⁰⁹, qui ont pris leurs fonctions au début des années 1990 ont pu faire souffler

¹⁰⁶POISSENOT, C., 2009. *Op. cit.*

¹⁰⁷Pour illustrer ce fait, voir le dessin d'une bibliothécaire pleine d'humour, Bg.Bibliopathe : <http://www.bibliopathe.com/2010/11/09/la-bibliotheque-3eme-lieu/> [Consulté le 5 août 2012].

¹⁰⁸Pour consulter la liste des bibliothèques primées, lire l'article en ligne : <http://www.livreshebdo.fr/actualites/DetailsActuRub.aspx?id=7686> [Consulté le 25 novembre 2011].

¹⁰⁹En effet, parmi les bibliothécaires rencontrés ou interrogés, certains avaient ce type de parcours.

un vent de nouveauté en donnant une autre vision de la bibliothèque que les agents au profil purement documentaire n'avaient peut-être pas. Parmi les architectes interrogés, deux sur trois ne connaissaient pas le concept de troisième lieu. Pourtant à la vue des établissements réalisés, on devine qu'ils sont dans une dynamique de renouvellement des espaces et d'ouverture de la bibliothèque. L'attribution d'un modèle conceptuel à la bibliothèque n'a donc en rien modifié leur approche de l'établissement culturel. Bertrand Calenge confirme le point de vue des agents bibliothécaires et professionnels :

« le 3ème lieu revient comme une incantation [...] [mais] le concept d'une bibliothèque largement ouverte, claire, accueillante, confortable, attentive à ses usagers, n'a rien de neuf.[...]. [Le troisième lieu] ce n'est pas LA solution exclusive, l'avenir unique et exclusif des bibliothèques »¹¹⁰.

Cet article virulent de Bertrand Calenge rejoint cette idée que le troisième lieu n'est pas un concept unique qu'il faut appliquer aux bibliothèques. Il encourage aussi à ne pas se restreindre à copier des soi-disant modèles pour créer la bibliothèque de demain. On comprend donc que l'engouement porté au troisième lieu s'essouffle. De plus, la volonté de faire de la bibliothèque un lieu neutre et de le démocratiser pour tous n'est pas une volonté récente. Dès lors, nous pouvons nous demander ce qui change réellement avec l'arrivée de ce nouveau concept. Peut-être est-ce justement l'utilisation qui en est faite, différente d'une bibliothèque à une autre. En effet, l'exemple même des *Idea Stores* se situe au-delà de la notion de troisième lieu : proposer des salles de sport et de rencontre, de *speed-dating* ne correspond pas à l'idée première sociologique du troisième lieu. Même si les *Idea Stores* sont les fers de lance de ce concept, ils ne peuvent pas être totalement considérés comme un modèle de bibliothèque à reproduire. D'une part parce que, comme nous l'avons vu, il ne peut exister de modèle unique (chaque bibliothèque devant s'adapter à son environnement), d'autre part parce que chaque pays a sa propre culture et ses habitudes de vie. En conséquence cela diminue les possibilités d'importer la totalité des aménagement des *Idea Stores* en France. Nicolas Georges, lors du colloque de Thionville *L'architecture des nouvelles bibliothèques : autres lieux, autres temps... autres usages* (la futur bibliothèque de Thionville se réclamant du concept de troisième lieu), a bien précisé : « il n'y a pas de modèle de bibliothèque, pas de référence unique mais des expressions qui ont toutes leurs valeurs ! »¹¹¹. Les *Idea Stores* sont une

¹¹⁰CALENGE, B., 2012. Lyon : Wordpress.com. [Consulté le 12 février 2012]. *La sidération du troisième lieu*. Disponible en ligne: <http://bccn.wordpress.com/2012/02/12/la-sideration-du-troisieme-lieu>

¹¹¹GEORGES, N., 2011. *Op. cit.*

expression de la bibliothèque, au même titre que les *home away from home* nordiques. Chaque bibliothèque devrait alors se concevoir, se construire en adéquation avec ce qui l'entoure, sans s'inquiéter de répondre à des exemples dont on a beaucoup entendu parler dans la presse professionnelle. Le lieu de la bibliothèque est un lieu unique, chacun peut en inspirer un autre mais sans le copier en intégralité.

En aucune façon la bibliothèque semble pouvoir obéir à un concept précis. Cependant, on voit fleurir d'autres termes, concepts autour de cette importance soudaine que revêt le lieu bibliothèque. Patrick Bazin a en effet proposé le terme d'hyper-lieu, plus adéquat selon lui que celui de troisième lieu. Il explique que le concept de troisième lieu est trop réducteur par rapport à cette réalité où il faut constamment créer du lien entre le local et le global, entre différentes activités. Il propose alors de parler « d'hyper-lieu, comme l'on parle d'un hypertexte ou d'un hypermédia, c'est-à-dire d'une structure complexe, multidimensionnelle »¹¹². Certes, cette définition correspond peut-être mieux à ce qu'est la bibliothèque en devenir, mais vouloir absolument nommer les choses est-il obligatoire ? Nous venons de dire que la bibliothèque ne pouvait répondre à un modèle précis, en ce cas, pourquoi vouloir lui attribuer un concept, un nom ? D'autant plus que chaque concept rencontre ses défenseurs et ses détracteurs, chaque concept est utilisé librement, détourné selon le contexte de son application. En effet, très récemment nous avons vu apparaître le terme de bibliothèque quatrième lieu. Que signifie vraiment ce terme, qualifié par l'auteur de ce livre blanc comme étant « inédit en France » alors que celui même de troisième lieu n'a pas remporté un succès franc dans la profession ? La bibliothèque quatrième lieu, c'est « l'espace de l'apprendre [...] qui apparaît comme un mélange de bibliothèque troisième lieu ('espace du rencontrer'), du *Learning center* ('espace de l'étudier') et du *FabLab* ('espace de faire') »¹¹³. La bibliothèque quatrième lieu reviendrait aux sources de la notion d'apprentissage, mais en mélangeant la rencontre, l'étude, le faire. D'une part, nous pouvons nous demander quelle est la différence entre cette notion d'apprentissage et celle d'étude liée au *learning center* ? Apprendre et étudier sont des notions très proches et se rapportent principalement aux bibliothèques universitaires qui ont cette vocation première, contrairement aux

¹¹²BAZIN, P., 2012. La bibliothèque hyper-lieu. In *Livreshebdo.fr*. Paris : Livres Hebdo. [Consulté le 20 mai 2012]. Disponible en ligne : <http://www.livreshebdo.fr/weblog/lire-le-monde-19/873.aspx>

¹¹³PÉRÈS-LABOURDETTE LEMBÉ, V., 2012. « La bibliothèque quatrième lieu, espace physique et/ou en ligne d'apprentissage social : un nouveau modèle de circulation des savoirs ». *Livre blanc*. Olliergues : Agence Gutenberg 2.0. [Consulté le 22 juin 2012]. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-56998>

bibliothèques de lecture publique qui tendent vers d'autres missions, plus tournées vers l'aide à l'apprentissage sur des sujets variés (aide à la recherche d'emploi, à la recherche documentaire, à l'utilisation des outils informatiques...). D'autre part, l'aménagement d'un tel lieu pourrait tendre à une segmentation des espaces selon si l'on souhaite rencontrer, étudier, apprendre, faire. Un espace, certes tourné vers les usages, mais qui plutôt que de les suggérer librement, les imposerait. L'auteure, consultante en TIC appliquées à l'Éducation et à la Culture pour l'agence Gutenberg 2.0, utilise ce concept de quatrième lieu pour en tirer des prospectives dans l'univers numérique. Bertrand Calenge a réagit rapidement à ce livre blanc, assurant que son auteure : « encourag[e] l'adhésion à sa thèse (à la seule aune des services en ligne ?), sans qu'on voie très bien comment cette nouvelle dimension reconfigure en profondeur la bibliothèque »¹¹⁴. Dès lors, cette course aux concepts plaqués aux bibliothèques ne fait en rien avancer la question de savoir ce que la bibliothèque de demain devrait proposer et comment pour satisfaire au plus près ses publics. En effet, penser de nouveaux concepts est constructif dès lors qu'une réalisation concrète et évaluable en est possible, toujours en se projetant dans l'idée de satisfaire les publics. Mais au final, peut-être n'y a-t-il pas de réponse définitive sur le futur de la bibliothèque ? Seules des expériences pourront permettre d'avancer, à condition quelles soient fondées sur des principes réellement novateurs. Bertrand Calenge va même plus loin dans son appréciation du faux concept de quatrième lieu et n'hésite pas à fustiger à juste titre cette démarche :

« la bibliothèque quatrième lieu ! J'ai cru à un canular. Ce n'en était pas un. C'est plutôt une leçon d'*anti-marketing* : il ne faut jamais essayer de concurrencer une idée/concept en décalquant ses slogans, mais inventer un nouveau langage porteur de promesses [...]. Bref, rien de nouveau dans ce texte, mais des superpositions de slogans politico-bibliothécaires espérant faire naître un nouveau slogan dominant. »¹¹⁵.

Cet article de Bertrand Calenge permet de confirmer notre point de vue selon lequel l'attribution d'un concept à la bibliothèque est vaine si elle ne propose ni ne défend une vision novatrice, voire avant-gardiste de ce que pourrait être la bibliothèque de lecture publique. Le lieu bibliothèque doit correspondre à ce que les citoyens peuvent en attendre, son aménagement intérieur permettant de mettre en avant les activités possibles, dans un espace attractif, confortable et adapté aux différents usages.

¹¹⁴CALENGE, B., 2012. Lyon : Wordpress.com. [Consulté le 28 juin 2012]. *La bibliothèque cinquième lieu, sixième lieu, etc.* Disponible en ligne : <http://bccn.wordpress.com/2012/06/26/la-bibliotheque-cinquieme-lieu-ou-lagora-des-connaissances/>

¹¹⁵CALENGE, B., 2012. *Ibid.*

Son appartenance à un soi-disant modèle n'apportera aucune information complémentaire aux publics qui peuvent vouloir la fréquenter. Le nom qui lui est attribué peut éventuellement modifier l'appréhension des publics vis-à-vis de la bibliothèque, mais si ce qui est proposé dans ses murs n'est pas dans le même esprit, le risque est que les publics soient déçus. Le rôle, le concept que l'on attache à la bibliothèque mais aussi ce que l'on imagine y faire, conditionne l'aménagement de l'espace. Cet aménagement qui va lui-même conditionner les usages qui en seront fait, favoriser le bon déroulement des activités possibles. En effet, nous pouvons dire que l'aménagement de l'espace va induire en grande partie des usages, présumés par les professionnels. De manière générale, dans les bibliothèques récentes étudiées, on retrouve les usages liés aux collections, principalement pour la lecture des périodiques mais aussi des documentaires tant pour le travail que pour le loisir. Les autres usages sont plus tournés vers le divertissement culturel, notamment en ce qui concerne l'espace jeunesse ou les espaces multimédia au sein desquels il est possible d'écouter de la musique, de visionner un film ou de jouer à la console. On pense également aux usages de travail individuel ou en groupe avec du matériel informatique et sans les collections de la bibliothèque. Enfin, l'objectif de permettre aux usagers de pouvoir échanger entre eux est de plus en plus présent grâce à l'aménagement de salons de conversation. En revanche, la question du rapport au professionnel n'a pas été évoquée. Il est possible que les agents pensent encore que les publics ont le réflexe de venir poser des questions s'ils rencontrent des difficultés. Or, montrer la disponibilité du professionnel par une disposition spatiale de son environnement de travail ouverte est une chose essentielle si l'on souhaite vraiment se montrer à l'écoute des usagers.

Cependant, avant de songer à appliquer un nouveau modèle à la bibliothèque ou lui attribuer un autre nom, il faudrait peut-être définir précisément l'identité que les professionnels souhaitent lui donner, en aménageant justement des espaces en adéquation avec les missions envisagées. Enfin, même si la bibliothèque est un lieu indispensable pour assurer l'accès libre, gratuit et démocratique à l'ensemble des connaissances, mais aussi à la culture, au loisir par le biais de ses collections et ses animations, tout en permettant de se divertir et de se détendre, l'avenir de la bibliothèque n'est-il pas aussi là où les publics sont ? Conserver des espaces durables qui sont autant de repères aux usagers est indispensable, mais pourquoi ne pas songer à

investir d'autres espaces pour d'autres innovations afin de satisfaire davantage de publics ?

II D'autres lieux, pour une autre bibliothèque

L'espace intérieur de la bibliothèque est porteur de son identité, plus largement son lieu lui donne une légitimité vis-à-vis des tutelles qui investissent dans de telles structures. Le renouvellement de l'espace de la bibliothèque assoit l'importance qu'elle revêt au sein d'une collectivité et affirme son rôle de lieu culturel et social. Mais à partir de ce constat peut-on prétendre que son identité s'en trouve modifiée ? En effet, la bibliothèque garde son nom et continue de poursuivre ses missions autour des usagers, des collections et de l'interaction entre tous. La bibliothèque, même si elle évolue, reste une bibliothèque. Ce qui la caractérise, la rend singulière c'est justement de proposer des collections de supports culturels variés, dans un lieu public où chacun a sa place et peut disposer de son intimité ou bien rencontrer les autres et discuter. Le renouvellement réel de la bibliothèque n'est alors peut-être pas dans les concepts de troisième, quatrième, hyper-lieu car ils ne font qu'étayer ce qui existe et ce qui prend déjà forme dans les espaces de la bibliothèque. Son aménagement et son espace intérieur sont des éléments incontournables de la conception d'une bibliothèque en phase avec ses projets et missions. Mais un seul lieu unique n'est peut-être pas suffisant pour remplir avec succès la mission de démocratisation de la culture et de proximité avec les populations.

Le lieu de la bibliothèque devient multiple, la bibliothèque investit d'autres espaces pour être au plus près des publics et du non-public. Des actions menées en dehors de l'espace de la bibliothèque ont déjà été réalisées, c'est ce qui a été qualifié de « bibliothèque hors les murs ». Ces actions qui ont fait l'objet d'une étude en 1996¹¹⁶ étaient principalement portées par une volonté de lutte contre l'illettrisme auprès des populations les plus éloignées de la lecture et de la culture en général. Les bibliothèques hors les murs étaient donc conduites en partenariat avec les prisons, les hôpitaux, l'armée mais aussi les centres sociaux au sein des quartiers difficiles. La bibliothèque hors les murs était donc très liée à cette idée d'action culturelle ponctuelle. Elle était programmée au sein d'autres établissements pour développer l'offre de lecture et d'animation envers tous les publics qui étaient qualifiés de « publics empêchés » (c'est-à-dire ne pouvant pas se

¹¹⁶TABET, C., 1996. *La bibliothèque « hors les murs »*. Paris : Cercle de la librairie. 277p. Nouvelle édition en 2004, un aperçu est consultable en ligne : <http://pvsamplersla5.immanens.com/fr/pvPage2.asp?skin=pvw&puc=005585&pa=1&nu=40> [Consulté le 07 août 2012].

déplacer pour venir par soi-même à la bibliothèque)¹¹⁷. Les nouveaux espaces à conquérir peuvent être réalisés en partenariat avec d'autres acteurs socioculturels, mais au-delà de l'action culturelle ponctuelle. Il est possible de proposer autre chose, de manière éphémère, sur un thème donné, dans un espace créé pour l'occasion ou bien tout simplement sans aucune infrastructure particulière, seulement pour intégrer le paysage quotidien des populations.

Jorge Luis Borges, qui fût directeur de la bibliothèque nationale d'Argentine, a dit de la bibliothèque « [qu'elle] a son centre partout et sa circonférence nulle part »¹¹⁸. Cette phrase illustre les formes innombrables que peut prendre la bibliothèque dans l'espace. La bibliothèque a pour seule limite celle qu'elle se fixe et peut trouver sa place partout. Des espaces peuvent donc être créés de façon éphémère dans des endroits divers. Les premiers exemples en sont les biblio-plages, lancées en 2006 dans le département de la Seine Maritime et qui s'installent dans des versions différentes un peu partout en France (les paillotes bibliothèques dans l'Hérault, la location de transat pour écouter des lectures au kiosque d'été de Châtelailon, ou encore les rencontres de la bibliothèque au Plan d'eau d'Arfeuille de Saint-Yrieix la Perche). Pour le sociologue Claude Poissenot, ce mouvement est une preuve de la volonté d'aller vers les publics, tout en proposant des collections adaptées (plus de *best-sellers*, de BD, d'ouvrages de loisirs et divertissement) en lien avec les vacances¹¹⁹. Il termine son article en évoquant le besoin nécessaire de continuer à aller vers les populations, y compris une fois qu'elles ont déserté les plages. En considérant toujours le principe de prendre possession d'espaces divers de façon éphémère, l'une des réponses à la question de Claude Poissenot se trouve peut-être dans une nouvelle forme de bibliothèque, qui tient des bibliothèques de plage, mais qui trouve un nom plus générique : la biblio. (bibliopoint).

La biblio. est une nouvelle forme de bibliothèque expérimentée à Bordeaux, qui vit selon les saisons, les événements, la vie d'un quartier, etc. pour être au plus proche des publics : « les biblio. sont des contractions de bibliothèques positionnées dans les flux contemporains, physiques et virtuels, comme autant de 'points' accompagnant le

¹¹⁷Pour voir un exemple de l'objectif de ce type d'action, consulter la page dédiée de la BMVR de Nice disponible en ligne : <http://www.bmvr-nice.com.fr/OPACWebAloes/index.aspx?IdPage=158> [Consulté le 07 août 2012].

¹¹⁸BORGES, J.L., cité par CALENGE, B., 1996. *Op. Cit.* p.417

¹¹⁹POISSENOT, C., 2009. Sous la plage, une nouvelle bibliothèque ? In *Livreshebdo.fr*. Paris : Livres hebdo. [Consulté le 13 août 2012]. Disponible en ligne : <http://www.livreshebdo.fr/weblog/du-cote-des-lecteurs---23/442.aspx>

quotidien des citoyens »¹²⁰. Cette forme de bibliothèque s'affranchit alors d'un espace clos et figé pour aller s'installer ailleurs, selon les opportunités afin de recréer un lieu de culture, de convivialité, d'échanges. Néanmoins, ce n'est pas parce que l'on installe une bibliothèque éphémère dans un endroit qui ne lui est pas dédié que sa configuration est négligée. Serge Bouffange, qui fait partie des créateurs de ce concept, explique que :

« concrètement, la réussite de l'expérience nécessite, pour le créateur de la biblio., une attention portée au mobilier et aux matières, ainsi qu'une production de services qui jouent sur la participation du public, la valeur ajoutée de la biblio. dépendant autant du service lui-même que de la façon dont il est proposé et de la relation à l'utilisateur qu'il induit »¹²¹.

Ainsi l'intérêt porté à l'aménagement de ces espaces est primordial. A l'heure actuelle, deux expériences ont été menées : biblio.bato et biblio.sport¹²². Chacune avait des conditions de réalisation différente. Ainsi le biblio.bato destiné aux 15-25 ans proposait des collections pour les jeunes mais surtout des jeux vidéo avec la possibilité de jouer sur place (soit de façon « statique », soit en *motion control*¹²³). Le biblio.sport quant à lui est plus tourné vers le sport mais aussi les vacances et le tourisme dans la région bordelaise. Pour que ces biblio. soient parfaitement en accord avec leurs objectifs, une ambiance adéquate devait être créée. Alors, comme l'a souligné Serge Bouffange, le mobilier était important : le biblio.bato était équipé de créations de mobilier dans un esprit écologique et *street-art* pour les rayonnages, agrémentés de poufs, de poires pour s'asseoir à sa guise, s'allonger pour lire ou jouer. Le biblio.sport quant à lui doit s'adapter à un public plus large, donc proposer des assises diverses dans un esprit vacances (transat...). Pour rester dans l'esprit du sport, des tables en forme de balles et de ballons utilisés dans plusieurs sports ont été fabriquées. L'aménagement a donc une place de choix pour caractériser ces espaces éphémères, les rendre attractifs,

¹²⁰BOUFFANGE, S., HABERARD, M.L., 2012. « La Biblio. ». *BBF*, t.77, n°2. [Consulté le 20 avril 2012]. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0012-002>

¹²¹*Ibid.*

¹²²Pour en savoir plus sur ces équipements, consulter pour le biblio.bato http://www.bibliofrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1154:bordeaux-lance-l-bibliobato-r&catid=71:-articles-de-bibliofrance--articles-de-bibliofran&Itemid=57 et pour le biblio.sport : <http://bibliothequebordeaux.wordpress.com/2012/04/30/176/> [Consultés le 13 août 2012]

¹²³Jouer en statique revient à jouer assis avec une manette en interagissant par le biais de combinaisons de touches avec le jeu, alors que les jeux en *motion control* permettent d'interagir physiquement avec le jeu, soit avec l'aide d'une manette comme la Wii, soit directement avec son corps comme la Kinect.

identifiables et en même temps, avoir une autre image de la bibliothèque traditionnelle. La bibliothèque continue alors de remplir ses missions, au plus près des publics. Même pour ces structures extérieures aux murs traditionnels de la bibliothèque, la question de comment sera « l'intérieur » est prise en compte. Cette biblio. reste en adéquation avec l'identité donnée de la bibliothèque comme un lieu de consultation sur place, de divertissement, de rencontre et de détente mais qui sort des sentiers battus.

Enfin, ce renouvellement du lieu à travers des endroits divers, ponctuels, pousse le professionnel à sortir lui aussi des murs de sa bibliothèque et à reconsidérer à la fois l'espace qui l'entoure et les populations qu'il rencontre. Le réagencement des espaces, y compris à l'intérieur des murs de la bibliothèque force à réinterroger le rapport au public et aux services proposés, tant dans la rencontre avec le public, que dans la circulation des agents lors du rangement ou des animations. Le lieu ne peut se passer de professionnels pour l'animer, ils doivent donc eux aussi s'adapter à l'espace, s'y fondre et le rendre vivant.

Nous pouvons donc voir que le lieu de la bibliothèque reste un environnement particulier, conçu selon un aménagement précis à partir d'objectifs portés autour des collections et des usages divers des publics. La bibliothèque conserve son identité de lieu culturel et ne s'attache plus à aucun modèle. La création de nouveaux concepts prend son sens en lien avec le renouvellement de son espace de manière originale, mais sans pour autant oublier l'essence même du lieu et de ses missions.

Conclusion

Chaque bibliothèque est unique et répond à des environnements différents auxquels elle s'adapte. Dès lors, nous pouvons affirmer qu'on ne peut pas parler de modèle, d'exemple à suivre puisque chaque contexte diffère, même s'il est bien sûr envisageable de s'inspirer d'autres bibliothèques pour penser un nouveau projet selon des critères variés. Dès lors, participer à l'aménagement de l'intérieur de la bibliothèque est un facteur important pour les agents qui la font vivre. Nous avons vu que le dialogue n'est pas toujours simple avec les tutelles, mais le partenariat avec architectes et fournisseurs n'en est pas pour autant impossible. Il permet d'ailleurs de favoriser l'échange d'idées et la construction de projet en phase avec les objectifs fixés. De manière générale, les professionnels accordent de l'importance à l'aménagement pour favoriser la rencontre entre les publics et les collections mais aussi de plus en plus entre les usagers. Concilier publics et collections est une préoccupation constante pour les bibliothécaires. Supposer des usages possibles des espaces pour faciliter la rencontre dans le lieu est indispensable. Nous avons pu remarquer une volonté de s'adapter aux usages, mais finalement il n'y a pas de réelle évaluation des besoins de la population concernée. Cette carence dans l'évaluation des usages est quelque peu contradictoire avec la volonté de s'adapter aux publics, mais le fait est que les bibliothécaires supposent des usages possibles dans la bibliothèque tout en induisant des usages, le plus souvent domestiques, qu'ils souhaiteraient voir se développer dans leurs murs. Dès lors, même si les usagers ne sont pas directement interrogés, leurs besoins potentiels sont pris en compte. On peut alors supposer leur satisfaction et la diversification de leurs usages du lieu. Là encore, il n'y a pas de résultats concrets, puisqu'il est trop tôt dans ces établissements pour réellement évaluer ces changements. Mais les quelques observations des professionnels semblent aller dans ce sens. Enfin, savoir si l'aménagement force des usages ou au contraire s'adapte aux usages, la réponse n'est pas non plus tranchée. En effet, l'aménagement et le type de mobilier choisi va forcément pousser à certains usages : un fauteuil confortable incitera à s'allonger tranquillement, un coussin au sol à se poser par terre. Mais l'aménagement est aussi pensé pour s'adapter aux usages et évoluer avec eux le plus possible de façon à toujours être en adéquation avec les attentes des usagers. L'objectif étant aussi de rendre la bibliothèque en phase avec son environnement actuel et d'être flexible dans le temps. La bibliothèque n'a donc plus rien à voir avec la notion de modèle et n'applique en rien des principes généraux identiques d'une structure à

l'autre. Chaque bibliothèque se construit sa propre identité autour et dans son espace. Il est entendu que nous avons étudié une partie seulement des bibliothèques municipales avec des critères de surface restrictifs. Dans une bibliothèque plus grande, conçue sur plusieurs niveaux, le rapport à l'espace et les conditions d'aménagement sont tout autres. Proportionnellement au nombre d'usagers susceptible d'être accueilli, disposer d'une surface plus importante n'a pas que des avantages et oblige d'autant plus à penser l'acoustique et la circulation des personnes par une signalétique lisible. De plus, les différentes équipes qui animent chaque secteur doivent encore plus pouvoir s'emparer du projet et s'approprier l'espace de façon à penser autrement tout ce qu'il est possible de faire, où et comment dans les murs de la bibliothèque.

La bibliothèque au sens étymologique n'existe plus, la boîte à livres ne considère plus seulement les collections et les animations qu'elle crée, mais bien les usagers dans leur rapport entre eux et avec les professionnels. L'espace de la bibliothèque se transforme, la représentation classique que l'on peut en avoir aussi. L'identité de la bibliothèque est en mouvement, se cherche d'autres horizons à travers d'autres espaces éphémères mais au plus près du quotidien des usagers. En effet, les dernières statistiques le montrent : les usages sur place augmentent puisqu'une hausse de la fréquentation de 24 % a été observée entre 2005 et 2010, alors que les nombres d'inscrits et d'emprunts se tassent¹²⁴. Les usagers viennent donc dans l'espace de la bibliothèque pour y faire quelque chose, ce qui accorde une place de premier rang à l'aménagement de l'espace, aux choix de mobilier, de couleur et de proposition d'usages.

Enfin, si l'aménagement de l'espace influence directement les usages et les publics qui viennent à la bibliothèque, le rapport à l'espace doit bien être pris en compte par les professionnels, puisqu'ils y évoluent aussi en tant qu'animateurs du lieu. L'éclectisme des formations de chacun et le positionnement par rapport à l'évolution constante du métier influent sur la conception de la bibliothèque et la façon de la faire vivre. Une bibliothèque bien pensée ne peut exister qu'à condition d'être animée par des professionnels dynamiques aux profils divers.

¹²⁴Ministère de la culture et de la communication, Observatoire de la lecture publique, 2012. *Bibliothèques municipales : données d'activités 2010, synthèse nationale*. Paris : Ministère de la culture et de la communication. [Consulté le 22 août 2012]. Disponible en ligne : http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publique_web/docs/Biblioth%C3%A8ques%20municipales%20synth%C3%A8se%202010.pdf

Bibliographie

MONOGRAPHIES

BERTRAND, A.M. (dir.), 2008. *Quel modèle de bibliothèque ?* Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. 183p.

BISBROUCK, M.F. (dir.), 2010. *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Cercle de la librairie. 394p.

CALENGE, B., 1996. *Accueillir, orienter, informer : L'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie. 429p. Bibliothèques.

COLLIGNON, L., Service du livre et de la lecture (dir), 2011. *Concevoir et construire une bibliothèque : du projet à la réalisation*. Paris : Ed. du Moniteur. 339p.

MARESCA, B., 2007. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : Attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : BPI. 283p.

MOREL, E., 1910. *La librairie publique*. Paris : Armand Colin. 329p.

Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-brut-48832> [Consulté le 15 juillet 2012]

POISSENOT, C., 2009. *La nouvelle bibliothèque : contributions pour la bibliothèque de demain*. Voiron : Territorial. 86p.

SERVET, M., 2009. *Les bibliothèques troisième lieu*. Villeurbanne : ENSSIB. 83p.

PERIODIQUES

AUDETTE-CHAPDELAINÉ, V., 2011. « Espaces physiques et pratiques émergentes ». *BBF*, t. 56, n° 6. [Consulté le 16 janvier 2012].

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0034-003>

BOUFFANGE, S., HABERARD, M.L., 2012. « La Biblio. ». *BBF*, t. 77, n°2. [Consulté le 20 avril 2012].

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0012-002>

FRANQUEVILLE, P., 2009. « Vers une bibliothèque d'univers ». *Bibliothèque(s)*, n°47-48. p. 13-19.

GASCUEL, J., 2007. « De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture ». *BBF*, t. 52 n°1. [Consulté le 20 novembre 2011].

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0022-004>

GRAHAM, G., 2012. « *Survey: Falmouth library users want more space, technology* ». *The Forecaster*. [Consulté le 17 mai 2012].

Disponible en ligne : <http://www.theforecaster.net/news/print/2012/02/21/survey-falmouth-library-users-want-more-space-tech/114948>

LEITAO, C., 2011. « *Libraries: Information and Knowledge Spaces I* ». *The HuffingtonPost*. [Consulté le 10 novembre 2011].

Disponible en ligne : http://www.huffingtonpost.com/carla-leitao/library-information-knowledge_b_880122.html#s294817&title=Geisel_Library_by

LE SAUX, A., 2007. « Les publics ». *BBF*, t. 52, n°6. [Consulté le 10 mai 2010].

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0087-001>

PAGANELLI, C., 2012. « Analyse des discours sur la notion d'« usage » dans deux revues en sciences de l'information : Doc-SI et BBF ». *Documentaliste-Sciences de l'Information*, Vol. 49, p. 64-71.[Consulté le 23 août 2012].

Disponible en ligne : <http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2012-2-page-64.htm>

PERRIN, G., 2010. « Entre publics et territoires : les bibliothèques de lecture publique en prospective ». *BBF*, t. 55, n°2. [Consulté le 15 février 2012].

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-02-0047-010>

POISSENOT, C., 2002. « De la bibliothèque à la médiathèque : évolution des publics et des usages ». *@archiveSIC*. [Consulté le 15 février 2012].

Disponible en ligne : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000372

POISSENOT, C., 2001. « Penser le public des bibliothèques sans la lecture ? ». *BBF*, t. 46, n°5. [Consulté le 15 février 2012].

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-05-0004-001>

PURAVET, O., 2007. « Nouveaux publics, nouveaux usages : tendances nationales et réalités locales ». *BBF*, t. 52, n°2. [Consulté le 15 février 2012].

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0105-007>

SERVET, M., 2010. « Les bibliothèques troisième lieu ». *BBF*, t. 55, n°4. [Consulté le 10 novembre 2011].

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

SERVET, M., 2011. « La bibliothèque troisième lieu, vers une redéfinition du modèle de bibliothèque ». *Argus*, volume 39, n°2. [Consulté le 10 novembre 2011].

Disponible en ligne : <http://revueargus.qc.ca/index.php/2011/01/20/la-bibliotheque-troisieme-lieu-vers-une-redefinition-du-modele-de-bibliotheque/>

WAGNER, P., 2008. « Mise en espace des collections dans une médiathèque : Quels partis pour quels effets ? ». *BBF*, t. 53, n°4. [Consulté le 20 novembre 2011].

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0044-008>

RESSOURCES ELECTRONIQUES

L'architecture des nouvelles bibliothèques : autres lieux, autres temps... autres usages. Thionville : Médial. [Consulté le 25 janvier 2012].

Disponible en ligne : http://www.univ-nancy2.fr/medial/seminaire/archi_n_bibilo.html

BAZIN, P., 2012. La bibliothèque hyper-lieu. *In Livreshebdo.fr*. Paris : Livres Hebdo. [Consulté le 20 mai 2012].

Disponible en ligne : <http://www.livreshebdo.fr/weblog/lire-le-monde-19/873.aspx>

BÔLE-RICHARD, A., 2011. [S. l.] : Microtokyo, [Consulté le 31 janvier 2012]. *Les Idea stores, bibliothèques de l'urbanité post-coloniale ?*

Disponible en ligne : <http://www.microtokyo.org/?p=1181>

BÔLE-RICHARD, A., 2011. Les bibliothèques vont-elles survivre ? *In OWNI*. Paris : OWNI. [Consulté le 31 janvier 2012].

Disponible en ligne : <http://owni.fr/2011/04/27/les-bibliotheques-vont-elles-survivre/>

CALENGE, B., 2012. Lyon : Wordpress.com. [Consulté le 28 juin 2012]. *La bibliothèque cinquième lieu, sixième lieu, etc.*

Disponible en ligne : <http://bccn.wordpress.com/2012/06/26/la-bibliotheque-cinquieme-lieu-ou-lagora-des-connaissances/>

CALENGE, B., 2012. Lyon : Wordpress.com. [Consulté le 12 février 2012]. *La sidération du troisième lieu.*

Disponible en ligne: <http://bccn.wordpress.com/2012/02/12/la-sideration-du-troisieme-lieu>

FADAILI, T., 2011. Les technologies interactives en bibliothèque. *In Espace B*. Montréal : Bibliothèques publiques de Montréal, [Consulté le 31 janvier 2012].

Disponible en ligne : <http://espaceb.bibliomontreal.com/2011/12/14/les-technologies-interactives-en-bibliotheque/>

HOWARD, Z., 2011. *Design thinking for library experiences*. [Consulté le 31 janvier 2012].

Disponible en ligne : <http://www.slideshare.net/zaana/design-thinking-for-library-experiences>

MARTEL, M.D., 2010. Les 10 + 5 qualités d'un espace de bibliothèque : 1ère partie. *In Espace B*. Montréal : Bibliothèques publiques de Montréal, [Consulté le 11 novembre 2011].

Disponible en ligne : <http://espaceb.bibliomontreal.com/2010/08/10/les-10-5-qualites-dun-espace-de-bibliotheque-1ere-partie/>

MARTEL, M.D., 2010. Les 10 + 5 qualités d'un espace de bibliothèque : 2ème partie. *In Espace B*. Montréal : Bibliothèques publiques de Montréal, [Consulté le 11 novembre 2011].

Disponible en ligne : <http://espaceb.bibliomontreal.com/2010/08/27/les-10-5-qualites-dun-bon-espace-de-bibliotheque-2ieme-partie/>

PÉRÈS-LABOURDETTE LEMBÉ, V., 2012. « La bibliothèque quatrième lieu, espace physique et/ou en ligne d'apprentissage social : un nouveau modèle de circulation des savoirs ». *Livre blanc*. Olliergues : Agence Gutenberg 2.0. [Consulté le 22 juin 2012].

Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-56998>

POISSENOT, C., 2009. Sous la plage, une nouvelle bibliothèque ? *In Livreshebdo.fr*. Paris : Livres Hebdo. [Consulté le 13 août 2012].

Disponible en ligne : <http://www.livreshebdo.fr/weblog/du-cote-des-lecteurs---23/442.aspx>

Bibliographie complémentaire

MONOGRAPHIES

BERTRAND, A.M. (dir.), 2009. *Horizon 2019 : Bibliothèques en perspective*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. 111p.

CENTRE D'ÉTUDES SUR LES RÉSEAUX, LES TRANSPORTS, L'URBANISME ET LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, 2008. *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*. Lyon : Certu. 96p.

CHARENTREAU, A.M., LEMAÎTRE, R., 1993. *Drôles de bibliothèques..., le thème de la bibliothèque dans la littérature et le cinéma*. Paris : Cercle de la librairie. 416p.

CLAIN, F., 2010. *Constructions HQE : un nouveau modèle architectural pour les bibliothèques ?* Villeurbanne : ENSSIB. 97p.

GASCUEL, J., CHARENTREAU, A.M., 2000. *Votre bâtiment de A à Z : mémento à l'usage des bibliothécaires*. Paris : Ed. du cercle de la librairie. 314p.

HIEGEL, C., 2010. *Les bibliothèques publiques face à la diversité culturelle*. Poitiers : Université de Poitiers. p.18-20

LAHIRE, B., 2006. *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : La découverte. 784p.

LAROCHE, A.S., 2010. *Histoire et enjeux de la mutualisation d'équipements culturels intégrant une bibliothèque*. Villeurbanne : ENSSIB. 98p.

LEDOUX, E., 2006. *La bibliothèque, un lieu de travail : guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces*. Montréal : APSAM : Les Éditions ASTED. 145p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, OBSERVATOIRE DE LA LECTURE PUBLIQUE, 2012. *Bibliothèques municipales : données d'activités 2010, synthèse nationale*. Paris : Ministère de la culture et de la communication. [Consulté le 22 août 2012].

Disponible en ligne:

http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publique_web/docs/Biblioth%C3%A8ques%20municipales%20synth%C3%A8se%202010.pdf

TABET, C., 1996. *La bibliothèque « hors les murs »*. Paris : Cercle de la librairie. 277p.

TAESCH FÖRSTE, D., 2006. *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque : mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*. Paris : Ed. du cercle de la librairie. 164p.

VALOTTEAU, H., 2011. *Couleurs en bibliothèque : architecture, signalétique, esthétique*. Villeurbanne : ENSSIB. 147p.

PERIODIQUES

COISY, A., 2012. « Les petites bibliothèques modèles ». *BBF*, t.57, n°2. [Consulté le 08 juillet 2012].

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0006-001>

GALAUP, X., 2010. « Médiathèques en mutation : les pieds sur terre, la tête dans les nuages ». *L'Observatoire des politiques culturelles*, n°37. p. 67-70. [Consulté le 10 novembre 2011].

Disponible ici en version intégrale : <http://www.xaviergalaup.fr/blog/wp-content/uploads/2011/01/GalaupObservatoire37.pdf>

JACQUES, J.F., 2009. « Intimité ». *Bibliothèque(s)*, n°47-48. p.8-12.

LEMIEUX, R., BOURDAGES, J., 2011. « Introduction au dossier « Lieu et non-lieu du livre : penser la bibliothèque » ». *Postures*, n°13. p. 99-100. [Consulté le 31 janvier 2012].

Disponible en ligne : http://uqam.academia.edu/Ren%C3%A9Lemieux/Papers/478547/Introduction_au_dossier_Lieu_et_non-lieu_du_livre_penser_la_bibliotheque

POISSENOT, C., 2010 « La fréquentation en question ». *BBF*, t. 55, n°5. [Consulté le 10 mai 2012].

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0067-013>

RICO, C., 2009. « La bibliothèque, outil du lien social ». *BBF*, t. 54, n°3. [Consulté le 20 novembre 2011].

Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-03-0080-006>

RESSOURCES ELECTRONIQUES

ARENES, C., 2009. Paris : Blogspot.com, [Consulté le 11 novembre 2011]. *La bibliothèque comme lieu*.

Disponible en ligne: <http://liber-libri.blogspot.com/2009/10/la-bibliotheque-comme-lieu.html>

BIBLIOPATHE, BG., 2010. [S.l.] : Bibliopathe : blog d'une bibliothécaire qui aime son métier... Si, si ! [Consulté le 5 août 2012]. *La bibliothèque, 3ème lieu ?*

Disponible en ligne : <http://www.bibliopathe.com/2010/11/09/la-bibliotheque-3eme-lieu/>

DUJOL, L., 2011. Montréal : Congrès des milieux documentaires du Québec, [Consulté le 31 janvier 2012]. *Une médiation dans quel espace documentaire ?*.

Disponible en ligne : <http://www.slideshare.net/hulot/une-mdiation-dans-quel-espace-documentaire-10397483>

GERMAIN, M., 2012. Bibliothèques : ouvrir un débat spécifique sur les aménagements intérieurs. In *La gazette des communes*. Paris : Le Moniteur. [Consulté le 20 mars 2012]
Disponible en ligne : <http://www.lagazettedescommunes.com/105241/bibliotheques-ouvrir-un-debat-specifique-sur-les-amenagements-interieurs/>

GIRARD, C., ARVINBEROD, P., LANOE, C. et alli., 2010. Rencontres du troisième lieu : compte rendu de la journée d'étude vdl du 13/12/2010. In *Blog des Vidéothécaires, Discothécaires de la région Lyonnaise*. Lyon : VDL, [Consulté le 31 janvier 2012].

Disponible en ligne : <http://vdlblog.wordpress.com/2011/03/01/rencontres-du-troisieme-lieu-compte-rendu-de-la-journee-detude-vdl-du-13122010/>

LAURENT. 2010. [S. l] : jvbib, [Consulté le 31 janvier 2012]. *Hybridation entre bibliothèque-3ème-lieu et opac-réseau-social (Gunpei Yokoi, sors de ce corps!)*

Disponible en ligne : <http://www.jvbib.com/blog/index.php/hybridation-entre-bibliotheque-3eme-lieu-et-opac-reseau-social-gunpei-yokoi-sors-de-ce-corps/>

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (dir.), 2005. *Culture et handicap, guide pratique de l'accessibilité*. Paris : Ministère de la culture et de la communication. 247p. [Consulté le 08 juillet 2012].

Disponible en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/handicap/pdf/guide.pdf>

POISSENOT, C., [S.d]. *Penser la nouvelle bibliothèque*. [S.l] : Penser la nouvelle bibliothèque. [Consulté le 24 octobre 2011]

Disponible en ligne : <http://penserlanouvellebib.free.fr/>

Annexes

Annexe A : Questionnaire d'enquête à destination des bibliothécaires ayant eu pour mission de penser l'aménagement d'une bibliothèque

Étudiante en Master 2 professionnel bibliothèque et documentation à l'université de Poitiers, mon mémoire porte sur les questions d'aménagement des bibliothèques : répartition des espaces, création d'ambiance, choix des couleurs et du mobilier. Mon étude s'appuie sur la vague du 3^{ème} lieu et les questions d'identité de la bibliothèque.

A propos de la bibliothèque

1. Date d'ouverture de la bibliothèque

2. L'aménagement est il :

Un déménagement dans le cadre d'une construction ?

Un déménagement dans un bâtiment déjà existant non prévu pour être une bibliothèque ?

Un aménagement dans le cadre d'une construction de bibliothèque ?

Un aménagement dans le cadre d'une réhabilitation d'un bâtiment ?

Quelles sont les éléments qui ont conditionnés ce projet ? (volonté politique, dynamique interne, demande des habitants...)

3. Durée du projet (conception et travaux compris)

4. Surface de la bibliothèque dévolue aux publics = usages + collections en libre accès

Surface adultes

Surface enfants

Surface périodiques

Surface détente

Surface informatique

Surface d'animations

Préalablement à l'aménagement de l'espace

5. A quel moment du projet les questions d'aménagement (répartition des espaces puis choix du mobilier, des ambiances) ont-elles été prises en considération ?

6. Sur quoi vous êtes-vous appuyé pour penser l'aménagement de la bibliothèque ? (projet existant, documentation, expérience personnelle, contact avec des professionnels ...)

7. Avez-vous étudié l'environnement local et les caractéristiques du quartier, de la ville pour penser l'espace d'aménagement de la bibliothèque et l'adapter en conséquence ? (existence d'association, club de lecture, nombre d'adolescent, fracture numérique...)

Si oui, comment ?

8. Avez-vous réalisé une enquête auprès des publics et publics potentiels pour connaître leurs attentes pour la nouvelle bibliothèque ?

Si oui, en avez-vous tenu compte et dans quelle mesure ?

Si non, pourquoi ?

A propos de l'aménagement de la bibliothèque

9. Le zoning a-t-il été pensé selon les usages possibles des publics, selon la place des collections dans l'espace, selon les services proposés ?

Quelle part accordée à chacun ?

10. Comment avez-vous pris en compte les usages possibles et réels des publics ? (travail silencieux, lecture de la presse, bavarder, aller sur internet...)

11. Avez-vous présumé des usages possibles, ou pensé l'espace pour « forcer » des usages inhabituels en bibliothèque mais qui se font à la maison ? (s'allonger par terre pour lire, enlever ses chaussures pour aller sur le canapé, boire son café avec son journal, parler librement...)

12. Quels sont les services offerts par la bibliothèque ? (postes informatiques, photocopie, aide aux devoirs, espace d'atelier, animation MAO, jeux vidéo...)

13. Comment avez-vous pris en compte l'espace dédié aux services ? (ne pas empiéter sur les services offerts par d'autres institutions proches)

14. La salle d'animation est-elle optimale ? (emplacement, utilisation, place, insonorisation...)

15. La question de l'installation de postes informatiques a elle été problématique ?

Pourquoi avoir installé les postes à cet endroit ?

16. Des prises électriques ont-elles été installées pour être facilement accessibles par les usagers ? (pour brancher leurs ordi portables...)

17. Aviez-vous un fil conducteur sur l'ensemble du projet pour décliner des univers divers ?

A propos du mobilier

18. Pensez-vous que le mobilier a une place importante dans la bibliothèque et pourquoi ?

19. Peut-on dire que le mobilier va pousser vers un usage plutôt qu'un autre ?

20. En termes de mobilier, comment avez-vous procédé ? Pour l'implantation et le choix de tels types de fauteuils, rayonnages, mise en valeur des ouvrages ? Y avait-il une volonté de se démarquer des catalogues classiques des fournisseurs ?

21. Avez-vous souhaité des éléments design et originaux ? Pourquoi ? Quelle valeur cela apportait il à la bibliothèque ? Était-ce aussi une question de confort pour les usagers ?

A propos de la mise en valeur du bâtiment de la bibliothèque

22. Quelle était l'idée générale, l'objectif majeur de ce projet ?

23. Avez-vous pu travailler avec l'architecte pour des propositions de couleur, de matière au niveau des murs, sol, plafonds ...

Si oui, sur quoi vous êtes-vous appuyé pour choisir certaines couleurs plutôt que d'autres ?

Bilan

24. Après quelques mois, années de recul, êtes vous satisfait(e) de cet aménagement ?

Remplit-il ce pour quoi vous l'aviez pensé ?

25. L'espace de la bibliothèque a-t-il été, selon vous, utilisé de manière optimum par rapport au projet de départ ? Par rapport à l'évolution possible des usages constatés ?

26. Si c'était à refaire, que changeriez-vous ? Et pourquoi le changeriez-vous ?

Si vous aviez pu faire un bâtiment sans aucune contrainte d'ordre matériel, financière, politique, qu'auriez-vous aimé faire de plus ?

27. Souhaitez-vous opérer un réaménagement total ou partiel de l'espace de votre bibliothèque ?

Si oui, dans quel sens ?

28. Avez-vous suivi les débats concernant le 3^{ème} lieu ? (écrits, rencontres...)

29. Quelles seraient les influences de toutes ces questions dans le cadre d'un futur projet que vous devriez mener ?

Remarques, suggestions, conseils

Possibilités de joindre un plan de la bibliothèque sous format numérique pour alimenter ma réflexion dans le cadre de ma mission de stage, consistant à faire des propositions pour le déménagement de la bibliothèque de quartier Saint Augustin à Bordeaux.

M'autorisez-vous à utiliser les réponses à ce questionnaire dans le cadre de mon mémoire et à vous citer dans les personnes contactées pour mon travail d'expérimentation ?

Je vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à mon enquête, si cela vous intéresse, je pourrais vous envoyer une copie de mon mémoire (si la note et l'appréciation sont très bonnes et que mon travail peut permettre une réelle avancée sur la question.)

Cordialement.

Laura Lachaudru.

Annexe B : Questionnaire d'enquête à destination des architectes en charge d'aménagement de bibliothèques

Étudiante en Master 2 professionnel bibliothèque et documentation à l'université de Poitiers, mon mémoire porte sur les questions d'aménagement des bibliothèques : répartition des espaces, création d'ambiance, choix des couleurs et du mobilier. Mon étude s'appuie sur la vague du 3^{ème} lieu et les questions d'identité de la bibliothèque.

Rencontrer des architectes apporte une autre vision sur cette question et il me semble indispensable d'en prendre compte. Merci de prendre un moment pour répondre à mes questions.

A propos de votre activité

1. Sur combien de projets de bibliothèques avez-vous travaillé ?

Combien de construction ?

Combien d'aménagement ? (aménagement = zoning, proposition de couleur, matière, implantation de mobilier...)

2. Peut-on dire qu'il y a une certaine frustration à construire un bâtiment, sans participer à sa conception intérieure ?

Au contraire, y a-t-il une contrainte ou une frustration à concevoir une bibliothèque dans un bâtiment déjà existant ?

3. Concevoir l'aménagement intérieur des bibliothèques est-il pour vous quelque chose de particulier, de différent par rapport à la conception d'autres bâtiments ?

Pourquoi ?

Y a-t-il un geste architectural plus inspirant sur un projet de bibliothèque (le rapport à la lumière, les possibilités de couleur, l'utilisation du lieu...)?

A propos des relations avec les autres professionnels

4. De manière générale, lors d'un projet quels sont vos rapports avec l'équipe de bibliothécaires ?

Sur quoi reposent-ils ?

5. Pensez-vous que les bibliothécaires doivent être intégrés au projet de conception ? Pourquoi ?

6. De manière générale, lors d'un projet, quels sont vos rapports avec les tutelles, commanditaires du projet ?

7. Est-il possible de répondre à toutes les demandes des tutelles ?

Si non, comment faites-vous valoir vos idées ?

A propos de la conception de l'espace (en priorité dans une one room library)

8. Pensez-vous les différentes zones de la bibliothèque en fonction des usages possibles par le public (bruit, silence, lecture comme à la maison, écoute de musique, lecture studieuse...)?

Selon les collections à installer (adultes, jeunesse, multimédia...)?

Selon les services proposés (poste internet, renseignements...)?

Autre ?

Quelle part est accordée à chacun ?

9. Consultez-vous des enquêtes sur les caractéristiques de la population du quartier, de la ville pour penser l'aménagement en adéquation avec des besoins qui pourraient se faire sentir ? Pourquoi ?

10. Sur quoi vous basez-vous pour penser un aménagement ? (document de travail, cahier des charges, projet déjà mené...)

11. Quelles sont les étapes de votre travail de conception de l'espace ?

12. Lorsque vous concevez un espace, quelles sont vos priorités ?

13. Peut-on affirmer que selon la surface de la bibliothèque, les possibilités d'aménagement et les définitions de zone sont complètement différentes ?

14. Vous arrive-t-il de ne pas réaliser une zone (salon de conversation, cafétéria...) parce que le bâtiment ne peut pas l'intégrer de façon optimale ? (principalement dans le cas d'un réaménagement dans un bâtiment non pensé pour accueillir une bibliothèque)

15. Que cherchez vous à valoriser en pensant la circulation dans les espaces ?

A propos des ambiances

16. Comment donner une unité à une bibliothèque ?

17. Comment créez-vous des ambiances ?

18. Les couleurs sont-elles primordiales pour créer une ambiance ?

19. Peut-on multiplier les zones de couleurs différentes au sein d'un même espace (*one room library*) ?

20. Quelles valeurs accordez-vous aux couleurs ? Pourquoi en choisir une plutôt qu'une autre ? Quels sont les critères de choix ?

21. La lumière naturelle est-elle privilégiée à la lumière artificielle pour donner une atmosphère plus agréable ?

22. Les matières sont-elles importantes ? Quelle impression créent t'elles et lesquelles privilégiez-vous pour quel usage ?

A propos du mobilier

23. Travaillez-vous avec des fournisseurs de mobilier ? Si oui, de quelle manière ? Quelle complémentarité existe-t-il ?

24. Créez-vous du mobilier sur mesure ? Dans ce cas, quel est votre objectif ?

25. Lorsque vous pensez l'implantation du mobilier, quels sont vos critères ?

26. Trouvez-vous judicieux de mélanger les matières de mobilier ? (rayonnage métal, bois, joue coloré, transparente, opaque...)

Bilan

27. Quelle serait pour vous une bibliothèque idéale ?

28. Vous inspirez-vous du concept de 3^{ème} lieu pour penser l'aménagement, les projets de bibliothèque sur lesquels vous travaillez ? (le 3^{ème} lieu désigne un endroit qui se différencie du 1^{er} lieu qu'est la maison, du 2^{ème} qu'est le travail. C'est un espace de socialisation, neutre et démocratique, comme un café)

Ou bien ce genre de conception, traduite spatialement, était-elle déjà ancrée pour vous avant le boom de ce concept (2009 environ) ?

Si oui, avez-vous eu l'occasion de proposer des projets influencés par ce concept avant qu'il ne soit « à la mode » ?

Si non, pourquoi ?

Remarques, suggestions, conseils

Possibilités de joindre des plans d'aménagement de bibliothèques

Je vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à mes questions. Si mon travail vous intéresse (et si la note et l'appréciation du jury l'encouragent) je pourrais vous faire parvenir une copie de mon mémoire.

Cordialement

Laura Lachaudru

Annexe C : Questionnaire d'enquête à destination des fournisseurs en charge d'aménagement de bibliothèques

Étudiante en Master 2 professionnel bibliothèque et documentation à l'université de Poitiers, mon mémoire porte sur les questions d'aménagement des bibliothèques : répartition des espaces, création d'ambiance, choix des couleurs et du mobilier. Mon étude s'appuie sur la vague du 3^{ème} lieu et les questions d'identité de la bibliothèque.

Rencontrer des fournisseurs apporte une autre vision sur cette question et il me semble indispensable d'en prendre compte. Merci de prendre un moment pour répondre à mes questions.

Avant de commencer

En quoi consiste précisément votre travail ? Comment composez-vous votre catalogue de choix de mobilier ? De quoi cela dépend il ?

A propos de votre activité

1. Sur combien de projets de bibliothèques avez-vous travaillé ?

2. Faites-vous des propositions d'implantation, d'aménagement ou seulement de type de mobilier ?

Combien d'aménagement ?

Combien de marché mobilier ?

3. Travailler pour des bibliothèques est-il différent ?

Y a-t-il une satisfaction particulière à fournir du mobilier pour une bibliothèque, représentante de la culture, de la sociabilité ?

A propos des relations avec les autres professionnels

4. De manière générale, lors d'un projet quels sont vos rapports avec l'équipe de bibliothécaires ?

Sur quoi reposent-ils ?

5. Pensez-vous que les bibliothécaires doivent être intégrés au projet de d'aménagement de l'espace ? Pourquoi ?

6. De manière générale, lors d'un projet, quels sont vos rapports avec les tutelles, commanditaires du projet ?

A propos de la conception de l'espace (en priorité dans une *one room library*)

7. Pensez-vous que le mobilier est un moyen de définir des zones dans l'espace ?
Comment ?

8. Pensez-vous les différentes zones de la bibliothèque en fonction des usages possibles par le public (bruit, silence, écoute de musique, lecture studieuse...) ?

Selon les collections à installer (adultes, jeunesse, multimédia...) ?

Selon les services proposés (poste internet, renseignements....)

9. L'implantation fine du mobilier est-elle faite en fonction des usages possibles et besoins des publics dans la bibliothèque ? (un siège près de la banque d'accueil pour patienter, fauteuil près des fenêtres pour la lumière ...)

10. Sur quoi vous basez-vous pour penser une implantation de mobilier (document de travail, cahier des charges, projet déjà mené...)

11. Consultez-vous des enquêtes sur les caractéristiques de la population du quartier, de la ville pour penser l'aménagement et proposer du mobilier en adéquation avec des besoins qui pourraient se faire sentir ? (majorité d'adolescents ou au contraire de personnes âgées...) Pourquoi ?

12. Quelles sont les étapes de votre travail de choix puis d'implantation de mobilier ?

13. Lorsque vous proposez une implantation de mobilier, quelles sont vos priorités et critères ?

14. Que cherchez vous à valoriser en proposant tel ou tel type de mobilier ?

A propos des ambiances

15. Comment donner une unité à une bibliothèque ?

16. Comment créez-vous des ambiances avec des meubles ?

17. Les couleurs sont-elles primordiales pour créer une ambiance ?

18. Les couleurs sont-elles à privilégier sur les rayonnages ou les assises ? Les accessoires comme les lampes ?

Quelle complémentarité entre les couleurs du mobilier et celle des murs ?

19. Quelles valeurs accordez-vous aux couleurs ? Pourquoi en choisir une plutôt qu'une autre ? Quels sont les critères de choix ?

A propos du mobilier

20. Travaillez-vous avec des architectes ? Si oui, de quelle manière ? Quelle complémentarité existe-t-il ?

21. Créez-vous du mobilier sur mesure ? Dans ce cas, quel est votre objectif ?

22. Trouvez-vous judicieux de mélanger les matières de mobilier ? (rayonnage métal, bois, joue coloré, transparente, opaque...)

23. Les matières sont-elles importantes ? Quelles impressions créent t'elles et lesquelles privilégiez-vous pour quel usage ? (aspect pratique et décoratif)

Bilan

24. Quelle serait pour vous une bibliothèque idéale ?

25. Vous inspirez-vous du concept de 3^{ème} lieu pour penser l'aménagement, les projets de bibliothèque sur lesquels vous travaillez ? (le 3^{ème} lieu désigne un endroit qui se différencie du 1^{er} lieu qu'est la maison, du 2^{ème} qu'est le travail. C'est un espace de socialisation, neutre et démocratique, comme un café)

26. Ou bien ce genre de conception, traduite spatialement, était elle déjà ancrée pour vous avant le boom de ce concept (2009 environ) ?

Si oui, avez-vous eu l'occasion de proposer des projets influencés par ce concept avant qu'il ne soit « à la mode » ?

Si non, pourquoi ?

Suggestions, conseils, remarques

Possibilités de joindre des plans d'implantation propositionnelle de mobilier dans une structure

Documents de travail sur choix et composition de catalogue de mobilier pour les bibliothèques

Extraits de catalogue

Je vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à mes questions. Si mon travail vous intéresse (et si la note et l'appréciation du jury l'encouragent) je pourrais vous faire parvenir une copie de mon mémoire.

Cordialement

Laura Lachaudru

Annexe D : Liste des professionnels contactés pour les enquêtes

- Bibliothèques ayant répondues au questionnaire

Bibliothèque de quartier Armagnac-Belcier

Réseau de lecture publique de Bordeaux (236 000 habitants / 11 374 habitants dans le quartier)

Christine Soulas, responsable du Pôle bibliothèques de quartier, en charge du projet de la bibliothèque Armagnac

Création d'une bibliothèque dans un bâtiment existant (bibliothèque située en pied d'un immeuble d'habitations de standing)

Ouverture printemps 2013

866 m²

Bibliothèque de quartier Saint Augustin

Réseau de lecture publique de Bordeaux (236 000 habitants / 13 820 habitants dans le quartier)

Christine Soulas, responsable du Pôle bibliothèques de quartier

Relocalisation de la bibliothèque dans un complexe municipal à côté d'une annexe de la mairie de quartier, d'une salle polyvalente communale et d'une brasserie

Ouverture à l'automne 2013

360 m²

Bibliothèque de quartier Saint Eloi

Réseau de lecture publique de Poitiers (89 000 habitants / 8 000 habitants dans le quartier)

Johanna Vogel, chargée du projet de la médiathèque de Saint Eloi

Construction et création d'une bibliothèque dans un bâtiment commun avec d'autres services municipaux (une annexe de la mairie, un point information multi-services multimédia et un bureau de permanence des élus)

Ouverture début 2014 (Durée du projet 4 ans)

542 m²

Bibliothèque Louise Michel, 20^{ème} arrondissement

Réseau de lecture publique de Paris (197 067 habitants dans l'arrondissement)

François Ranck, bibliothécaire à Louise Michel ayant participé au projet

Déménagement de la bibliothèque dans le cadre d'une construction dédiée

Ouverture le 31 mars 2011 (Durée du projet 7 ans)

550 m²

Bibliothèque de quartier Bellevue

Réseau de lecture publique de Saint Herblain (43 119 habitants)

Laurence Descubes, bibliothécaire à Bellevue ayant participé au projet et Virginie Fouchard, responsable du réseau de lecture publique et des publics de la ville de Saint Herblain

Déménagement de la bibliothèque dans le cadre d'une construction d'un bâtiment dédié à la culture : la Maison des Arts qui abrite également l'école de musique

Ouverture le 17 novembre 2010 (Durée du projet 3 ans)

294 m²

Bibliothèque de Seilhac

Réseau de lecture de la Bibliothèque départementale de prêt de la Corrèze (1 740 habitants)

Création d'une bibliothèque dans un bâtiment existant (sous-sol de la mairie)

Anne-Sophie Mora, responsable de la bibliothèque

Déménagement dans un nouveau local (sous-sol de la mairie)

Ouverture le 18 janvier 2011 (Durée du projet 2 ans)

145 m²

- Bibliothèques également contactées pour échanger sur le sujet d'étude

Bibliothèque de quartier La Bastide

Réseau de lecture publique de Bordeaux (236 000 habitants)

Marie-Pierre Chevron, responsable de la bibliothèque

Réaménagement en 2000 dans une ancienne zone commerciale (Durée du projet 2 ans)

550 m²

Bibliothèque de quartier Grand Parc

Réseau de lecture publique de Bordeaux (236 000 habitants)

Dominique Dat, responsable de la bibliothèque

Restructuration du bâtiment existant

Création en 1969, réouverture en 1994 (Durée du projet 5 ans)

670 m²

- Architectes

Agence François Guibert à Bordeaux

François Guibert, architecte et responsable de l'agence

L'agence a travaillé sur dix projets de bibliothèques dont cinq qui ont été réalisées pour le moment (Artigues en 2002, Montpellier en 2005, Gradignan en 2006, Tulle en 2010, Panazol en 2012) : bâtiment + aménagement

Site web : <http://www.francois-guibert-archi.fr/>

Agence Brochet Lajus Pueyo à Bordeaux

Julien Woycinkiewicz, architecte chef de projet à l'agence

L'agence a travaillé sur treize projets de bibliothèques dont six ont été réalisées pour le moment (Tarnos en 1999, Pessac en 2000, Kourou en 2001, Narbonne en 2004, Guéret en 2007, Lormont en 2007)

Julien Woycinkiewicz a travaillé sur quatre de ces projets, dont deux ont été réalisés (Lormont et Guéret) : bâtiment + aménagement

Site web : <http://www.brochet-lajus-pueyo.fr/>

Agence Royer, Leconte, Cadio à Saint Briec

Marie Helene Royer, architecte, co-responsable de l'agence

L'agence a travaillé sur deux projets de bibliothèque qui ont été réalisées (Plénée-Jugon en 2009 et Quévert en 2012) : bâtiment + aménagement

Page web : <http://www.architectes.org/portfolios/royer-leconte-cadio-architectes/portfolio?p=accueil>

- Fournisseurs

Denis Papin Collectivités (DPC) à Bressuire

Stéphane Viault, commercial pour DPC

Ce dernier a travaillé sur une centaine de projets de bibliothèques (marché mobilier, proposition d'implantation en 2D et 3D)

Site web : www.dpc.fr

Arcadie Espace bibliothèque à Bordeaux

Anne-Marie Poumeyrol, responsable Arcadie

Cette dernière a travaillé sur une quarantaine de projets, implantation mobilier et marché mobilier confondus

BRM mobilier à Bressuire

Vincent Gaudillat, directeur de BRM

L'agence BRM travaille environ sur 150 projets par an, aussi bien implantation de mobilier que simple marché de mobilier

Site web : <http://www.brm-bibliotheques.com/index.html>

Annexe E : Bilan des enquêtes réalisées auprès de bibliothécaires

A propos de la bibliothèque

1. Date d'ouverture de la bibliothèque

2. L'aménagement est-il :

Un déménagement dans le cadre d'une construction ?

Un déménagement dans un bâtiment déjà existant non prévu pour être une bibliothèque ?

Un aménagement dans le cadre d'une construction de bibliothèque ?

Un aménagement dans le cadre d'une réhabilitation d'un bâtiment ?

Quelles sont les éléments qui ont conditionnés ce projet ? (volonté politique, dynamique interne, demande des habitants...)

- Bibliothèque 4 : Ce projet est né de la volonté politique de pourvoir le quartier de Saint-Éloi en services publics. En effet, ce quartier récent est une zone résidentielle « dortoir » qui manque de commerces et de services. Ses habitants sont en majorité des locataires qui ne restent pas plus de 5 ans. Afin de dynamiser le quartier et d'enrayer ce flux migratoire, la municipalité lance de gros chantiers de construction : le pôle petite enfance – maison de quartier et la maison des services publics qui comprend notre médiathèque.
- Bibliothèque 5 : Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier, les élus ont souhaité implanter au cœur du quartier un service public culturel. L'école de musique et la bibliothèque de proximité ont investi un espace en bordure d'un des principaux axes de circulation du quartier. L'ensemble forme aujourd'hui la Maison des arts, lieu de pratiques artistiques et de découverte culturelle fréquenté par les herblinois, au-delà des limites du quartier.

3. Durée du projet (conception et travaux compris)

4. Surface de la bibliothèque dévolue aux publics = usages + collections en libre accès

Surface adultes

Surface enfants

Surface périodiques

Surface détente

Surface informatique

Surface d'animations

Préalablement à l'aménagement de l'espace

5. A quel moment du projet les questions d'aménagement (répartition des espaces puis choix du mobilier, des ambiances) ont-elles été prises en considération ?

- Bibliothèque 1 : Avant-projet dans programme fonctionnel fait par programmiste, fixé sur enquête sociologique
- Bibliothèque 2 : Dès le début de la création du projet
- Bibliothèque 3: Lors de la rénovation du bâtiment, avec l'architecte, puis lors de l'embauche de la responsable de la bibliothèque
- Bibliothèque 4 : Dès la conception du projet, les personnes mandatées par la médiathèque ont réfléchi au projet de service de ce nouvel établissement et donc aux questions d'aménagement. Dès 2010, la direction a pensé la médiathèque dans la mouvance du « 3^e lieu ». A mon recrutement en tant que future responsable de l'équipement en octobre 2011, j'ai étoffé leurs souhaits par la rédaction d'un projet de service. Les questions d'aménagement ont été soulevées à nouveau par l'ensemble des protagonistes (architecte, service bâtiment, informatique...) dès la finalisation des dossiers pour le lancement des marchés travaux. Le cahier des charges mobilier sera rédigé d'ici juillet 2013, délai réduit par les exigences de la DRAC pour nos demandes de subventions.
- Bibliothèque 5 : Dès 2009, dans la phase de préparation concrète du projet. Le choix du mobilier vise à permettre au public de s'approprier facilement les collections. De larges espaces de présentation mettent en valeur les documents tout en incitant les usagers à les découvrir. Ce mode de présentation des documents permet de rompre avec un modèle de bibliothèque classique mal adapté à des publics peu familiers des bibliothèques, tout en laissant les documents au cœur du projet

6. Sur quoi vous-êtes vous appuyé pour penser l'aménagement de la bibliothèque ? (projet existant, documentation, expérience personnelle, contact avec des professionnels ...)

- Bibliothèque 1 : Programme fonctionnel
- Bibliothèque 2 : Les bibliothèques dites « ruches » ainsi que les librairies
- Bibliothèque 3 : Médiathèques du réseau + BDP (exigences pour classification) + aide des professionnels de mobilier en bibliothèque
- Bibliothèque 4 : Nous nous sommes appuyés sur des exemples d'aménagement innovants en France (Paris 20^e, Saint-Herblain) et à l'étranger (la DOK, Idea Stores). Ceux-ci ont été recueillis grâce à Internet, Livres Hebdo, puis par visites
- Bibliothèque 5 : Le projet d'aménagement s'appuie sur une volonté de faciliter l'appropriation des collections par les publics par une présentation de face, sur la connaissance des publics du quartier suite aux travail de terrain réalisées dans le cadre des rencontres à domicile avec les habitants, et des retours d'expérience de la précédente bibliothèque de quartier

7. Avez-vous étudié l'environnement local et les caractéristiques du quartier, de la ville pour penser l'espace d'aménagement de la bibliothèque et l'adapter en conséquence ? (existence d'association, club de lecture, nombre d'adolescent, fracture numérique...)

Si oui, comment ?

- Bibliothèque 1 : Adaptation au terrain (volonté politique ou pas de faire une bibliothèque)
- Bibliothèque 2 : Nous avons utilisé des enquêtes des services d'urbanisme de la ville, recensement de la population. Nous avons durant la préfiguration un comptoir de prêt qui nous a permis de rencontrer une partie de notre public.
- Bibliothèque 3 : Non
- Bibliothèque 4 : L'état des lieux du quartier est une étape essentielle non pas seulement pour l'aménagement mais pour le projet même de construction d'une bibliothèque. C'est d'ailleurs la première étape, de laquelle vont découler ensuite l'orientation des collections et des services. Nous avons fait ce travail dès mon arrivée en octobre 2011
- Bibliothèque 5 Le projet s'est construit en lien avec l'école de musique dont l'installation dans la nouvelle Maison des Arts a entraîné une profonde refonte des projets éducatifs et artistiques

8. Avez-vous réalisé une enquête auprès des publics et publics potentiels pour connaître leurs attentes pour la nouvelle bibliothèque ?

- Bibliothèque 1 : Non, récupération d'un espace décidé pour être une bibliothèque : étude des besoins déterminés après
- Bib 2 : Grâce au comptoir de prêt nous avons pu discuter avec les gens et mieux connaître leurs envies
- Bibliothèque 3 : Oui juste avant l'ouverture
- Bibliothèque 4 : Nous avons décidé de ne pas réaliser une telle enquête. En effet, au début du projet il a été question de faire une enquête, non pas pour demander aux habitants ce qu'ils attendaient d'une bibliothèque mais pour recueillir des données socio-démographiques sur les habitants de ce quartier encore récent qui change très vite. Toutefois, nous avons déjà des données à exploiter datant de 2008, et nous avons jugé qu'elles seraient suffisantes pour lancer notre projet, et que nous rectifierions le tir au besoin au vu du public réel que nous aurions à l'ouverture. Il n'a jamais été question de demander aux habitants quelles seraient leurs attentes car : les politiques craignaient que les habitants soient déçus / en colère si nous n'étions pas en mesure de réaliser ce qu'ils voudraient. Nous avons déjà une bonne idée de ce que les habitants attendent / ont besoin au vu de leur situation socio-économique, et au vu de l'offre en ressources culturelles du quartier (quasi-inexistante). Très souvent les gens ont soit une vision très caricaturale des bibliothèques, soit une vision à l'anglo-saxonne qui les conditionne à vouloir des horaires d'ouverture étendus et beaucoup d'internet (ce que nous ne sommes pas forcément en mesure de leur donner pour l'instant).

Il est rare qu'ils aient des attentes très définies en terme de services / des attentes qui sortent de ce que nous voudrions leur apporter de toute façon

- Bibliothèque 5 : Des rencontres à domicile et des retours d'expérience de la bibliothèque de quartier existante

Si oui, en avez-vous tenu compte et dans quelle mesure ?

- Bibliothèque 2 : Oui puisqu'il s'agit de la bibliothèque des habitants du quartier donc nous essayons de tenir compte un maximum de leurs envies
- Bibliothèque 3 : Oui pour les horaires et type d'animations
- Bibliothèque 5 : Les attentes prises en compte concernaient l'aménagement général du quartier et le projet global de la Maison des arts. Concernant la bibliothèque Bellevue, les réalisations se sont portés sur les retours d'expériences, la connaissance des publics du quartier suite aux rencontres à domicile, plus que sur une enquête précisément ciblée sur la bibliothèque

Si non, pourquoi ?

A propos de l'aménagement de la bibliothèque

9. Le *zoning* a-t-il été pensé selon les usages possibles des publics, selon la place des collections dans l'espace, selon les services proposés ?

Quelle part accordée à chacun ?

- Bibliothèque 1 : Récupération d'un local, donc contraintes techniques. Selon les usages : maintenant mettre des publics totalement différent sur un même plateau, prise en compte des âges du public jeunesse de 0 à 13 qui fait que c'est très différent (taille, collection, = déclinaison de couleur pour repérer : tout à hauteur, mobilier qui suit la taille des enfants, siège pour adulte, fonds parents à proximité (projet de Gentilly initié en 1998, ouvert 2006)
- Bibliothèque 2 : Il faut faire en sorte que chaque personne puisse trouver sa place. Donc il nous faut être attentif .Trouver le juste équilibre pour que les collections ne prennent pas toute la place
- Bibliothèque 3 : Selon les collections
- Bibliothèque 4 : Nous avons défini plusieurs zones selon les usages et les publics :

Une salle sera réservée à la lecture silencieuse et au travail, afin que tout le reste de la médiathèque puisse être le lieu du bruit des échanges.

Un espace a été défini pour les plus jeunes (tous petits & jeunes enfants) à qui nous souhaitons offrir un environnement adapté à leur âge et à leurs besoins, avec tapis, jouets et accessoires ludiques.

Nous prévoyons d'attribuer certains espaces selon les collections, notamment pour l'espace périodique ou pour certains fonds spécifiques (ex : fonds emploi – para-scolaire), mais l'utilisation d'un grand nombre de meubles sur roulettes devrait nous permettre d'être flexible et de réorganiser l'espace au gré des animations et de l'évolution des usages.

- Bibliothèque 5 : L'aménagement des espaces a été pensé tant pour s'accorder au projet et au public spécifique du quartier et de la Maison des Arts que pour assurer la cohérence avec les bibliothèques de l'ensemble du réseau de lecture publique. Les collections de documentaires adultes et jeunesse sont présentées ensemble. Une part importante est dévolue à la musique et aux arts plastiques, correspondant aux besoins d'une partie des publics fréquentant l'équipement.

10. Comment avez-vous pris en compte les usages possibles et réels des publics ?
(travail silencieux, lecture de la presse, bavarder, aller sur internet...)

- Bibliothèque 1 : Faire des présupposés, permettre que l'équipement soit suffisamment flexible. (Exemple pour le fonds ado : observer la circulation et installer les collections à l'endroit où ils s'installent)
- Bibliothèque 2 : Un petit salon est consacré à la lecture des périodiques et une salle « silence » pour le travail. Notre objectif est que chacun puisse trouver sa place dans la bibliothèque
- Bibliothèque 3 : Petite bibliothèque de village, elle ne peut être silencieuse
- Bibliothèque 4 : En aménageant la bibliothèque pour permettre le plus large éventail d'usages : une salle silencieuse pour le travail, un mobilier adapté pour la lecture de la presse, des postes informatiques pour l'Internet, des sièges confortables aménagés de façon à susciter l'échange
- Bibliothèque 5 : Dans une bibliothèque de quartier le relationnel avec les usagers tient une place prépondérante et autorise des usages relativement libres des lieux. De ce fait, les échanges, bavardages sont courants. Les enfants sont nombreux à fréquenter l'établissement et induisent un comportement peu contraint de l'ensemble des publics accueillis

11. Avez-vous présupposé des usages possibles, ou pensé l'espace pour « forcer » des usages inhabituels en bibliothèque mais qui se font à la maison ? (s'allonger par terre pour lire, enlever ses chaussures pour aller sur le canapé, boire son café avec son journal, parler librement...)

- Bibliothèque 1 : Machine à café au milieu des rayonnages, proposer des jeux de plateau qu'on n'a pas l'habitude de voir en bibliothèque pour favoriser la rencontre et la discussion aussi par le jeu, proposer des canapés confortables là où on veut que le public reste
- Bibliothèque 2 : Création d'un espace tout-petits avec des tapis au sol pour lire des livres. Possibilité de boire et manger (occasionnellement) dans la bibliothèque : on y offre souvent du thé !
- Bibliothèque 3 : Non, mais les usagers ont pris leurs marques d'eux-mêmes
- Bibliothèque 4 : Bien qu'il soit probable que nous forcions le public à quelque usage, notre mobilier aura en effet pour vocation de permettre un certain nombre de comportements inattendus en médiathèque. Nous souhaitons casser l'image de lieu d'étude et de silence qu'ont encore beaucoup d'usagers de la bibliothèque. A cette fin, nous leur proposerons un environnement qui se

rapproche du « coffee shop » ou du café-librairie. De par notre communication et notre signalétique, nous leur indiquerons la permissivité de ces usages

- Bibliothèque 5 : Pour une part des publics, la fréquentation de la bibliothèque s'inscrit dans le prolongement des anciens locaux. Une autre population hors quartier utilise désormais ces nouveaux locaux en lien avec l'école de pratique artistique : accompagnement des élèves aux cours, accueil des fratries... Les bibliothèques de la ville porte un soin aux mobiliers pour favoriser le confort des usagers. Ainsi, fauteuils, canapés, coussins répondent à de multiples besoins d'occupation de l'espace

12. Quels sont les services offerts par la bibliothèque ? (postes informatiques, photocopie, aide aux devoirs, espace d'atelier, animation MAO, jeux vidéo...)

- Bibliothèque 2 : Postes multimédia, aide aux devoirs, jeux vidéo, lecture individuelle de livre pour les enfants, tables d'échecs à disposition des joueurs
- Bibliothèque 3 : Postes informatiques, photocopie, animation, jeux vidéo par période, accueil de classe
- Bibliothèque 4 : La médiathèque a pour vocation d'offrir les services déjà en place dans les autres bibliothèques du réseau : postes informatiques et photocopies notamment. En plus, nous souhaitons faire des ateliers jeux vidéo dans notre salle d'animation, développer les ateliers multimédia, et nous rapprocher d'associations pour leur offrir notre lieu comme centre d'aide aux devoirs
- Bibliothèque 5 : Différents modes de fréquentation et d'usages sont proposés : lecture de la presse et consultation de documents sur place (mise en place de mobilier adapté), accès à internet et wifi et bien sûr emprunt

13. Comment avez-vous pris en compte l'espace dédié aux services ? (ne pas empiéter sur les services offerts par d'autres institutions proches...)

- Bibliothèque 1 : Par exemple s'il y a un cybercafé, il n'est pas bien vu de proposer internet à la bibliothèque : être convaincant
- Bibliothèque 2 : Il n'y a pas un espace pour chaque service puisque la bibliothèque est un espace décroissant
- Bibliothèque 4 : Nous travaillerons en partenariats avec les institutions du quartier (notamment la maison des jeunes) pour connaître leur offre culturelle et faire connaître la nôtre. Si cela se justifie, nous n'excluons pas d'offrir des services que d'autres institutions proposent à d'autres horaires par exemple. Mais dans la mesure du possible, nous travaillerons vers la complémentarité pour offrir la plus grande richesse culturelle aux habitants du quartier
- Bibliothèque 5 : D'une manière générale, l'espace limité oblige à une co-existence de l'ensemble des services. C'est par ailleurs un des objectifs du projet de faire se rencontrer des usagers aux utilisations différentes pour permettre le croisement des pratiques

14. La salle d'animation est-elle optimale ? (emplacement, utilisation, place, insonorisation...)

- Bibliothèque 1 : Accéder à la salle sans forcément passer par la bibliothèque : pratique lors de festivité particulière, ce bâtiment étant le seul point culturel du quartier
- Bibliothèque 3 : Non, problème de luminosité et plafond bas
- Bibliothèque 2 : Oui elle est à l'étage et elle est multifonction (projection, réunion, etc.)
- Bibliothèque 4 : Notre salle d'animation est bien située au rez-de-chaussée de la médiathèque. Malheureusement, elle pâtira du fait qu'elle ne dispose pas d'une porte de sortie autonome, ce qui conditionnera le type et les horaires des animations que nous y feront. Toutefois elle disposera d'un vidéo projecteur et d'un écran déroulable, soit d'un équipement multimédia qui nous permettra de faire de nombreux ateliers et animations (projections vidéo, jeux vidéo...)
- Bibliothèque 5 : Il n'y a pas de salle d'animation dans la bibliothèque. Ce service est développé dans un autre point du réseau

15. La question de l'installation de postes informatiques a elle été problématique ?

- Bibliothèque 1 : Emplacement à éclater pour favoriser une certaine intimité mais cela dépend de la taille de la bibliothèque
- Bibliothèque 2 : Non, elle a été pensée en fonction des usages et des publics
- Bibliothèque 3 : Non, emplacement prévu par l'architecte (centre de la bibliothèque, accès pour tous et reste visible des professionnels)
- Bibliothèque 4 : Oui, nous devons décider si nous rassemblons les postes à un endroit précis (ce qui nous permet une meilleure surveillance des usagers et la possibilité de faire des animations multimédia, mais ce qui engendre souvent des effets d'attroupement des pré-ados notamment) ou si nous préférons les éparpiller dans la salle. Une solution intermédiaire serait de faire plusieurs îlots de trois ou quatre postes
- Bibliothèque 5 : Non, les postes sont regroupés en proximité de la banque d'accueil, ce qui répond aux pratiques sociales d'utilisation des postes par un public jeune (majorité des utilisateurs). Par ailleurs, la proximité avec la banque d'accueil permet d'intervenir rapidement en cas de dysfonctionnement des postes ou de débordement dans l'utilisation

16. Des prises électriques ont-elles été installées pour être facilement accessibles par les usagers ? (pour brancher leurs ordinateurs portables...)

- Bibliothèque 1 : Oui, faciliter l'autonomie
- Bibliothèque 2 : Oui
- Bibliothèque 3 : Non, pas possible, problème de contrôle des sites consultés
- Bibliothèque 4 : Oui, nous avons prévu dès le début du projet l'usage nomade des ordinateurs de nos usagers
- Bibliothèque 5 : De nombreux boîtiers électriques sont à disposition et permettent aux usagers de brancher leur ordinateur portable et ce, notamment dans les zones de travail ; toutefois nous constatons peu de demandes à ce

propos (ce n'est pas l'usage que les lecteurs ont d'une bibliothèque de quartier) la majorité d'entre eux préfèrent utiliser les 4 postes informatiques mis à leur disposition dans la bibliothèque

17. Aviez-vous un fil conducteur sur l'ensemble du projet pour décliner des univers divers ?

- Bibliothèque 1 : Forme arrondie des puits de lumières retranscrites dans l'espace : rayonnages arrondis, assises aussi : tout en douceur / Intégration totale avec ce qu'il y a autour : environnement naturel, verdure dans la ville
- Bibliothèque 2 : La convivialité ; faire des petits salons et faire en sorte que les gens aient envie d'entrer dans la bibliothèque ; que les gens aient envie de s'y installer. Démocratiser la bibliothèque
- Bibliothèque 4 : Notre fil conducteur est cet esprit 3^e lieu : la médiathèque comme *living room* de la cité, reproduisant au plus près les habitudes du public en termes d'établissements culturels marchands (librairies, Fnac) que ce soit dans les collections ou leur présentation (mobilier)
- Bibliothèque 5 : L'espace n'est pas suffisant pour développer des univers divers. D'autant plus que le projet s'inscrit dans une continuité architecturale de la Maison des arts : architecture intérieure et extérieure de l'ensemble du bâtiment (traitement des façades, murs, plafonds, sols intérieurs...), mobiliers...

A propos du mobilier

18. Pensez-vous que le mobilier a une place importante dans la bibliothèque et pourquoi ?

- Bibliothèque 1 : Identifier où l'on se trouve : ne pas avoir le mobilier typique de la bibliothèque. Le mobilier est le reflet de ce que l'on veut donner comme identité à la bibliothèque et ce qu'on veut que le public puisse y faire
- Bibliothèque 2 : Oui le mobilier a une place importante. Il faut que cela soit beau
- Bibliothèque 4 : Le mobilier est essentiel : c'est lui qui permet de mettre en valeur les collections ; c'est lui qui crée l'ambiance et donc l'attractivité du lieu
- Bibliothèque 5 : Le type de mobilier choisi est essentiel car il implique des usages et des pratiques différents de ceux observés habituellement en bibliothèque. D'une certaine façon ce mobilier est l'élément remarquable de ce lieu.

Pour la présentation des collections :

Le choix du mobilier avec une présentation massivement «à plat» (type mobilier de librairie) est l'élément central du nouvel aménagement de la bibliothèque, cette nouvelle présentation modifie de façon significative les usages des publics et leurs pratiques.

La présentation faciale permet une rencontre facilitée entre les lecteurs et les documents, une mise en avant d'ouvrages que nous souhaitons présenter.

Les couleurs lumineuses de ces mêmes mobiliers modifient également la perception qu'ont habituellement les lecteurs d'une bibliothèque silencieuse et austère.

Le renouvellement régulier des collections entre magasin et espace public permet également aux lecteurs de découvrir des nouveaux documents (là encore rappel d'une pratique librairie)

Pour les zones de lecture et de consultation des périodiques :

Le choix d'un mobilier coloré type « transat » invite à s'installer, à farnienter

19. Peut-on dire que le mobilier va pousser vers un usage plutôt qu'un autre ?

- Bibliothèque 2 : Oui, les fauteuils confortables donnent envie de s'installer
- Bibliothèque 4 : Très certainement : des chaises inconfortables n'inviteront pas au séjour, tout comme des étagères trop hautes ou trop basses pourraient susciter moins de consultation
- Bibliothèque 5 : Les lecteurs décident de leurs usages et de leurs pratiques de l'espace ; reste que la présentation faciale invite à la découverte, à l'emprunt spontané, à la prescription involontaire.

Ce mobilier facilite la fréquentation et l'usage de la bibliothèque des publics qui en sont habituellement éloignés ou qui la fréquentent moins (CSP moins, adolescents, familles quartier sensible)

20. En termes de mobilier, comment avez-vous procédé ? Pour l'implantation et le choix de tels types de fauteuils, rayonnages, mise en valeur des ouvrages ? Y avait-il une volonté de se démarquer des catalogues classiques des fournisseurs ?

- Bibliothèque 1 : Lié à des marchés publics : le cahier des charges mobilier doit transcrire l'âme de ce que l'on veut donner de la bibliothèque, dire ce que l'on veut en terme de fonctionnalité, d'usage, de liens entre les espaces. Retenir une idée force pour le projet. Ensuite il faut choisir dans les réponses des fournisseurs (lots rayonnage et lot assises) qui proposent du mobilier et un plan d'implantation
- Bibliothèque 3 : Oui, volonté de se démarquer des bibliothèques alentour et être plus dans la lignée de la Médiathèque de Tulle très design. Demande de devis + implantation proposée par différents fournisseurs et représentants
- Bibliothèque 4 : Nous nous renseignons avec minutie sur ce qui se fait en France et à l'étranger et ce que propose les différents fournisseurs. Nous souhaitons nous démarquer du mobilier classique « d'étude » pour un mobilier de type « salon ». Pour les étagères et rayonnages, nous souhaitons une présentation qui rappelle plus celle des grandes surfaces culturelles. Nous travaillons en partenariat avec les fournisseurs pour trouver le mobilier qui réponde à nos critères et pour créer un schéma d'implantation pertinent
- Bibliothèque 5 : Effectivement l'idée était bien de se démarquer de l'image habituelle des bibliothèques d'où le choix d'un mobilier de création correspondant au projet et non d'une commande dans un catalogue classique de fournisseurs.

Dans un souci de cohérence avec l'architecture générale du bâtiment, le mobilier de rangement et présentation des documents a été dessiné par l'architecte. Il a été réalisé sur mesure pour la bibliothèque

21. Avez-vous souhaité des éléments *design* et originaux ? Pourquoi ? Quelle valeur cela apportait il à la bibliothèque ? Était-ce aussi une question de confort pour les usagers ?

- Bibliothèque 1 : Éléments *design* servent l'image, l'usage et le confort : partir sur une autre idée de la bibliothèque. Avant la banque de prêt et son ergonomie étaient l'élément important car c'est là qu'on rencontrait le professionnel. Maintenant, avec l'automatisation, les agents sont plus disponibles et pas fixés à la banque d'accueil. L'attention s'est reportée sur les assises des usagers pour qu'ils restent dans la bibliothèque
- Bibliothèque 2 : Nous avons voulu des fauteuils confortables et modernes pour que les lecteurs aient envie de s'installer.
- Bibliothèque 3 : Non, privilégier la couleur, la gaité, la clarté
- Bibliothèque 4 : Nous voulons du design et du confort. Le côté esthétique a une importance nos négligeable pour attirer les usagers et pour qu'ils se sentent bien dans nos murs. Toutefois la bibliothèque se voulant aussi un lieu de séjour, le confort est un critère encore plus important
- Bibliothèque 5 : Les bibliothèques du réseau sont meublées par des mobiliers de design. Cela traduit une volonté d'offrir aux usagers un confort qui favorise le plaisir de fréquentation des lieux et incite à découvrir les documents mis à disposition

A propos de la mise en valeur du bâtiment de la bibliothèque

22. Quelle était l'idée générale, l'objectif majeur de ce projet ?

- Bibliothèque 1 : Volonté politique : seul équipement culturel du quartier
- Bibliothèque 2 : La convivialité ; que les gens aient envie d'entrer dans la bibliothèque ; que les gens aient envie de s'y installer. Démocratiser la bibliothèque. Que la bibliothèque soit celle des habitants du quartier
- Bibliothèque 3 : Volonté politique : création d'un service qui n'existait pas
- Bibliothèque 4 : Nous résiderons dans un bâtiment HQE de type B+ (soit producteur d'énergie). La notion de respect de l'environnement et d'innovation durable est donc l'idée majeure du projet. Pour la médiathèque dans sa structure, nous étions contraints à une structure sur deux étages, toutefois l'étage représente un plateau d'un seul tenant et la surface principale de la médiathèque
- Bibliothèque 5 : Volonté politique d'implantation d'un lieu culturel dans le cadre d'une rénovation d'un quartier

23. Avez-vous pu travailler avec l'architecte pour des propositions de couleur, de matière au niveau des murs, sol, plafonds... Si oui, sur quoi vous-êtes vous appuyé pour choisir certaines couleurs plutôt que d'autres ?

- Bibliothèque 1 : Échanges avec l'architecte : parler des ambiances, contourner les contraintes, enjeu pour lui de faire le marché mobilier (finir un projet), Bien préparer le programme fonctionnel, puis note d'intention du bibliothécaire (tout ce qu'on attend du lieu)
- Bibliothèque 4 : L'architecte nous a consultés quant aux matériaux des sols (nous avons choisi du lino pour la facilité de l'entretien et pour son esthétique), et nous avons appuyé la nécessité de prendre en compte l'acoustique pour le choix des murs et plafonds. La couleur et les matériaux ont été au choix de l'architecte

N'ayant pas la main sur la couleur des murs, nous souhaitons opter pour du mobilier d'assise coloré (chauffeuses, canapés, sièges, voire tables) plutôt que d'opter pour des étagères de couleurs. Nos documents étant déjà colorés, des étagères plus sobres pourraient les mettre davantage en valeur. Toutefois dans notre espace enfant, la couleur sera omniprésente
- Bibliothèque 5 : La palette de couleurs définie par l'architecte s'articule autour de l'or, de l'orange, du violet. Ces couleurs sont déclinées dans l'ensemble du bâtiment. Pour exemple : les matières et couleurs du plafond sont les mêmes que sur la façade et se retrouvent sur l'armature des mobiliers, les sols de l'espace jeunesse, des éléments muraux de séparation d'espaces et de présentation d'affiches

Bilan

24. Après quelques mois, années de recul, êtes-vous satisfait(e) de cet aménagement ?

Remplit-il ce pour quoi vous l'aviez pensé ?

- Bibliothèque 2 : Oui
- Bibliothèque 3 : Oui les usagers et bibliothécaires sont satisfaits
- Bibliothèque 5 : Les objectifs semblent atteints: facilitation des usages de la bibliothèque pour les publics (notamment du quartier) qui en étaient éloignés, fréquentation et emprunts en augmentation plus que significative depuis l'installation au sein de la Maison des Arts, équilibres des pratiques entre usagers de la MDA et lecteurs du quartier, fréquentation d'un public adolescent peu présent dans cette bibliothèque avant le déménagement, usage quasi optimum pour la consultation sur place

25. L'espace de la bibliothèque a-t-il été, selon vous, utilisé de manière optimum par rapport au projet de départ ? Par rapport à l'évolution possible des usages constatés ?

- Bibliothèque 2 : Oui
- Bibliothèque 3 : A voir, nous n'avons pas assez de recul
- Bibliothèque 5 : Un tel succès n'avait pas été anticipé dans sa totalité. Quelques aménagements de la banque d'accueil notamment auraient été appréciable : automate de prêts prévu au départ du projet, boîtes d'accueil/rangements des documents plus conséquents (pour les retours, les réservations...)

26. Si c'était à refaire, que changeriez-vous ? Et pourquoi le changeriez-vous ?

- Bibliothèque 2 : Il faut encore laisser du temps puisque la bibliothèque n'est ouverte que depuis 1 an
- Bibliothèque 3 : Tester le mélange documentaires enfants / adultes, moins de compartiments
- Bibliothèque 5 : Par exemple si l'installation de l'automate de prêt avait été pensée dès le début l'aménagement et l'ergonomie de la banque de prêt auraient sûrement pu être optimisés.

Concernant les mobiliers de présentation/rangement des documents, des améliorations seraient apportées : les rayonnages de fiction sont un peu bas, mobilier périodiques à améliorer

Si vous aviez pu faire un bâtiment sans aucune contrainte d'ordre matériel, financière, politique, qu'auriez-vous aimé faire de plus ?

- Bibliothèque 1 : Pas de réponse sans savoir où est située la bibliothèque, pourquoi y a-t-il un projet, comment s'élabore t-il, quel est le public, l'histoire. La bibliothèque idéale en kit n'existe pas. Prendre en compte la sociologie : démarche d'accompagnement autour de la lecture en parallèle d'étude sur la société environnante. Importance de la communication autour du projet, visite de chantier pour la population
- Bibliothèque 3 : Un secteur ludothèque
- Bibliothèque 4 : Une porte pour la salle d'animation ! Une bibliothèque sur un seul étage pour faciliter le fonctionnement avec une petite équipe. Plus qu'une terrasse, une cour intérieure aménagée
- Bibliothèque 5 : Il est difficile de se projeter sur hypothèse aussi irréaliste dans le contexte budgétaire actuel, mais soit :

Un auditorium de 1800 places, doublé de plusieurs salles de conférences d'un format plus petit, des salles de travail en nombre, un café, un espace de relaxation au calme, une librairie, des espaces d'expositions, des équipements audiovisuels en grand nombre pour permettre la découverte individuelle ou collective des documents audio et vidéo, une équipe de 15 personnes pour animer les lieux et accompagner les lecteurs...

Plus raisonnablement, un espace permettant d'accueillir des groupes indépendamment des ouvertures au public aurait été appréciable. Dans l'espace actuel, les classes ne peuvent être accueillies qu'en dehors des heures d'ouverture au public ce qui limite d'autant les possibilités d'extension d'horaires.

27. Souhaitez-vous opérer un réaménagement total ou partiel de l'espace de votre bibliothèque ? Si oui, dans quel sens ?

- Bibliothèque 2 : Pas pour l'instant
- Bibliothèque 3 : Non

- Bibliothèque 5 : Des améliorations ont été apportées en continuité des aménagements initiaux : pose de rideaux et d'un sol en dalle souple coloré dans l'espace jeunesse, intégration d'un automate de prêts dans la banque d'accueil

28. Avez-vous suivi les débats concernant le 3^{ème} lieu ? (écrits, rencontres...)

- Bibliothèque 2 : Oui
- Bibliothèque 4 : Nous nous basons sur cet esprit pour réaliser notre bibliothèque. A l'heure du numérique la bibliothèque fait encore référence dans le paysage culturel public comme un lieu : un lieu où l'on travaille, un lieu où l'on se retrouve, un lieu où l'on a accès à un certain nombre d'animations gratuitement. C'est pour cela qu'il faut améliorer notre accueil et favoriser la fréquentation. Nous sommes encore indispensables comme lieu pour beaucoup de citoyens, bien que nous le devenions un peu moins du point de vue accès à l'information. Ce sont les espaces mêmes où se trouvent les documents que nous voulons rendre plus conviviaux. C'est toute la bibliothèque qui doit être 3^e lieu.
- Bibliothèque 5 : Ces débats ont nourri la réflexion, ainsi que les visites dans les bibliothèques réinventant le modèle académique (Helsinki, Delft...). Nous avons matérialisé cet esprit sur l'intention d'utilisation des mobiliers

29. Quelles seraient les influences de toutes ces questions dans le cadre d'un futur projet que vous devriez mener ?

- Bibliothèque 2 : La bibliothèque Louise Michel s'inscrit dans cette philosophie
- Bibliothèque 5 : Ces réflexions seront développées dans un projet de médiathèque en cours à Saint-Herblain qui mêlera documents imprimés, formation, jeux dans un même lieu. Cette médiathèque ouvrira ces portes au 1^{er} trimestre 2013

Questions supplémentaires à la bibliothèque Louise Michel

Pensez-vous avoir « copié » le modèle du 3^{ème} lieu, très présent depuis quelques temps ?

- Non

Si non, quelles seraient les influences de toutes ces questions dans le cadre d'un futur projet que vous devriez mener ?

- L'habitude de l'accueil du public, une bonne connaissance de la population, un gout pour les relations et la lecture, etc. cela donne des idées

Recevoir le Grand prix Livres Hebdo des Bibliothèques 2011 qu'est-ce que cela représente pour vous ?

- Ça fait plaisir mais il ne faut pas se reposer sur ses lauriers

La description faite dans l'article de Livre Hebdo (en ligne le 24/11/201, propos de Sergio Dogliani) vous décrit comme un exemple de ce que doit être une bibliothèque du

21^{ème} siècle. Pensez-vous pouvoir faire figure de modèle pour l'évolution des bibliothèques en France ? De manière générale, pensez-vous qu'il puisse exister un modèle de bibliothèque type ? Le cas échéant serait-il celui du 3^{ème} lieu (avec cafétéria mais aussi cours de danse...)?

- Nous croyons que ce prix encouragera ceux qui veulent que leurs bibliothèques soient ouvertes, gaies, et que les personnes soient au centre du fonctionnement de l'établissement...l'informatique et les collections doivent être au service de l'humain !

Remarques, suggestions, conseils

- Bibliothèque 1 : Concept de 3^{ème} lieu : renforcer auprès des politiques le fait qu'il y a toujours besoin d'une bibliothèque physique, en dehors du développement du numérique et donner l'impression que leur bibliothèque sera différente parce qu'elle sera 3^{ème} lieu

La question d'un réaménagement oblige à penser les besoins a posteriori, puisque le bâtiment est déjà là, à l'inverse une construction permet de tout considérer au mieux en amont

Ce qu'on appelle 3^{ème} lieu existait dans ces idées il y a longtemps mais n'était pas mis en avant. Il faut aussi savoir ce qu'on met derrière 3^{ème} lieu.

Au final, quel que soit le nom que l'on donne il faut arriver à ce que cet espace soit espace de rencontre. Le terme de bibliothèque a laissé la place à médiathèque, plus moderne, mais on retrouve bibliothèque dans bibliothèque 3^{ème} lieu. Le nom est souvent une image.

Biblio. : nouveau concept qui pourrait être le 4^{ème} lieu, innovation à penser, bibliothèque éphémère qui vit selon les saisons, les événements, la vie d'un quartier, d'une ville ou d'un village. Le but est toujours d'être au plus proche des publics parce que la convivialité passe par la proximité

Annexe F : Bilan des enquêtes réalisées auprès des architectes

A propos de votre activité

1. Sur combien de projets de bibliothèques avez-vous travaillé ?

Combien de construction ?

Combien d'aménagement ? (aménagement = zoning, proposition de couleur, matière, implantation de mobilier...)

2. Peut-on dire qu'il y a une certaine frustration à construire un bâtiment, sans participer à sa conception intérieure ?

- Architecte 1 : Mission mobilier confiée dans les marchés, donc participation à l'aménagement intérieur à chaque fois que conception extérieure, construction
- Architecte 2 : Le travail de l'architecte consiste à concevoir l'ensemble en liaison avec les usagers
- Architecte 3 : Oui tout à fait. La frustration est d'autant plus grande quand nous devons partager cette mission avec un AMO (aide au maître d'ouvrage) qui a une vision différente de l'espace que nous proposons

Au contraire, y a-t-il une contrainte ou une frustration à concevoir une bibliothèque dans un bâtiment déjà existant ?

- Architecte 2 : Non, il est intéressant de redonner vie à un bâtiment
- Architecte 3 : Pas du tout ces contraintes nourrissent souvent le projet et en font ses spécificités, son intelligence spatiale

3. Concevoir l'aménagement intérieur des bibliothèques est-il pour vous quelque chose de particulier, de différent par rapport à la conception d'autres bâtiments ?

- Architecte 1 : Spécificité comme chaque projet ; adaptation selon les besoins. Intérêt pour les médiathèques parce qu'elle exprime des besoins humains et sociaux, la bibliothèque est une œuvre qui doit bien accueillir les gens et remplir son rôle social et humaniste
- Architecte 2 : Non c'est la même demande. La fonction détermine le projet
- Architecte 3 : Non

Pourquoi ?

- Architecte 3 : C'est un projet dans le projet. Les libertés et contraintes sont les mêmes que pour la conception d'un bâtiment. Ce n'est pas seulement un aménagement intérieur c'est toute la qualité spatiale de l'édifice qui est en jeu

Y a-t-il un geste architectural plus inspirant sur un projet de bibliothèque (le rapport à la lumière, les possibilités de couleur, l'utilisation du lieu...)?

- Architecte 2 : Les différentes ambiances à créer pour un usage souple des espaces tout en conservant une unité
- Architecte : C'est un programme qui permet beaucoup de liberté et d'intelligence dans l'aménagement des espaces et l'organisation des fonctions entre elles. Même si toutes les médiathèques ou bibliothèques sur lesquelles j'ai eu la chance de travailler comportent pour la plupart les mêmes éléments de programme elles répondent toutes à des organisations spatiales différentes et ont toutes leurs spécificités qui en font des lieux uniques et très qualitatifs

A propos des relations avec les autres professionnels

4. De manière générale, lors d'un projet quels sont vos rapports avec l'équipe de bibliothécaires ?

- Architecte 2 : Travail conjoint
- Architecte 3 : Il s'agit d'un partenariat d'une aide précieuse. C'est ce dialogue qui fait également la qualité de l'espace intérieur et de l'aménagement mobilier

Sur quoi reposent-ils ?

- Architecte 2 : Échanges d'idées et d'informations
- Architecte 3 : Chaque bibliothécaire a sa vision de l'espace dans le sens pratique. Il connaît ses publics, il connaît ses objectifs précis actuels et futurs les besoins sont évalués au plus juste

5. Pensez-vous que les bibliothécaires doivent être intégrés au projet de conception ? Pourquoi ?

- Architecte 2 : Absolument indispensable, ce sont eux qui font vivre l'établissement
- Architecte 3 : Il est indispensable qu'ils soient intégrés à la conception du cahier des charges du projet. Cette vision est indispensable pour guider l'architecte lors de la conception du projet spatial. Cette vision du bibliothécaire peut influencer l'organisation spatiale mais peut parfois également faire germer des idées d'ordre plus esthétique

6. De manière générale, lors d'un projet, quels sont vos rapports avec les tutelles, commanditaires du projet ?

- Architecte 2 : Le maître d'ouvrage a la décision finale, le plus souvent dans le respect du travail de l'architecte
- Architecte 3 : Le maître d'ouvrage est le garant de la réussite du projet. Nous sommes à son écoute et il doit nous laisser le soin de le conseiller au mieux. Il fait lui aussi la qualité finale du projet car il reste seul décisionnaire des choix esthétique, de la qualité des matériaux mis en œuvre, du contrôle du budget de l'opération, de son image, des choix signalétiques, mobiliers, de la foule de détail qui fait la différence au-delà des grandes lignes du projet.

7. Est-il possible de répondre à toutes les demandes des tutelles ?

Si non, comment faites-vous valoir vos idées ?

- Architecte 2 : Par l'échange : faire valoir ses idées en tenant compte des besoins
- Architecte 3 : Le dialogue est le seul moyen de se faire entendre. Un maître d'ouvrage qui n'est pas à l'écoute prendra seul ses décisions sans écouter. Le projet ne sera qu'une réussite en demi-teinte

A propos de la conception de l'espace (en priorité dans une *one room library*)

8. Pensez-vous les différentes zones de la bibliothèque en fonction des usages possibles par le public (bruit, silence, lecture comme à la maison, écoute de musique, lecture studieuse...)?

Selon les collections à installer (adultes, jeunesse, multimédia...)?

Selon les services proposés (poste internet, renseignements...)?

Autre ?

- Architecte 1 : La bibliothèque est un espace d'émotions : créer des séquences (lumineuse : feutrée, éclairante / silencieuse, bruyante...). La médiathèque est une dynamique d'espaces qui s'enchainent, espaces poreux qui recréent des émotions

Mobilier très liée à la conception de l'espace dans une médiathèque : debout, assis par terre répondre à tous les usages : passionnant, tranche de vie à créer

Visite régulière dans bibliothèque conçue : surprenant de voir le lieu fonctionnel avec toutes les générations, mélange, respect qui se crée : lieu de rencontre créatif (Référence au philosophe Bachelard)

Lorsque conception d'une bibliothèque, on pense moins aux collections qu'aux usages (sauf si fonds précieux, patrimoniaux à considérer). Dialoguer avec le bibliothécaire essentiel, mais pour créer une belle bibliothèque ne pas tout laisser aux bibliothécaires car ils sont trop professionnels, cadrés => s'ouvrir à la culture de l'autre, celle de l'architecte et du bibliothécaire : absorber la culture de l'autre. L'agir du dialogue doit être constructif et créatif : fécond

- Architecte 2 : Postes de travail du personnel et variation d'usage des espaces (expo temporaire à installer dans espace de lecture)
- Architecte 3 : Ces zones sont définies et projetées selon tous ces critères évidemment auxquels s'ajoute qualité des volumes et des espaces, ambiance lumineuses, matériaux...

Quelle part est accordée à chacun ?

- Architecte 1 : Il n'y a pas de classification. En fonction du projet l'idée maîtresse peut partir de chacun de ces éléments même parfois le plus insignifiant. Un petit espace peut être au centre du projet et donner le ton pour les autres...

9. Consultez-vous des enquêtes sur les caractéristiques de la population du quartier, de la ville pour penser l'aménagement en adéquation avec des besoins qui pourraient se faire sentir ? Pourquoi ?

- Architecte 3 : Souvent cette étude est décrite dans l'intitulé du programme du concours. C'est à mon sens un des éléments que l'équipe du maître d'ouvrage doit pouvoir nous exposer clairement afin de cibler au mieux l'organisation des espaces en fonction des publics actuels et futurs
- Architecte 1 : Indirectement, toujours précisé par le maître d'ouvrage : connaissance du quartier indispensable : parti architectural à prendre : comme par exemple faire un lieu ouvert dans un quartier difficile qui doit faire que le bâtiment soit protégé tout en étant ouvert car c'est un lieu de culture pour tous (illustration avec la bibliothèque de quartier William Shakespeare à Montpellier souvent dégradée)
- Architecte 2 : Les besoins sont définis par le maître d'ouvrage : chiffre population pour dimension de l'équipement

10. Sur quoi vous basez-vous pour penser un aménagement ? (document de travail, cahier des charges, projet déjà mené...)

- Architecte 2 : Les 3
- Architecte 3 : Sur tous ces éléments oui et sur une idée maîtresse qui amènera une touche de poésie à l'ensemble

11. Quelles sont les étapes de votre travail de conception de l'espace ?

- Architecte 2 : Esquisse / avant projet / projet

12. Lorsque vous concevez un espace, quelles sont vos priorités ?

- Architecte1 : L'ouverture, l'accueil, la transparence, la rencontre
Les lieux doivent être poreux : mobilier qui offre des ouvrages, dynamique, fluidité : jeu d'écrans qui s'échelonnent / s'adapter à la dynamique d'évolution du métier, ne pas figer le métier et lui permettre de changer dans l'espace / penser des plateaux libres pour structurer comme on veut
- Architecte2 : Ambiance ; fonctionnalité, confort, luminosité
- Architecte 3 : La priorité revient au traitement des proportions du volume et à la gestion de la lumière

13. Peut-on affirmer que selon la surface de la bibliothèque, les possibilités d'aménagement et les définitions de zone sont complètement différentes ?

- Architecte 1, 2, 3 : Oui

14. Vous arrive t-il de ne pas réaliser une zone (salon de conversation, cafétéria...) parce que le bâtiment ne peut pas l'intégrer de façon optimale ? (principalement dans le cas d'un réaménagement dans un bâtiment non pensé pour accueillir une bibliothèque)

- Architecte 1 : Non, il faut répondre au programme du maître d'ouvrage : ne pas choquer par le fait de mettre un bar dans une bibliothèque (regarder ce qui se fait dans les pays scandinaves)
- Architecte 2 : Jamais fait encore
- Architecte 3 : Oui ça peut arriver

15. Que cherchez vous à valoriser en pensant la circulation dans les espaces ?

- Architecte 2 : Fluidité, fonctionnalité
- Architecte 3 : La qualité des volumes, la bonne diffusion de la lumière naturelle et sa maîtrise

A propos des ambiances

16. Comment donner une unité à une bibliothèque ?

- Architecte 1 : Contextuelle, selon le lieu où l'on se trouve, l'environnement ambiant est là pour inspirer et créer la personnalité du projet : promenade à initier dans le bâtiment / tohu-bohu de l'esprit dans une médiathèque qu'il faut favoriser / penser aux services et adapter la pièce en fonction / liaison des espaces à conserver / *cocooning* pour heure du conte par exemple / Pas de recette miracle pour donner une identité à chaque projet
- Architecte 3 : Par le geste architectural, par les couleurs, par l'unité du mobilier et de la signalétique avec le bâtiment qui les accueille

17. Comment créez-vous des ambiances ?

- Architecte 1 : Pas de recette : lumière naturelle très importante mais à maîtriser pour ne pas être trop crue / savoir où est le Nord, le Sud, cadrage des espaces, selon bruit extérieur de l'environnement
- Architecte 2 : Mobilier apporte touche de couleurs, les ouvrages permettent aussi des mises en scène : la couleur vient surtout de là : d'abord les documents, puis quelques touches sur les mobiliers
- Architecte 3 : Par des cloisonnements, des traitements de parois ou de plafond, par le mobilier, par la couleur et les manières de gérer la lumière naturelle

18. Les couleurs sont-elles primordiales pour créer une ambiance ?

- Architecte 1 : Touche de couleur, le contenant doit s'effacer par rapport aux contenus, importance de la lumière
- Architecte 2 : Oui
- Architecte 3 : Pas nécessairement, ce qui prime c'est la lumière et la matière.

19. Peut-on multiplier les zones de couleurs différentes au sein d'un même espace (*one room library*) ?

- Architecte 2 : Oui par des nuances ou couleurs franches
- Architecte 3 : Oui mais dans une juste mesure

20. Quelles valeurs accordez-vous aux couleurs ? Pourquoi en choisir une plutôt qu'une autre ? Quels sont les critères de choix ?

- Architecte 1 : Harmonie de couleurs à mettre en scène, pas tellement une seule couleur en particulier privilégiée. Mais un élément fort peut être mis en valeur dans l'espace par la couleur ou la non couleur (noir / blanc) et des jeux de lumière
- Architecte 2 : Vu avec les utilisateurs
- Architecte 3 : Les couleurs sont secondaires, elles passent après la matière et la lumière. Le choix se porte souvent sur des tons peu agressifs, aisément appréciés de tous. Un espace en particulier peut nécessiter au contraire des couleurs vives

21. La lumière naturelle est-elle privilégiée à la lumière artificielle pour donner une atmosphère plus agréable ?

- Architecte 2 : Oui
- Architecte 3 : Oui toujours sauf demande contraire au programme

22. Les matières sont-elles importantes ? Quelle impression créent t'elles et lesquelles privilégiez-vous pour quel usage ?

- Architecte 1 : Très important : matière brutes privilégiées, cependant harmonie à créer pour donner une impression + liée à la qualité acoustique : les deux créent une ambiance, sonore, lumineuse, coloré
- Architecte 2 : Oui tout en restant résistantes aux usages + respect des coûts du projet
- Architecte 3 : Difficile de répondre vaste question...

A propos du mobilier

23. Travaillez-vous avec des fournisseurs de mobilier ? Si oui, de quelle manière ? Quelle complémentarité existe-t-il ?

- Architecte 2 : Pas directement, on propose l'agencement des espaces
- Architecte 3 : Oui. Ces fournisseurs nous apportent un support technique très important

24. Créez-vous du mobilier sur mesure ? Dans ce cas, quel est votre objectif ?

- Architecte 2 : Banque d'accueil, informatique, rangement
- Architecte 3 : Oui. Nous cherchons à répondre au mieux à l'adéquation espace / utilisation / design

25. Lorsque vous pensez l'implantation du mobilier, quels sont vos critères ?

- Architecte 1 : Mobilier crée l'ambiance : dynamique. Importance des roulettes pour pouvoir bouger et adapter au métier, créer des événements

- Architecte 3 : L'adéquation avec le bâtiment. Les mobiliers dessinés ne doivent pas être des objets posés mais des éléments constitutifs et participatifs à l'espace et à ses qualités.

26. Trouvez-vous judicieux de mélanger les matières de mobilier ? (rayonnage métal, bois, joue coloré, transparente, opaque...)

- Architecte 2 : Oui, cela dépend de l'ambiance souhaitée et de la cohérence bâtiment / mobilier
- Architecte 3 : Oui ça peut selon le projet, pour séquencer un grand espace ou pour mettre en valeur des espaces différents, les sections adultes et jeunesse par exemple...

Bilan

27. Quelle serait pour vous une bibliothèque idéale ?

- Architecte 1 : Celle que je ferai demain
Il faut des contraintes pour faire un projet, car elles sont créatrices ; sauf le budget qui limite / stimulation
- Architecte 2 : Espaces ouverts
- Architecte 3 : Impossible de répondre, chaque projet a ses qualités ses défauts

28. Vous inspirez-vous du concept de 3^{ème} lieu pour penser l'aménagement, les projets de bibliothèque sur lesquels vous travaillez ? (le 3^{ème} lieu désigne un endroit qui se différencie du 1^{er} lieu qu'est la maison, du 2^{ème} qu'est le travail. C'est un espace de socialisation, neutre et démocratique, comme un café)

Ou bien ce genre de conception, traduite spatialement, était-elle déjà ancrée pour vous avant le boom de ce concept (2009 environ) ?

Si oui, avez-vous eu l'occasion de proposer des projets influencés par ce concept avant qu'il ne soit « à la mode » ? Si non, pourquoi ?

- Architecte 3 : Je ne connais pas ce concept
- Architecte 1 : Bien sûr, inspiration des modèles architecturaux et des offres proposées. mais l'inspiration peut venir de tout.

Annexe G : Bilan des enquêtes réalisées auprès des fournisseurs

Avant de commencer

En quoi consiste précisément votre travail ? Comment composez-vous votre catalogue de choix de mobilier ? De quoi cela dépend-il ?

- Fournisseur 1 : Dépendance : effet de mode, architecte, bâtiment, personnalité, coût
- Fournisseur 3 : *Design* de solutions en aménagements et en produits, étude du marché en France et à l'international, veille concurrentielle, mix prix produits

A propos de votre activité

1. Sur combien de projets de bibliothèques avez-vous travaillé ?

- Fournisseur 1 : A peu près 100 personnellement
- Fournisseur 2 : Je n'ai pas de catalogue mais de très nombreuses collections. Le choix de ses collections et intervenu au fil des années et lors de visite sur des salons internationaux
- Fournisseur 3 : 150 par an

2. Faites-vous des propositions d'implantation, d'aménagement ou seulement de type de mobilier ?

- Fournisseur 1: Implantation 2D et 3 D + chiffrage gratuit
- Fournisseur 2 : 40 à 50
- Fournisseur 3 : Les 3

Combien d'aménagement ?

- Fourni 1 : 80 %
- Fourni 2 : La prescription ayant un cout tous les maîtres d'ouvrages ne sont pas prêts à la payer
- Fourni 3 : L'un ne va pas sans l'autre

Combien de marché mobilier ?

- Fournisseur 1 : 70 %
- Fournisseur 2 : Cela dépend des années
- Fournisseur 3 : L'un ne va pas sans l'autre

3. Travailler pour des bibliothèques est-il différent ?

- Fournisseur 1 : Complètement différent de la collectivité : la culture, l'image et l'esprit donne un fonctionnement bien particulier

- Fournisseur 2 : Oui mais le travail de base d'études des besoins est toujours le même
- Fournisseur 3 : Dimension de la culture, de l'éducation et de la place du livre et des supports dérivés

Y a-t-il une satisfaction particulière à fournir du mobilier pour une bibliothèque, représentante de la culture, de la sociabilité ?

- Fournisseur 1 : Oui l'image de la réalisation est très intéressante, par sa fréquentation, son *look*, le temps passé...
- Fournisseur 2 : La satisfaction est surtout basée l'adéquation architecture bâtiment et aménagement intérieur, celle aussi de faire profiter au regard de chacun des merveilles de certains designer au travers de leur mobilier , éviter le banal qui n'apporte rien à personne, l'espace culturel est un lieu à part entière qui permet nombre d'extravagance créative et peut-être éveiller le désir chez de jeunes talents !!
- Fournisseur 3 : Oui

A propos des relations avec les autres professionnels

4. De manière générale, lors d'un projet quels sont vos rapports avec l'équipe de bibliothécaires ?

Sur quoi reposent-ils ?

- Fournisseur 1 : Échanges, convivialité, écoute autour de l'esthétique, du bon fonctionnement de la bibliothèque, son agencement
- Fournisseur 2 : Toujours très sympathique certaines sont devenues des amies. Je fais le maximum pour les comprendre répondre à leurs besoins trouver des solutions amener des idées et partager les leurs
- Fournisseur 3 : Intégration dans la réflexion et la construction du projet « Élu - Architecte - Professionnels » au service des usagers qui se transforment en clients

Sur quoi reposent-ils ?

- Fournisseur 3 : Confiance et professionnalisme

5. Pensez-vous que les bibliothécaires doivent être intégrés au projet de d'aménagement de l'espace ? Pourquoi ?

- Fournisseur 1 : Oui, car elles vivent au sein de l'espace et connaissent les attentes
- Fournisseur 2 : Oui c'est évident, elles ont leur mot à dire !
- Fournisseur 3 : Elles le sont

6. De manière générale, lors d'un projet, quels sont vos rapports avec les tutelles, commanditaires du projet ?

- Fournisseur 1 : Plus complexe car elles pensent tout connaître sans ouverture sur des propositions de fonctionnement et/ou produits
- Fournisseur 2 : Très courtois
- Fournisseur 3 : Présentation de l'entreprise, de ses produits et services dans la phase avant-vente et aussi en phase de présentation des échantillons

A propos de la conception de l'espace (en priorité dans une *one room library*)

7. Pensez-vous que le mobilier est un moyen de définir des zones dans l'espace ? Comment ?

- Fournisseur 1 : Non, il n'y a pas que le mobilier mais aussi la signalétique, le cheminement
- Fournisseur 2 : Oui selon les formes, les couleurs. Le programme culturel et sa vision à 5 ans avec les quantitatifs associés définissent la spécification fonctionnelle
- Fournisseur 3 : Hormis la problématique de la banque d'accueil liée au nombre d'utilisateur, ce sont les besoins en nombre de places assises- poste informatiques, d'enfants accueillis et en capacité de stockage d'ouvrages qui impacte le mobilier et non pas l'inverse

8. Pensez-vous les différentes zones de la bibliothèque en fonction des usages possibles par le public (bruit, silence, écoute de musique, lecture studieuse...) ?

Selon les collections à installer (adultes, jeunesse, multimédia...) ?

Selon les services proposés (poste internet, renseignements...)

- Fournisseur 1 : Oui, les trois
- Fournisseur 2 : Oui il est nécessaire de réfléchir à ce qui va se passer dans chaque zone
- Fournisseur 3 : Oui les trois

9. L'implantation fine du mobilier est-elle faite en fonction des usages possibles et besoins des publics dans la bibliothèque ? (un siège près de la banque d'accueil pour patienter, fauteuil près des fenêtres pour la lumière ...)

- Fournisseur 1 : Oui
- Fournisseur 2 : Oui il faut se mettre à la place des autres du public de leur âge et de fait de leurs besoins
- Fournisseur 3 : Oui

10. Sur quoi vous basez-vous pour penser une implantation de mobilier (document de travail, cahier des charges, projet déjà mené...)

- Fournisseur 1 : Cahier des charges, expérience professionnelle, réflexion personnelle
- Fournisseur 2 : J'écoute je vais découvrir le lieu, en général je ne travaille pas sur de projets ou il n'y a pas eu de contact cela ne sert à rien, dans ce cas je ne peux rien apporter et la réflexion a besoin d'exister entre les bibliothécaires et le futur aménageur le minimum doit exister !
- Fournisseur 3 : L'ensemble de ce que vous citez et tout retour d'expérience facilitant l'accroissement de notre degré d'expertise

11. Consultez-vous des enquêtes sur les caractéristiques de la population du quartier, de la ville pour penser l'aménagement et proposer du mobilier en adéquation avec des besoins qui pourraient se faire sentir ? (majorité d'adolescents ou au contraire de personnes âgées...) Pourquoi ?

- Fournisseur 1 : Non, la bibliothécaire connaît la population
- Fournisseur 2 : Bien sûr il faut en tenir compte
- Fournisseur 3 : C'est la fonction principale du programme culturel adapté répondant aux problématiques d'aménagement du territoire et de gestion des administrés. A partir de ces éléments et de la spécification fonctionnelle nous sommes en mesure d'adapter le mobilier et les aménagements

12. Quelles sont les étapes de votre travail de choix puis d'implantation de mobilier ?

- Fournisseur 1 : Écoute de l'utilisatrice et adaptation mobilier et implantation
- Fournisseur 2 : Il faut penser l'implantation
- Fournisseur 3 : Recensement des besoins qualitatifs et quantitatifs

Cadrage d'implantation et définition des produits / Proposition au client et réunion de travail pour un débrief / Implantation finalisée avec sélection des produits / Proposition finale

13. Lorsque vous proposez une implantation de mobilier, quelles sont vos priorités et critères ?

- Fournisseur 1 : Voir les espaces, les contraintes (électricité, radiateur, prises...), norme de circulation pour les handicapés ...
- Fournisseur 2 : Les espaces et comment ils vont fonctionner avec quel type de public
- Fournisseur 3 : En produits : parti pris architectural. En aménagements : capacitaire de stockage influant sur les hauteurs, nombre de places assises, nombre de postes informatiques

14. Que cherchez-vous à valoriser en proposant tel ou tel type de mobilier ?

- Fournisseur 1 : L'accès rapide à l'attente du lecteur
- Fournisseur 2 : Le bâtiment et la fonction de l'espace
- Fournisseur 3 : Design, Environnement, Qualité

A propos des ambiances

15. Comment donner une unité à une bibliothèque ?

- Fournisseur 1 : Les formes, les couleurs, l'esthétique
- Fournisseur 2 : En réfléchissant aux matériaux de tous les mobiliers
- Fournisseur 3 : Liaison bâtiment –architecture d'intérieur

16. Comment créez-vous des ambiances avec des meubles ?

- Fournisseur 1 : Les couleurs, les formes et l'esthétique
- Fournisseur 2 : En faisant certain design de mobiliers entre eux
- Fournisseur 3 : Aménagement spécifique

17. Les couleurs sont-elles primordiales pour créer une ambiance ?

- Fournisseur 1 : Oui
- Fournisseur 2 : Incontournable pour la réussite du projet c'est un vrai métier
- Fournisseur 3 : Oui

18. Les couleurs sont-elles à privilégier sur les rayonnages ou les assises ? Les accessoires comme les lampes ?

- Fournisseur 1 : À la volonté du l'utilisateur bibliothécaire
- Fournisseur 2 : Cela dépend du lieu de l'éclairage la réflexion est vaste
- Fournisseur 3 : Avec budget serré, sur le rayonnage. Sur les assises, pour les grands projets avec des rayonnages neutres, si budget plus ouvert l'ajout de lampes colorées est un plus

Quelle complémentarité entre les couleurs du mobilier et celle des murs ?

- Fournisseur 1 : À la volonté du l'utilisateur bibliothécaire
- Fournisseur 2 : Incontournable
- Fournisseur 3 : Cohérence de la sélection en architecture d'intérieur : murs, huisseries, sols, mobiliers

19. Quelles valeurs accordez-vous aux couleurs ? Pourquoi en choisir une plutôt qu'une autre ? Quels sont les critères de choix ?

- Fournisseur 1 : À la volonté du l'utilisateur bibliothécaire, nous faisons travailler nos architectes d'intérieur au besoin
- Fournisseur 2 : Elles ont chacune une puissance il faut les choisir à bon escient.

- Fournisseur 3 : Toute couleur a une signification et la sélection est faite avec la bibliothécaire et l'architecte dans un principe : coloré en enfance, neutralité en adultes, convivialité générale, l'habitat et les émissions de décoration tirent les tendances auxquelles nous adaptons notre offre

A propos du mobilier

20. Travaillez-vous avec des architectes ? Si oui, de quelle manière ? Quelle complémentarité existe-t-il ?

- Fournisseur 1 : Oui échange sur l'esthétique et la forme, adaptation sur mesure
- Fournisseur 2 : Oui tout va bien ou rien n'est possible
- Fournisseur 3 : Oui, travail avant-vente et durant le projet, avec un centrage plus important sur le design et la qualité des produits

21. Créez-vous du mobilier sur mesure ? Dans ce cas, quel est votre objectif ?

- Fournisseur 1 : S'adapter à la demande
- Fournisseur 2 : Oui pour valoriser un espace ou répondre à une contrainte de bâtiment savoir adapter le sur mesure
- Fournisseur 3 : Oui, personnalisation du projet

22. Trouvez-vous judicieux de mélanger les matières de mobilier ? (rayonnage métal, bois, joue coloré, transparente, opaque...)

- Fournisseur 1 : Oui look novateur
- Fournisseur 2 : Cela dépend de nombreux facteurs il n'y a pas de normes seulement des approches différentes selon les lieux.
- Fournisseur 3 : Oui dans un respect du parti pris architectural, de notre politique environnementale, de la durabilité de certains matériaux et du budget client

23. Les matières sont-elles importantes ? Quelles impressions créent t-elles et lesquelles privilégiez-vous pour quel usage ? (aspect pratique et décoratif)

- Fournisseur 1 : Essentiel de lier le pratique et le décoratif
- Fournisseur 2 : Oui elles participent à la découverte
- Fournisseur 3 : Le bois et le métal sont dominants
Le verre amène la transparence et la personnalisation des signalétiques
Les matériaux plastiques plutôt en assise pour le nettoyage
Le cuir en assise haut de gamme sinon le tissu
Le béton, l'inox pour des projets haut de gamme

Bilan

24. Quelle serait pour vous une bibliothèque idéale ?

- Fournisseur 1 : Tout faite chez DPC
- Fournisseur 2 : Celle où l'on a tous bien travaillé pour un projet le plus parfait possible et cela se voit !
- Fournisseur 3 : Amplitude des heures d'ouvertures, accroissement des services, qualité d'accueil

25. Vous inspirez-vous du concept de 3^{ème} lieu pour penser l'aménagement, les projets de bibliothèque sur lesquels vous travaillez ? (le 3^{ème} lieu désigne un endroit qui se différencie du 1^{er} lieu qu'est la maison, du 2^{ème} qu'est le travail. C'est un espace de socialisation, neutre et démocratique, comme un café)

- Fournisseur 1 : De plus en plus
- Fournisseur 3 : Oui nous sommes précurseurs en France pour ce type de projet. PS : la comparaison avec le café est limitative puisque le troisième lieu intègre des espaces de café littéraire. Le troisième lieu est à l'intersection d'un centre culturel regroupant des services de bibliothèque, musée, office du tourisme, halte-garderie, espace restauration etc dont les fonctions sont plus étendues qu'un café

26. Ou bien ce genre de conception, traduite spatialement, était-elle déjà ancrée pour vous avant le boom de ce concept (2009 environ) ?

- Fournisseur 1 : Oui mais cela dépend des bibliothécaires et peu des générations
- Fournisseur 2 : Oui heureusement ! Cette vision je l'ai depuis 2000 !
- Fournisseur 3 : Oui

Si oui, avez-vous eu l'occasion de proposer des projets influencés par ce concept avant qu'il ne soit « à la mode » ?

- Fournisseur 1, 2, 3 : Oui

Si non, pourquoi ?

Annexe H : Échanges de bibliothécaires sur un réseau social

Groupe facebook : Tu sais que tu es bibliothécaire quand

(pour respecter l'anonymat de chaque personne, les noms ont été remplacés par des lettres alphabétiques)

A : tu te poses une question existentielle : dans le cas d'un projet de déménagement de bibliothèque et donc de montage de nouveau projet, à quel moment la tutelle est supposée demander un "avis", consulter les professionnels qui vont utiliser cette future structure ou au moins consulter les professionnels de la BDP....????

16 juin, 19:58

- B : bah jamais !quelle question ! lol
- A : merci tu me rassures, je me disais aussi mais pour quoi faire ???
- B : les filles avant moi avaient choisis un super mobilier adapté et tout et tout....
- C : Tombe des nues devant une telle question existentielle !
- B : à l'arrivée de la commande c'était des fauteuils très classes certes mais complètement naze à l'usage en fait...la commande avait été changée en cours de route ! Sympa hein ?! Si vous vous souvenez de mes étagères trop hautes, même affaire !
- A : non mais là c'est même pas encore une question de mobilier c'est tout simplement d'agencement, des espaces nécessaires etc...
- B : oui ça craint
- C : Mais a quoi sert l'architecte sinon !
- B : et même si il te demande ton avis, tu n'es que "consultatif". un architecte qui n'a pas mis les pieds dans une bib depuis l'âge de 13 ans ! et qui ne connaît pas les nouveaux usages de la bib ! pfffff
- C : Oui mais il est architecte.... et lui on l'écoute a LUI
- A : en même temps on nous demande pas notre avis et tout ce qu'on sait sur ce futur projet annoncé officiellement comme "envisagé"mais qui est semble

t-il plus avancé qu'on ne le pensait, et bien tout cela nous est appris par des voies détournées, des indiscretions etc.... ils doivent vouloir nous faire une "surprise". voilà c'était mon coup de déprime du week-end et je demanderai bien l'asile bibliothéconomique sous d'autres latitudes

- B : faut positiver peut-être qu'ils vont penser à des tas de choses super dans ce projet...si si.....ou pas !
- D : Tu te réjouis déjà, on voit ça.
- B : vaut mieux qu'ils pensent à ouvrir une bib. plutôt qu'à la fermer
on se raccroche à ce qu'on peut !
- E : J'avais une collègue qui avait fait une dépression à la suite d'une reconstruction de son CDI dans un collège. L'architecte avait trouvé chouette de faire un bureau en béton (donc indéplaçable), et de l'installer dans une sorte de sas entre 2 portes coupe-feu, l'une donnant sur le couloir, l'autre dans le CDI... Imaginez la documentaliste dans son sas et les élèves tranquille dans le CDI... Il faudrait inviter des architectes dans cette discussion ... Mais est-ce que tu connais le nom de l'archi ? Parce que c'est peut-être possible de voir sur son éventuel site, le style de ce qu'il fait habituellement (cela dit il y a le budget de ta tutelle qui entre en compte aussi...)
- A : c'est beaucoup plus compliqué que ce que je peux raconter ici.... et je vous jure vraiment déprimant.....
- F : Normalement tout le projet est construit avec la BDP. Tu dois avoir un bibliothécaire référent ou quelque chose comme ça. Faut le mettre au courant. Il t'aidera à faire entendre ta voix et celles des pro qui s'y connaissent un minimum.
- A : ils sont au courant.... mais tant que ma tutelle ne les saisit pas...
- G : la BDP n'a malheureusement aucun pouvoir. Elle peut conseiller, recommander, suggérer mais les équipes municipales doivent en faire la demande. C'est ce qui déclenche l'aide technique. Pas de mesures de rétorsion à appliquer dans l'arsenal de la BDP si les projets sont menés sans les professionnelles.

- C : Mais si tu travailles dans une municipalité tous les renseignements ou les éléments permettant de les trouver se trouvent dans le registre des délibérations de la commune. Le vote du conseil municipal est obligatoire pour tous les éléments du projet. Rien ne t'empêche toi de t'informer sur l'architecte, les différents cabinets missionnés Rien ne t'empêche non plus d'interroger ta tutelle aussi... Même une question bêtement posée appelle une réponse. Et on connait rarement la nature de la réponse avant d'avoir posé la question
- H : je compatis... Chez nous aussi, c'est la cata !! Les élus ont pris la décision d'agrandir le musée voisin en utilisant les locaux de la médiathèque. On est censé déménager dans un an et pour l'instant, il n'y a aucune nouvelle structure pour nous... Et les élus, on les attend toujours pour qu'ils viennent nous parler de la situation !!!
- G : Bon, on a du bien les éduquer chez nous alors. On prête le mobilier à nos bibliothèques donc on est au courant de tout ce qui concerne les locaux (création, déménagement, réaménagement) et tout se fait vraiment en concertation.
- I : de ma courte expérience, si on t'informe de la première réunion du projet c'est déjà énorme.. faut se battre et montrer qu'on existe dans ces cas là. Et surtout dès qu'un archi ou fournisseur est défini, tenter de discuter direct avec lui pour essayer qu'il soit "porte parole". Après faut pas que l'archi ou le fournisseur soit chiant.. Courage !
- J : Rien ne sera entrepris sans subventions . Chez nous c'est la BDP qui donne un avis technique permettant ou non l'attribution des subventions du CG. Ce n'est pas pareil chez vous?
- A : on recoupe les infos on espère voir quelque chose passer pour le conseil municipal du 25 juin.....à partir de là on verra
- K : Ta tutelle demandera leurs avis à la DRAC et au Conseil général au moment du dépôt de dossier de subvention. Avant cela, consulter les intéressés, les professionnels qui suivent les intéressés est purement facultatif. Donc, faut creuser du côté des délibération des conseils municipaux pour savoir où en est le projet. Je compatis, je vis une situation

qui s'apparente à la tienne, et ce n'est pas évident de savoir que l'avenir de tes locaux est décidé plus pour l'aspect esthétique que pratique...

- L : Chez moi pas de demande de subvention et donc va y avoir du sport.
- K : J'ai encore le dossier BDP avec des documents qui peuvent aider, faut juste me laisser le temps de les scanner et je te l'envoie en MP, si ça t'intéresse bien sûr! Ce n'est pas une bible, mais une base de départ!
- M : c'est la même chose pour le projet de médiathèque qui doit voir le jour en 2013... je vais à la pêche aux informations... mais l'archi et les élus ne m'écoutent presque pas... et j'ai halluciné quand ma collègue m'a engueulée parce qu'ils ne m'écoutaient pas (alors qu'elle est parfaitement au courant de la situation et que c'est moi la responsable...)
- L : c'est la place et la définition de la Culture dans une commune qui me fait me poser des questions.

27 juin, 15:20

Table des matières

Remerciements.....	9
Table des abréviations.....	11
Sommaire.....	13
Introduction.....	17
Première partie.....	21
L'espace bibliothèque, un atelier.....	21
I Un lieu qui évolue : des collections vers l'usager.....	21
I-1 Bibliothèque : modèle de « boîte à livres ».....	22
I-2 La bibliothèque : espace de la connaissance pour tous.....	24
I-2-1 Une bibliothèque pour chaque citoyen : mission démocratique.....	24
I-2-2 Une bibliothèque pour tous : réduire les obstacles socio-culturels.....	25
I-3 La bibliothèque : espace vivant et imposant.....	28
I-3-1 Une bibliothèque d'animations : l'usager est « consommateur ».....	28
I-3-2 Une bibliothèque « digne ».....	29
I-4 La bibliothèque : un espace en suspension.....	31
II Un lieu différent dans d'autres pays.....	35
II-1 D'autres contextes culturels pour d'autres modèles.....	35
II-1-1 La bibliothèque : un fait de société.....	36
II-1-2 Capture d'un concept sociologique.....	38
II-2 D'autres espaces pour d'autres missions.....	39
III Concilier usagers et collections.....	42
I Faire une place à chacun.....	42
II Penser l'espace : quelles conditions ?.....	43
Deuxième partie.....	47
Le lieu bibliothèque, un espace à inventer.....	47
I L'aménagement d'une bibliothèque : d'un projet idéal.....	47
I-1 Un espace construit pour qui et par qui ?	48
I-1-1 Un lieu public pensé par des bibliothécaires.....	48
I-1-2 ...conçu aussi par des architectes, des fournisseurs.....	52
I-1-3 ...piloté par des politiques.....	56

I-2 Une identité pour un espace	59
I-2-1 S'inscrire dans un environnement.....	59
I-2-2 Une volonté de séduction	62
II ... à la construction d'une réalité	67
II-1 Des contraintes inhérentes au projet.....	67
II-2 Un espace qualitatif à définir.....	74
II-2-1 Permettre et inciter des usages.....	74
II-2-2 L'interaction : les usagers, les collections, les usages.....	79
II-2-3 Moduler, adapter.....	82
Troisième partie.....	87
La bibliothèque : vers de nouveaux espaces ?	87
I Un modèle pour une bibliothèque ?	87
I-1 La collection comme centre ?	87
I-2 Une bibliothèque, un lieu ?	90
II D'autres lieux, pour une autre bibliothèque.....	96
Conclusion.....	101
Bibliographie.....	103
Bibliographie complémentaire.....	108
Annexes.....	113
Annexe A : Questionnaire d'enquête à destination des bibliothécaires ayant eu pour mission de penser l'aménagement d'une bibliothèque.....	113
Annexe B : Questionnaire d'enquête à destination des architectes en charge d'aménagement de bibliothèques.....	117
Annexe C : Questionnaire d'enquête à destination des fournisseurs en charge d'aménagement de bibliothèques.....	121
Annexe D : Liste des professionnels contactés pour les enquêtes.....	124
Annexe E : Bilan des enquêtes réalisées auprès de bibliothécaires.....	128
Annexe F : Bilan des enquêtes réalisées auprès des architectes.....	142
Annexe G : Bilan des enquêtes réalisées auprès des fournisseurs.....	149
Annexe H : Échanges de bibliothécaires sur un réseau social	156